



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា  
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia  
Nation Religion King  
Royaume du Cambodge  
Nation Religion Roi

**អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូង**

Trial Chamber  
Chambre de première instance

**ឯកសារដើម**  
**ORIGINAL/ORIGINAL**  
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 30-Jan-2017, 15:27  
CMS/CFO: Sann Rada

TRANSCRIPTION - PROCÈS  
PUBLIC

Dossier n° 002/19-09-2007-CETC/CPI

19 octobre 2016  
Journée d'audience n° 467

Devant les juges :

NIL Nonn, Président  
Claudia FENZ  
Jean-Marc LAVERGNE  
YA Sokhan  
YOU Ottara  
Martin KAROPKIN (suppléant)  
THOU Mony (suppléant)

Les accusés :

NUON Chea  
KHIEU Samphan

Pour les accusés :

Victor KOPPE  
LIV Sovanna  
SON Arun  
Anta GUISSÉ  
KONG Sam Onn

Pour la Chambre de première instance :

EM Hoy  
Roger PHILLIPS

Pour les parties civiles :

Marie GUIRAUD  
HONG Kimsuon  
PICH Ang

Pour le Bureau des co-procureurs :

Nicholas KOUMJIAN  
SONG Chorvoïn

Pour la Section de l'administration judiciaire :

UCH Arun

TABLE DES MATIÈRES

M. MORRIS (2-TCE-98)

Interrogatoire par Me KOPPE (suite) ..... page 2

Interrogatoire par M. KOUMJIAN ..... page 73

## Tableau des intervenants

Langue utilisée sauf indication contraire dans le procès-verbal d'audience

Intervenants	Langue
Mme la juge FENZ	Anglais
LE GREFFIER	Khmer
Me GUIRAUD	Français
Me GUISSÉ	Français
Me KOPPE	Anglais
M. KOUMJIAN	Anglais
M. le juge LAVERGNE	Français
M. MORRIS (2-TCE-98)	Anglais
M. le juge Président NIL Nonn	Khmer

1

1 PROCÈS-VERBAL

2 (Début de l'audience: 09h02)

3 M. LE PRÉSIDENT:

4 Veuillez vous asseoir.

5 Je déclare l'audience ouverte.

6 Aujourd'hui, la Chambre va continuer d'entendre la déposition de  
7 l'expert, M. Morris.

8 Je prie M. Em Hoy de faire état des parties présentes à  
9 l'audience ce jour.

10 LE GREFFIER:

11 Monsieur le Président, toutes les parties au procès sont  
12 présentes aujourd'hui.

13 M. Nuon Chea est présent, il est dans la cellule de détention  
14 temporaire du sous-sol. Il renonce à son droit d'être présent  
15 dans le prétoire. Le document de renonciation a été remis au  
16 greffier.

17 L'expert appelé à poursuivre sa déposition aujourd'hui, à savoir

18 M. Stephen Morris, est présent dans le prétoire.

19 Je vous remercie.

20 [09.03.15]

21 LE PRÉSIDENT:

22 Je vous remercie.

23 La Chambre va à présent se prononcer sur la requête de Nuon Chea.

24 La Chambre est saisie d'une requête présentée par Nuon Chea datée

25 du 19 octobre 2016. Par cette requête, l'accusé affirme qu'en

2

1 raison de son état de santé, il souffre de maux de tête et de  
2 maux de dos, il lui est difficile de se concentrer <et rester  
3 assis longtemps>.

4 Ainsi, pour assurer sa participation effective aux audiences  
5 futures, il renonce à son droit d'être physiquement présent dans  
6 le prétoire à l'occasion des audiences du 19 octobre 2016.

7 La Chambre est également saisie d'un rapport du médecin traitant  
8 des CETC pour Nuon Chea daté du 19 octobre 2016. Dans ce rapport,  
9 le médecin indique que Nuon Chea souffre de maux de dos  
10 chroniques lorsqu'il reste trop longtemps en position assise. Il  
11 recommande ainsi à la Chambre de permettre l'intéressé de suivre  
12 les débats depuis la cellule temporaire du sous-sol.

13 [09.04.19]

14 Par ces motifs et en application de la règle 81, alinéa 5, du  
15 Règlement intérieur des CETC, la Chambre fait droit à la requête  
16 de Nuon Chea, qui pourra ainsi suivre les débats depuis la  
17 cellule temporaire du sous-sol par moyens audiovisuels.

18 La régie est priée de raccorder la cellule temporaire au prétoire  
19 afin que Nuon Chea puisse suivre l'audience à distance  
20 aujourd'hui. Cette mesure est valable toute la journée.

21 La parole est à présent à la Défense de Nuon Chea.

22 Maître Koppe, veuillez interroger l'expert.

23 INTERROGATOIRE

24 PAR Me KOPPE:

25 Je vous remercie, Monsieur le Président.

3

1 Bonjour à toutes les personnes ici présentes.

2 [09.05.07]

3 Avant que je ne passe à mon sujet suivant, Monsieur le témoin,  
4 j'ai une question de suivi à poser par rapport à ce que vous avez  
5 dit hier. Nous avons un projet de transcription qui consigne les  
6 débats d'hier, et je vous ai posé, hier, une question qui portait  
7 sur feu le Roi Sihanouk. À ce propos, vous avez dit aux alentours  
8 de 15h25 l'après-midi - et un peu plus tard aux alentours de  
9 15h28 - la chose suivante, je vous le relis:

10 "Et je pense qu'il - le roi Sihanouk - était quelqu'un qui  
11 agissait de façon très rationnelle, avec un jugement <très>  
12 prudent, pour établir ce qui allait le plus dans le sens de  
13 l'intérêt de l'indépendance du Cambodge."

14 Et vous avez dit un peu plus tard:

15 <"Mais> le roi avait dit clairement que le Cambodge devait  
16 <vivre> avec le Vietnam, accepter sa réalité, l'existence du  
17 Vietnam à l'est, et ne devait pas s'employer à poursuivre des  
18 politiques qui encourageraient une politique vietnamienne plus  
19 agressive encore. <Je pense> que c'était <sa> position <>  
20 cohérente."

21 Voici donc ce que vous avez dit hier.

22 [09.06.40]

23 J'ai brièvement mentionné le discours du prince Sihanouk devant  
24 le Conseil de sécurité le 11 janvier, Conseil de sécurité des  
25 Nations Unies. Je ne vais pas citer dans son intégralité le

4

1 discours qu'il a fait, mais dans le document E3/7335, on retrouve  
2 certains des éléments qu'il a dit - l'ERN en anglais pertinent  
3 est 01001643 - et, Monsieur le Président, tous les paragraphes  
4 sont les mêmes en français et en khmer -, donc, je vais faire  
5 référence aux paragraphes de ce document des Nations Unies. Par  
6 exemple, au paragraphe 75, il compare le Vietnam et le Cambodge à  
7 un boa constrictor.

8 Je vais vous lire ce qui est dit:

9 "Mais, en avril 1975, dès le lendemain de la victoire finale  
10 remportée sur l'impérialisme et dans le sillage de la  
11 réunification des deux Vietnam, Nord et Sud, la République  
12 socialiste du Vietnam décida froidement de commencer une  
13 opération très spéciale, dont le but suprême consistait tout  
14 simplement à avaler le petit Kampuchéa, comme un boa affamé se  
15 jetant sur un innocent vertébré."

16 Un petit peu plus loin, paragraphe 79, il compare l'invasion à  
17 l'attaque par Hitler de la Pologne en 1939 - l'Allemagne nazie  
18 qui a attaqué la Pologne - et il condamne avec véhémence cette  
19 agression.

20 Ceci étant dit, trois jours plus tôt, il <avait> donné une  
21 conférence de presse à Pékin. Savez-vous ce qu'il a dit au cours  
22 de cette conférence de presse à la presse internationale?

23 [09.09.02]

24 M. MORRIS:

25 R. Non, je ne me souviens pas de ce qu'il a dit à ce moment-là.

5

1 Q. Il a répondu à des questions qui portaient sur la politique du  
2 Kampuchéa démocratique. On l'interrogeait sur la position du  
3 Kampuchéa démocratique et la réaction vis-à-vis du Vietnam - on  
4 lui demandait si c'était approprié. Il a dit...  
5 Enfin, avant tout chose, je vais vous demander une chose: est-il  
6 exact de dire que la Chine, en 1979 et auparavant, était un  
7 protecteur <> de Sihanouk, c'est-à-dire qu'ils entretenaient des  
8 relations chaleureuses et cordiales avec le prince Sihanouk -  
9 est-ce exact de dire cela?

10 R. Oui, ça serait exact.

11 Q. Voici donc ce qu'il dit, entre autres choses.

12 Mme LA JUGE FENZ:

13 Juste la référence, s'il vous plaît.

14 [09.10.05]

15 Me KOPPE

16 Bien, je viens de parler avec le juriste, il n'y a pas <encore>  
17 de <> cote E3. <Nous avons envoyé un courriel ce matin.>  
18 Toutefois, ce document a été admis la semaine dernière -  
19 01323954, c'est l'ERN en anglais, provisoirement <> le document  
20 est E435.1.8.

21 Il est dit:

22 "Vous avez un exemple très clair<, très inquiétant> d'agression  
23 pure et simple d'un pays envers un autre sans aucune  
24 justification. Ils ne peuvent pas faire du Kampuchéa une colonie  
25 du Vietnam. Les Vietnamiens sont un État satellite de la Russie.



6

1 Comment peut-on être sûr que les Vietnamiens et les Russes se  
2 satisferont d'avalier le Kampuchéa?  
3 Comme le dit le proverbe français, 'l'appétit vient en mangeant'.  
4 Et une fois que le Kampuchéa sera avalé, l'appétit des Russes, du  
5 Pacte de Varsovie et des Vietnamiens ne fera que grandir. Ils  
6 menaceront alors la Thaïlande. Et une fois qu'ils auront avalé la  
7 Thaïlande, c'est Singapour qu'ils avaleront, et puis la Malaisie,  
8 puisque tout cela va dans l'intérêt de l'impérialisme et du  
9 colonialisme vietnamien."  
10 Ensuite, il dit - et c'est important -, en parlant de Pol Pot:  
11 [09.11.45]  
12 "Je ne suis pas d'accord avec sa politique intérieure, mais sa  
13 politique étrangère est bonne, parce que Pol Pot est un patriote.  
14 Sa détermination à défendre l'intégrité territoriale, la dignité  
15 nationale et l'indépendance nationale est bonne."  
16 Voilà donc un long extrait. Au demeurant, êtes-vous d'accord avec  
17 moi pour dire qu'il n'existe véritablement aucune différence  
18 entre la position de Sihanouk avant l'invasion - entre, donc, sa  
19 position et la position du Kampuchéa démocratique relative à  
20 l'agression du Vietnam et à l'invasion du Vietnam?  
21 R. À en juger par cette déclaration, cela semble être le cas,  
22 mais je dirais qu'il y avait un intérêt commun à repousser  
23 l'invasion vietnamienne à cette époque-là. Et, donc, ma  
24 suggestion est que les <différences> qui <existaient> sont  
25 <peut-être> passées en arrière-plan à cause de cet intérêt

7

1 commun.

2 Q. J'aimerais rebondir sur ce que vous venez de dire, mais je ne  
3 le ferai pas en raison des contraintes de temps. Ainsi, Monsieur  
4 Morris, je vais passer au sujet suivant que je souhaite aborder.

5 [09.13.14]

6 À nouveau, c'est un sujet sur lequel nous pourrions débattre  
7 toute la journée, toutefois il nous faut être concis. Je vais  
8 aborder l'idéologie du Parti communiste du Vietnam, ainsi que sa  
9 position vis-à-vis de l'Union soviétique. Afin de gagner du  
10 temps, je vais passer immédiatement à la période qui concerne le  
11 procès, le champ du procès.

12 <Dans votre ouvrage>, vous avez cité <Truong> Nhu Tang, qui  
13 disait qu'il y avait une claire victoire pour la faction  
14 prosoviétique, déjà, en 1974. Cependant, vous mentionnez  
15 également dans votre livre le quatrième congrès du Parti <des  
16 travailleurs du Vietnam>, qui ensuite, en 1976, est devenu le  
17 Parti communiste vietnamien. Pourriez-vous décrire la position du  
18 Vietnam vis-à-vis de l'Union soviétique après le quatrième  
19 congrès qui a eu lieu en décembre 1976?

20 M. LE PRÉSIDENT:

21 Veuillez attendre que le microphone soit allumé.

22 [09.14.38]

23 M. MORRIS:

24 Je dirais que la position des Vietnamiens était la suivante.

25 L'Union soviétique avait la bonne ligne à suivre dans le

8

1 mouvement communiste international. Le Vietnam était de l'avis  
2 qu'il était donc correct de suivre la position soviétique. De  
3 plus, le Vietnam était de l'avis que l'Union soviétique était un  
4 protecteur et un soutien des intérêts du Vietnam vis-à-vis de la  
5 Chine. Par conséquent, il était juste et nécessaire que le  
6 Vietnam suive la ligne marquée par l'Union soviétique pour toutes  
7 les questions d'affaires internationales et continue de  
8 développer ses relations avec l'Union soviétique.

9 Q. Je vous remercie, voilà qui est clair.

10 Êtes-vous d'accord avec ce que dit le conseiller <à la sécurité  
11 nationale du président> Carter de l'époque, lorsque <Zbigniew  
12 Brzezinski> appelle ou qualifie le Vietnam, comme le relate Nayan  
13 Chanda, <de> "substitut de l'Union soviétique" ou "représentant  
14 de l'Union soviétique"?

15 M. LE PRÉSIDENT:

16 Monsieur <l'expert>, veuillez attendre.

17 Co-avocat pour les parties civiles, vous avez la parole.

18 [09.16.11]

19 Me GUIRAUD:

20 Merci, Monsieur le Président.

21 Juste une... une requête en ce début d'audience. Si notre confrère  
22 pouvait systématiquement citer les pages ou les ERN du livre de  
23 M. Morris ou des autres sources auxquelles il fait référence,  
24 cela permettrait à tout le monde de suivre. Il va assez vite  
25 quand il cite des sources, donc, si vous pouviez lui rappeler,

9

1 Monsieur le Président, de systématiquement citer l'ERN ou la page  
2 de l'ouvrage de Morris, et les autres sources auxquelles il fait  
3 référence lors de ses questions.

4 Merci.

5 M. LE PRÉSIDENT:

6 Je vous remercie, co-avocat pour les parties civiles.

7 Maître Koppe, veuillez s'il vous plaît respecter la pratique en  
8 vigueur.

9 [09.17.02]

10 Me KOPPE:

11 <Brzezinski>... ou, plutôt, Chanda fait référence à ce que dit

12 <Brzezinski> - l'ERN en anglais est: 00192449; l'ERN en français:

13 00237119; en khmer: 0019609 (sic). <Brzezinski> dit la même chose

14 au 00192472 en anglais; et en khmer: 00191634 à 35; en français:

15 00237136.

16 Q. Monsieur l'expert, êtes-vous d'accord avec la façon dont

17 <Brzezinski> décrit le Vietnam, lorsqu'il dit que c'est un

18 substitut ou un mandataire de l'Union soviétique?

19 M. MORRIS:

20 R. Je dirais que c'est légèrement exagéré de la part du docteur

21 <Brzezinski>. Souvenez-vous, il était <dans le gouvernement de

22 Carter> à cette époque-là et ses jugements à l'époque reflétaient

23 la situation politique et la position des États-Unis de l'époque.

24 Mon avis est que les Vietnamiens formulaient leur propre

25 politique envers le Cambodge et la Chine. L'Union soviétique

10

1 appuyait le Vietnam.

2 Par conséquent, l'initiative, à mon avis, était en premier lieu  
3 vietnamienne, par rapport à leur action envers le <Cambodge> et  
4 la Chine, plutôt que soviétique. Il n'en reste pas moins que les  
5 Soviétiques appuyaient et soutenaient le Vietnam.

6 [09.19.21]

7 Q. J'avance rapidement, j'ai beaucoup d'autres questions, que je  
8 vais peut-être réserver pour plus tard.

9 Il y a un aspect clef, un moment clef dans l'histoire du  
10 communisme. Et ce moment <> très important, de fait, vous l'avez  
11 vous-même dit, c'est l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie  
12 en 1968. Dans votre livre - 01001817 -, vous avez qualifié  
13 l'invasion de la Tchécoslovaquie de 1968 "un moment jalon clef  
14 dans les relations internationales, et particulièrement dans les  
15 relations internationales communistes".

16 Pourriez-vous expliquer à la Chambre pourquoi?

17 R. L'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie était un moment  
18 phare dans les relations communistes internationales et dans les  
19 relations internationales, parce que cela disait très clairement  
20 que l'Union soviétique ne tolérerait pas une politique nationale  
21 qui s'écarterait du modèle ou qui se réorienterait en s'écartant  
22 du modèle soviétique, et s'écartant potentiellement du bloc  
23 soviétique.

24 [09.20.54]

25 Q. Pouvez-vous décrire quelle a été la position du Vietnam? Il me

11

1 semble qu'elle a été constante par rapport à <l'invasion>

2 soviétique en 68.

3 R. Les Vietnamiens ont appuyé <la position de> l'Union soviétique

4 <sur la Tchécoslovaquie> en 1968, y compris la logique de

5 l'invasion.

6 Q. J'aborde la Tchécoslovaquie pour deux raisons. D'abord, parce

7 que dans la politique interne du Kampuchéa <démocratique> ,

8 particulièrement par rapport à Son Sen, la Tchécoslovaquie

9 constitue une considération très importante - et je vais y

10 revenir. Je vais me concentrer avant cela sur une chose qui a été

11 dite par Nayan Chanda dans son livre - <00192401> en anglais... et

12 en français: 00237080; en khmer: <00191580> -, et je vous lis:

13 "Fin 1978..."

14 [09.22.29]

15 M. KOUMJIAN:

16 Je crois que nous n'avons pas eu l'ERN en anglais.

17 Me KOPPE:

18 Je viens de le dire: 00192401, c'est la page 216 de son livre.

19 Q. Voici ce qu'écrit Chanda:

20 "Fin janvier 1978, le général Grigoriyevich Pavlovskiy,

21 commandant en chef des forces au sol soviétiques, est arrivé au

22 Laos voisin par un jetliner d'Aeroflot pour une visite amicale.

23 Le ministre de la défense <vietnamien, le> général Vo Nguyen

24 Giap, s'est rendu par avion à Vieng Xai, au nord du Laos, pour

25 une réunion <tenu secrète> avec le général soviétique afin de

12

1 passer en revue la situation cambodgienne.

2 Pavlovskiy a conseillé, <m'a> dit <un> représentant officiel

3 vietnamien, des années <plus tard>:

4 'Faites une Tchécoslovaquie'".

5 Et, ensuite, on décrit la réaction de Giap. Et, donc, le conseil

6 des soviétiques <aux dirigeants> du Parti communiste vietnamien

7 c'était de reproduire la Tchécoslovaquie.

8 [09.23.57]

9 Est-ce que vous avez trouvé dans les archives soviétiques des

10 éléments qui confirment ce conseil donné au Vietnam?

11 R. Non, ce n'est pas un sujet pour lequel j'ai trouvé des

12 éléments qui corroborent dans les archives soviétiques. <Cela ne

13 veut pas dire que cela n'a pas été le cas.> Le fait est que les

14 documents auxquels j'avais accès ne révélai pas ce type de

15 conseil.

16 Q. Je vous remercie de cette réponse, mais est-il exact que dans

17 votre livre - 01001773 -, vous avez cité Tran Quyen, qui d'après

18 vous était membre du Comité central du Parti communiste

19 vietnamien? Et il a dit... il a comparé le Cambodge en 78 à la

20 Tchécoslovaquie en 1968:

21 "En Tchécoslovaquie, les contre-révolutionnaires avaient renversé

22 le pouvoir révolutionnaire et c'est pourquoi faire intervenir des

23 forces de l'extérieur a été nécessaire."

24 Voilà une citation de Quyen en 78.

25 Est-ce que cette citation confirme le conseil russe incitant à

13

1 reproduire une Tchécoslovaquie avec le Cambodge - la même  
2 expérience qu'avec la Tchécoslovaquie, mais au Cambodge?  
3 [09.25.43]

4 R. Je me souviens de cette citation. Je ne suis pas certain des  
5 conséquences de cette citation. Il me semble qu'il faudrait  
6 étoffer davantage l'argument qu'il essayait d'avancer.

7 Q. Très bien, une dernière question sur l'idéologie vietnamienne,  
8 et puis je vais passer à mon prochain sujet. Dans votre livre -  
9 <01001795> -, vous dites que les Vietnamiens ont toujours défendu  
10 Staline, et jusqu'à 1979.

11 Est-ce que c'est exact, et pouvez-vous expliquer pourquoi?

12 R. Oui, c'est vrai. Maintenant, pourquoi, voilà une question très  
13 intéressante. Je pense que les communistes vietnamiens ont  
14 célébré le Komintern, <en tant que> grande période dans  
15 l'histoire <des mouvements communistes>, et Staline était à la  
16 tête, non pas le chef officiel du Komintern, mais le chef de  
17 facto du Komintern pendant la majeure partie de <sa vie>. C'est  
18 le Komintern qui a créé le Parti communiste vietnamien et c'est  
19 Staline qui était plus ou moins le dirigeant le plus révééré de  
20 <l'Internationale communiste au moment où> le Parti communiste  
21 vietnamien, qui a été renommé "Parti communiste indochinois" par  
22 la suite, a été créé.

23 <Je pense que le Parti communiste vietnamien croyait> que Staline  
24 était le père d'un mouvement international unifié communiste et  
25 qu'il ne tolérait pas la divergence, il ne tolérait pas



14

1 l'indépendance. Par conséquent, c'était un modèle pour le  
2 développement du mouvement communiste < dans la période qui a  
3 suivi > sa mort.

4 Les Vietnamiens étaient très insatisfaits de ce que nous  
5 appelions à l'époque le "centrisme policier" < > dans le monde  
6 communiste. < Les Vietnamiens étaient mécontents des différents  
7 centres de pouvoir dans le monde communiste, et >, comme Ho Chi  
8 Minh l'a dit juste avant de décéder, ce qu'ils voulaient voir,  
9 c'était la réunification de tous les partis communistes. Ho Chi  
10 Minh disait de cela que c'était son espoir le plus cher.

11 [09.28.37]

12 Q. Une question de suivi:

13 N'est-il pas exact que même en 1979, après avoir envahi le  
14 Cambodge, lors du centième anniversaire de Staline, < ils  
15 continuaient > d'avancer que la politique ou les politiques de  
16 Staline étaient correctes?

17 R. Oui, < ils continuaient > d'avancer que les politiques de  
18 Staline étaient correctes, et de ce que je sais, cette position a  
19 perduré dans les années 80.

20 Q. Est-il également exact de dire qu'il n'était pas nécessaire de  
21 le faire?

22 Parce que je crois que la Hongrie ou les Tchèques avaient une  
23 position complètement différente sur < Staline >, et les  
24 Soviétiques également.

25 R. Oui, sur le plan politique, par rapport à l'intérêt national

15

1 du Vietnam, <> ce n'était pas nécessaire, ni non plus par rapport  
2 aux intérêts en matière de sécurité du Parti communiste  
3 vietnamien. Il n'était pas nécessaire de célébrer le mouvement  
4 international communiste sous Staline <ou le stalinisme>, et je  
5 pense que <la célébration de Staline et du mouvement  
6 international communiste> reflète les véritables croyances  
7 idéologiques des dirigeants communistes vietnamiens.

8 [09.30.11]

9 Q. Je vous remercie, Monsieur Morris.

10 Je passe à présent à mon prochain sujet. On a brièvement abordé  
11 ce sujet hier lorsqu'on a parlé de la perspective vietnamienne  
12 des Khmers. Dans votre ouvrage - 01001692 - vous avez parlé, je  
13 cite, de "l'arrogance culturelle des Vietnamiens", et, je cite,  
14 <leur "profond mépris de" la culture khmère".

15 Vous avez dit que les Vietnamiens étaient hautement  
16 condescendants envers les Cambodgiens.

17 Ce qui est intéressant, c'est que Chanda et Philip Short, par  
18 exemple, disent la même chose. Mais laissons de côté l'arrogance  
19 culturelle et le mépris pour la culture du Cambodge, pour passer  
20 à d'autres "caractéristiques", entre guillemets, des dirigeants  
21 vietnamiens.

22 Je ne m'intéresse pas à ce que les Vietnamiens moyens diraient,  
23 mais à ce que Le Duan, <Le Xuen (phon.), Le Duc Tho et d'autres  
24 pourraient penser. En relisant Chanda, Short et les autres, j'ai  
25 noté les propos suivants - il ne s'agit pas de mes citations,

16

1 juste pour que ça soit clair. Ils <qualifiaient> les Vietnamiens,  
2 en matière de politique étrangère... disant qu'ils étaient  
3 arrogants, mensongers, condescendants et indignes de confiance.

4 [09.32.07]

5 Je m'intéresse aux termes "mensongers" et "indignes de  
6 confiance", "malhonnêtes". Vous avez vu dans les archives  
7 soviétiques que l'Union soviétique s'est plainte, <> que les  
8 diplomates à Hanoi se sont plaints du comportement malhonnête des  
9 Vietnamiens, je crois, en 1972.

10 Est-ce que vous pouvez développer sur ce point?

11 Mme LA JUGE FENZ:

12 Pendant qu'il attend, étant donné que vous dites citer quelqu'un  
13 d'autre, pouvez-vous nous donner des références?

14 Me KOPPE:

15 Certainement. L'expert parle des Vietnamiens "indignes de  
16 confiances" à <01001876 et 01001878>.

17 Chanda parle à 00192588 des Américains qui soupçonnent les  
18 "Vietnamiens <fourbes>".

19 Et une autre citation sur la condescendance dont j'ai parlé,  
20 l'extrait <dans l'ouvrage de l'expert> est à 01001720, où Henry  
21 Kissinger parle de l'attitude condescendante <et cynique> de Le  
22 Duc Tho. Et Short parle également de cela.

23 [09.34.05]

24 Q. Voilà ce qui m'intéresse, Monsieur l'expert. Qu'entendaient  
25 les Soviétiques lorsqu'ils qualifiaient les Vietnamiens de

17

1 "malhonnêtes"?

2 M. MORRIS:

3 R. Lorsque les Soviétiques disent des Vietnamiens qu'ils sont  
4 malhonnêtes, ils veulent parler du fait que les Vietnamiens ne  
5 partageaient pas <leur> plan stratégique <avec> l'Union  
6 soviétique. Ils avaient <volontiers> accepté l'aide soviétique,  
7 mais ne révélaiet <pas> toujours la finalité de cette aide, à  
8 quoi cette aide devait servir.

9 L'une de ces déclarations intervient dans le contexte de ce qu'on  
10 a appelé "l'offensive de <Pâques>" au Vietnam, en 1972, lorsque  
11 le Vietnam planifiait la plus grande offensive de la guerre du  
12 Vietnam, contre le Vietnam du Sud soutenu par les États-Unis.

13 [09.35.13]

14 Une importante délégation soviétique est arrivée à Hanoi pour  
15 négocier une aide soviétique supplémentaire. Or, les Vietnamiens  
16 n'avaient pas révélé que le lancement <de "l'offensive de  
17 Pâques"> était "imminente". Ceci a contrarié les Soviétiques et  
18 <l'ambassadeur, je crois, en a> parlé - l'ambassadeur soviétique  
19 au Vietnam du Nord <en a parlé> dans son rapport annuel.

20 Mais il y a d'autres cas où les Soviétiques se sont plaints des  
21 Vietnamiens, qui n'étaient pas tout à fait ouverts sur leurs  
22 intentions.

23 Q. Merci.

24 Je vais embrayer sur ce point. Ce n'est pas votre citation, mais  
25 celle de Chanda, comme je viens de le mentionner. Pouvez-vous

18

1 nous dire pourquoi les Américains <faisant allusion> aux  
2 négociations de Paris de <73> - pourquoi considéraient-ils les  
3 Vietnamiens <comme> "fourbes"?

4 [09.36.37]

5 M. LE PRÉSIDENT:

6 Veuillez patienter.

7 M. MORRIS:

8 R. Je pense que les Américains étaient contrariés par le fait que  
9 les Vietnamiens faisaient des déclarations publiques <et>  
10 prenaient des initiatives politiques devant la presse, à l'époque  
11 sans en avertir au préalable les États-Unis, <afin d'essayer> de  
12 créer un fait accompli dans les négociations, pour révéler des <>  
13 discussions secrètes.

14 Les Américains étaient donc contrariés par le fait que les  
15 communistes vietnamiens ne suivaient pas les règles convenues,  
16 les règles du jeu convenues lors des négociations secrètes.

17 Me KOPPE:

18 Q. Je vais poursuivre sur ce point. Bien sûr, la perspective  
19 chinoise est très intéressante vis-à-vis des Vietnamiens. Hier,  
20 j'ai parlé de Deng Xiaoping, très sommairement. Pouvez-vous  
21 expliquer à la Chambre quel type de dirigeant Deng Xiaoping  
22 était? Comment peut-on le considérer en termes de politique  
23 étrangère?

24 [09.38.08]

25 R. Deng Xiaoping est un nationaliste chinois, un pragmatiste qui

19

1 voulait réorienter la politique étrangère chinoise de manière à  
2 garantir la sécurité de la Chine par rapport à ce qui était perçu  
3 comme la menace soviétique par rapport à la Chine - la menace  
4 d'encerclement <de la Chine> par les Soviétiques -, en partie par  
5 l'entremise du Vietnam et la création, bien sûr, des bases au  
6 Vietnam. Et ceci <serait> considéré comme une menace de sécurité  
7 par la Chine.

8 À cette époque, Deng Xiaoping était très ouvert à de nouvelles  
9 alliances, à de nouvelles relations en politique internationale,  
10 raison pour laquelle il a forgé à la fin des années 70 <des>  
11 relations <plus étroites> avec les Américains.

12 Q. Est-il exact de dire que durant vos recherches sur les  
13 archives soviétiques, vous avez trouvé des qualifications  
14 positives de Deng Xiaoping par <Le Xuen (phon.),> Le Duan?  
15 [09.39.31]

16 R. Oui, je me souviens vaguement de cette partie de la recherche.

17 Q. Je vais trouver la citation exacte pour vous.

18 La raison pour laquelle j'évoque ce point, c'est que d'une part,  
19 le Vietnam, ou du moins <Le Xuen (phon.) ou> Le Duan, avait une  
20 idée très positive du pragmatisme de Deng Xiaoping. Je vais vous  
21 lire, d'autre part, un extrait de Chanda sur Deng Xiaoping et la  
22 position de ce dernier vis-à-vis des Vietnamiens.

23 Monsieur le Président, c'est E3/2376 - ERN en anglais: 00192446;  
24 en français: 00237116; et en khmer: <00191604>.

25 Voici ce que Chanda dit et c'est très intéressant - je cite:

20

1 "De manière ironique, l'homme qui semblait haïr le plus  
2 passionnément les Vietnamiens, c'était Deng Xiaoping, dont <la  
3 réémergence> a été <saluée> par les Vietnamiens. Un diplomate  
4 thaïlandais dit <que, dès que> la question du Vietnam <était>  
5 soulevée, on <voyait> quelque chose changer en Deng Xiaoping. Sa  
6 haine des Vietnamiens était viscérale. Il a <craché violemment  
7 dans son crachoir et a traité les Vietnamiens de> 'chiens'. Deng  
8 Xiaoping a dit en conférence de presse en novembre 78 que les  
9 Vietnamiens étaient 'les Hooligans de l'Est'".

10 Est-ce que vous pouvez réagir à cette citation, cette description  
11 <du diplomate thaï>?

12 [09.41.49]

13 R. Vous me demandez de réagir à la description de Deng Xiaoping?

14 Q. Essayons d'être un peu concret. Est-ce que cette haine  
15 viscérale des Vietnamiens était partagée par d'autres membres du  
16 Politburo et du Comité central ou c'était exclusivement quelque  
17 chose de Deng Xiaoping? Est-ce que cela était partagé au sein du  
18 Parti communiste <chinois>?

19 Q. Je crois que la direction chinoise était <globalement> très en  
20 colère contre les Vietnamiens, en raison du fait que la Chine <>  
21 avait apporté une aide considérable <> au Parti communiste  
22 vietnamien dans <sa> quête visant à contrôler le Sud-Vietnam.  
23 Cette ingratitude <était probablement omniprésente chez> les  
24 dirigeants chinois. Je veux parler de la perception de  
25 l'ingratitude du Vietnam envers la Chine <qui> était

21

1 <omniprésente chez> les dirigeants chinois. Et Deng Xiaoping  
2 était le symbole de ce ressentiment.

3 [09.43.07]

4 Le Vietnam aurait pu maintenir une position neutre entre la Chine  
5 et l'Union soviétique, mais, au contraire, le Vietnam a choisi de  
6 s'incliner vers l'Union soviétique, qui représentait <la  
7 principale> menace sécuritaire pour la Chine à l'époque. Je peux  
8 dire, donc, que la réaction chinoise était compréhensible.

9 Q. Merci.

10 Je vais passer à mon prochain thème, peut-être le plus important,  
11 c'est la question de savoir si les ambitions impériales dont nous  
12 avons parlé hier et le désir de créer une fédération indochinoise  
13 ont été, en fait, réalisés à un moment donné de l'histoire. Si  
14 oui, de quelle façon?

15 Je vais vous poser des questions sur une période qui <dépasse> la  
16 juridiction temporelle, la compétence temporelle du tribunal,  
17 entre 1970 et 1979.

18 [09.44.18]

19 Ayant lu votre ouvrage et celui de Chanda - et je vais vous  
20 donner des citations exactes plus tard -, j'ai pu distinguer huit  
21 méthodes à travers lesquelles cette politique a été réalisée. Et  
22 <j'ai noté>, d'après <ce que vous avez écrit>, qu'ils voulaient  
23 établir une influence et un contrôle politique sur les insurgés  
24 cambodgiens, ils voulaient contrôler la révolution cambodgienne -  
25 ça, c'est l'une des méthodes.



22

1 Deuxièmement, des méthodes telles que la subversion, du sabotage,  
2 l'espionnage et l'infiltration au Cambodge.

3 Une troisième méthode, un empiétement continu en territoire  
4 cambodgien et la provocation des forces du <Kampuchéa  
5 démocratique>...

6 Je vais y revenir, laissez-moi terminer, j'y reviendrai point par  
7 point.

8 <Quatrièmement,> le renversement de Pol Pot du pouvoir au-travers  
9 <de> tentatives d'assassinat.

10 Cinquièmement, <déclencher une> guerre civile, l'établissement  
11 d'une guérilla ou d'une guerre clandestine.

12 Plus important encore, fomenter des coups d'État.

13 Et enfin, l'invasion militaire à la tchécoslovaque - ou à la  
14 tchèque.

15 Voilà les huit méthodes que j'ai retrouvées. Je vais les aborder  
16 avec vous et je vous soumettrai la citation exacte.

17 [09.46.10]

18 M. LE PRÉSIDENT:

19 Veuillez patienter, Monsieur l'expert.

20 Les co-avocats principaux pour les parties civiles ont la parole.

21 Me GUIRAUD:

22 Merci, Monsieur le Président.

23 Un problème dans la méthode, me semble-t-il.

24 Notre confrère a trouvé huit méthodes dans l'ouvrage de Morris.

25 Pourquoi ne cite-t-il pas systématiquement les passages auxquels

1 il fait référence pour que l'expert soit en mesure, sur ces huit  
2 points, de dire s'il est d'accord ou non?  
3 Plutôt que de présenter des conclusions générales, une espèce de  
4 mini plaidoirie sur ses propres conclusions sur l'ouvrage et  
5 l'expert.

6 Je ne vois pas en quoi ça gêne notre confrère aujourd'hui de  
7 citer systématiquement, point par point, les sources. C'est le  
8 but d'avoir un expert dans cette Chambre, de tirer profit de  
9 l'expertise de l'expert, et non pas de la connaissance, des  
10 savoirs et des plaidoiries de notre confrère.

11 [09.47.12]

12 Me KOPPE:

13 J'ai dit que j'allais le faire après avoir cité toutes les  
14 méthodes pour établir un tableau général.

15 Je vais maintenant passer aux citations précises, ne vous en  
16 faites pas.

17 Mme LA JUGE FENZ:

18 Elle a raison. Avant de mentionner quoi que ce soit, on donne les  
19 références, c'est la procédure devant la Chambre. <Nous pensons  
20 que vous le ferez désormais, mais> après deux ans <de> procès...

21 Me KOPPE:

22 Ne faites pas de fétichisme <> sur les petites <règles>.

23 Mme LA JUGE FENZ:

24 Ce n'est pas du fétichisme, <cela permet aux autres parties de  
25 suivre le procès. Il y a des raisons derrière les règles.>

24

1 [09.47.56]

2 Me KOPPE:

3 Ne vous en faites pas, je vais donner les citations précises.

4 Q. Monsieur Morris, je crois que vous ne comprenez pas ce qui se

5 passe, mais passons d'abord à ce que vous avez dit dans votre

6 ouvrage - 01001721.

7 Vous avez dit:

8 "Les <> communistes vietnamiens ont commencé <avec> deux

9 <instruments> politiques pour établir leur contrôle politique sur  
10 les insurgés cambodgiens."

11 Prochaine page - 01001722 -, vous dites:

12 "Les méthodes de Hanoi, <façon Cheval de Troie>, visant à

13 contrôler la révolution <communiste>." <>

14 Qu'entendez-vous par là?

15 [09.48.51]

16 M. MORRIS:

17 R. Les Vietnamiens avaient deux instruments principaux au début

18 de l'insurrection de 1970 <contre> le gouvernement de Lon Nol...

19 les forces militaires vietnamiennes ont attaqué le gouvernement

20 de Lon Nol. Les Vietnamiens avaient <> deux instruments

21 <principaux> pour contrôler les insurgés.

22 L'une des méthodes, c'était les comités de liaison créés <entre

23 les> communistes vietnamiens et cambodgiens. Ces comités de

24 liaison étaient contrôlés par les Vietnamiens.

25 Deuxièmement, ils avaient les Khmers Vietminh, ceux qu'on appelle

25

1 les Khmers Vietminh. Ce sont des Cambodgiens <> qui s'étaient  
2 retirés du Cambodge en 1954 après la signature <des accords de  
3 paix> entre la France et la République démocratique du Vietnam.  
4 Ces Cambodgiens qui se sont repliés au Nord-Vietnam en 1954 ont  
5 été réinfiltrés au Cambodge à partir <de 1970>.

6 [09.50.15]

7 Hanoi pensait donc que ces Cambodgiens communistes formés à Hanoi  
8 seraient un instrument du Vietnam pour contrôler le Parti  
9 communiste du Cambodge.

10 Q. À la page 01001723 de votre livre, vous dites - et je vous  
11 cite:

12 "Le désir patent de Hanoi de contrôler l'insurrection  
13 cambodgienne."

14 Qu'entendez-vous par "désir patent de contrôler l'insurrection  
15 cambodgienne"?

16 R. Les deux méthodes que j'évoquais, les comités de liaison et  
17 les Khmers Vietminh, comme on les désignait - c'est les  
18 Cambodgiens communistes formés par Hanoi - attestaient clairement  
19 du fait qu'Hanoi voulait contrôler l'insurrection.

20 Q. Merci.

21 Dans votre livre, à la page en anglais 01001734, vous dites ce  
22 qui suit:

23 "<Dans le sillage de> la victoire indépendante des Khmers rouges  
24 en 1975, qui a conféré une légitimité internationale au nouveau  
25 régime cambodgien, Hanoi a été forcé d'attendre et d'essayer

1 d'autres méthodes."

2 Fin de citation

3 Qu'entendez-vous par "Hanoi a été forcé d'attendre et d'essayer  
4 d'autres méthodes"?

5 [09.52.19]

6 R. Je pense que les communistes vietnamiens ont ressenti que  
7 l'arrivée au pouvoir des Khmers rouges avant les communistes  
8 vietnamiens - deux semaines avant les communistes vietnamiens -  
9 signifiait que les communistes vietnamiens ne pouvaient plus  
10 <revendiquer> ou <à vrai dire> garantir <une> victoire <>  
11 communiste au Cambodge. Cette victoire a été réalisée malgré les  
12 ambitions <des communistes vietnamiens>. Il fallait donc attendre  
13 jusqu'à ce que les Vietnamiens espèrent que leurs agents  
14 d'influence - les Khmers Vietminh et <ces Cambodgiens> qui  
15 entretenaient quelques relations avec le Vietnam - puissent  
16 s'affirmer <eux-mêmes et fassent valoir> une politique amicale  
17 avec le Vietnam.

18 Je pense que les Vietnamiens ont sous-estimé <l'ampleur de  
19 l'élimination des> Khmers Vietminh <par Pol Pot>.

20 [09.53.46]

21 Q. Je vais certainement y revenir un peu plus tard.

22 Revenons à l'expression "autres méthodes". Dans votre ouvrage,  
23 vous n'avez pas décrit les tentatives de renverser Pol Pot par  
24 l'entremise des tentatives d'assassinat.

25 Mais Nayan Chanda l'a dit, et je vais vous lire - E3/2376; ERN en

1 anglais: 00192266; en français: 00236977; et en khmer: 00191395 à  
2 96.

3 Je vais prendre un extrait, il dit:

4 "Au moins l'une des nombreuses tentatives d'assassinat contre Pol  
5 Pot rapportée dans le livre noir du <Kampuchéa démocratique> a  
6 été confirmée par un transfuge <khmer rouge>. Après avoir fui en  
7 Thaïlande, il a dit aux responsables américains qu'il y a eu une  
8 tentative d'empoisonnement de Pol Pot <au milieu de l'année  
9 1976."> Et il a continué en décrivant pourquoi le complot avait  
10 échoué.

11 M. LE PRÉSIDENT:

12 Le juge Lavergne a la parole.

13 [09.55.20]

14 M. LE JUGE LAVERGNE:

15 Oui, Merci, Monsieur le Président.

16 Je pense qu'il y a un problème dans la mesure où le fameux livre  
17 noir, me semble-t-il, est fondé, enfin, la plupart de ses sources  
18 proviennent de confessions obtenues à S-21. Et comme on a déjà eu  
19 l'occasion de le dire, ces confessions ont été obtenues sous la  
20 torture et ne sont pas recevables devant cette Chambre.

21 Me KOPPE:

22 C'est une observation très intéressante et c'est un sujet que je  
23 vais aborder bientôt avec l'expert. L'implication de ce que vous  
24 dites, juge Lavergne, c'est que chaque fois que le <Kampuchéa  
25 démocratique> a parlé publiquement des tentatives d'assassinat ou

28

1 de coup d'État, cela ne découlait que des aveux obtenus à S-21.

2 Je vais bientôt aborder la position de Nuon Chea vis-à-vis du

3 Vietnam.

4 Q. N'est-ce pas vrai... ne serait-ce pas vrai que Nuon Chea avait

5 une position de renseignement très éclairée?

6 Mais je ne parle pas du livre noir, mais de Chanda, qui dit <que>

7 l'un au moins des nombreux <complots contre> Pol Pot recensés

8 dans le livre noir a reçu confirmation par <un...>

9 [09.56.51]

10 M. LE JUGE LAVERGNE:

11 Maître Koppe, plutôt que de citer Nayan Chanda, qui est une

12 source secondaire, pourriez-vous citer le livre noir, et on

13 verrait effectivement quelle est la source sur laquelle s'appuie

14 le livre noir pour de telles affirmations?

15 Parce que citer des sources qui sont elles-mêmes... qui citent

16 d'autres sources n'aboutit à rien.

17 Me KOPPE:

18 Ce que vous dites ne fait pas de sens, Monsieur le juge, je <fais

19 référence, non pas...>

20 M. LE JUGE LAVERGNE:

21 <Je vous en prie, Maître Koppe, vous pouvez vous abstenir de ce

22 genre de commentaire.>

23 Me KOPPE:

24 <Je ne le ferai certainement pas.>

25 Q. Monsieur Morris, je ne fais pas référence au livre noir, pour

29

1 être clair, mais je fais référence à un transfuge khmer rouge qui  
2 a rapporté à des <responsables> américains une tentative  
3 d'assassinat. Cela n'a rien à voir avec le livre noir. Est-ce que  
4 vous êtes au courant de l'existence de tentatives d'assassinat  
5 visant Pol Pot?

6 [09.58.00]

7 M. MORRIS:

8 R. Non, je n'en n'ai pas connaissance. Les sources que  
9 j'utilisais <n'ont pas fait référence> à des telles tentatives.  
10 Je ne sais donc pas si cela est vrai ou non.

11 M. KOUMJIAN

12 Un commentaire sur ce rapport du transfuge, Monsieur le  
13 Président. Comme nous le savons, les Khmers rouges, après  
14 l'arrestation et l'exécution, ils rendaient publics les motifs  
15 pour lesquels ils arrêtaient et exécutaient ces personnes. Je ne  
16 sais pas, mais on ne dit pas ici que le transfuge avait des  
17 connaissances personnelles. On ne sait donc pas s'il <se contente  
18 de répéter> ce qu'il a entendu dans les annonces khmères rouges  
19 <justifiant pourquoi> Chakrey a été <> arrêté et exécuté. Je ne  
20 sais donc pas si les sources <> de ce transfuge khmer rouge  
21 venaient des aveux obtenus sous la torture.

22 [09.59.14]

23 Me KOPPE:

24 <Comment cela serait possible s'il s'est entretenu avec des  
25 responsables américains en Thaïlande?>



30

1 M. KOUMJIAN:

2 Je vais expliquer. Comme je l'ai dit, le Kampuchéa démocratique a  
3 <fait connaître ces aveux à ses cadres. Nous le savons>. Khieu  
4 Samphan lisait des> confessions, <d'autres le faisaient aux  
5 cadres>, et c'est comme ça <qu'ils savaient que les Khmers rouges  
6 affirmaient qu'il y avait eu une tentative d'assassinat et que>  
7 Chakrey <avait> été arrêté et exécuté.

8 Me KOPPE:

9 <Peu importe>, Monsieur le co-procureur.  
10 Je vais avancer, Monsieur Morris, en parlant de la méthode la  
11 plus importante pour la réalisation des ambitions vietnamiennes,  
12 <> l'assistance, l'aide à l'organisation des coups d'État.  
13 Pour des raisons de temps, il n'est pas possible de discuter de  
14 toutes les tentatives de coup d'État. Il y en a au moins trois à  
15 notre avis - 76, 77 et également en 1978. Je vais discuter avec  
16 vous du coup d'État militaire de 1978<, du coup d'État  
17 politique>.

18 Mais, avant tout, une question:

19 Que savez-vous au sujet du Politburo du Parti communiste  
20 vietnamien et <sa> participation à l'organisation d'un coup  
21 d'État au Kampuchéa démocratique?

22 [10.00.54]

23 R. Je m'excuse, je ne sais rien du rôle qu'aurait joué le  
24 Politburo du Parti communiste du Vietnam pour organiser un coup  
25 d'État au Cambodge.

31

1 Q. Il y a deux approches que j'aimerais adopter avec vous par  
2 rapport à cette question, et je vais commencer par la première.  
3 Mi-février 1978, il y a eu une réunion du Politburo - je vais m'y  
4 référer. J'ai constaté, si cette réunion a eu lieu, que vous n'y  
5 faites pas référence dans votre livre - est-ce que c'est bel et  
6 bien exact?

7 R. Oui, je crois que c'est exact.

8 Q. Vous souvenez-vous de Nayan Chanda et également de <William>  
9 Duiker et Philip Short, et du fait que ces trois personnes ont  
10 fait référence à une réunion du Politburo de mi-février qui  
11 aurait abordé des questions essentielles?

12 R. Mi-février 1978, vous dites?

13 [10.02.28]

14 Q. Oui.

15 R. Je n'ai qu'un souvenir très vague de cela, pour vous dire la  
16 vérité. Je ne suis pas certain de ce à quoi cela conduit par  
17 rapport à mes recherches et ce que j'essayais de trouver. Pour  
18 être honnête, non, je n'ai pas de souvenir précis de cela.

19 Q. Je vais commencer par, donc, ne pas faire référence à cette  
20 réunion de mi-février à propos de laquelle Nayan Chanda donne des  
21 détails en expliquant à quel endroit exactement <à> Ho Chi  
22 Minh<-Ville> cette réunion a eu lieu<, et cetera>. Je vais au  
23 contraire aborder la période qui précède cette réunion, ce  
24 pourquoi je vais vous lire ce que Chanda dit lorsqu'il parle du  
25 moment où les Vietnamiens ont commencé les préparatifs d'un coup

1 d'État.

2 Je vais donc me fonder sur son livre - l'ERN en anglais est  
3 00192381; en français: 00237064; et en khmer: 00191529. Voici ce  
4 qu'il dit:

5 [10.03.58]

6 "Plus tard, les récits <de responsables> vietnamiens révèlent  
7 <que les préparatifs pour> le plus important coup d'État contre  
8 le régime de Pol Pot <ont> commencé en novembre 1977."

9 Je vais également citer ce qu'a dit un diplomate soviétique à un  
10 de ses collègues de l'Inde - Chanda: 00192383; et en français:  
11 00237065 et 66; et en khmer: 0019153...

12 M. LE PRÉSIDENT:

13 Maître, veuillez répéter les ERN.

14 Me KOPPE:

15 <En khmer:> 00191530-531; en français: 00237065 et 66.

16 Il dit:

17 [10.05.20]

18 "Les Soviétiques étaient également tenus informés des mouvements  
19 vietnamiens contre le <régime> de Pol Pot. En novembre 1977, un  
20 diplomate soviétique à Hanoi a confié à un collègue indien  
21 <qu'une> résistance à Pol Pot était en cours de création, que  
22 c'était un groupe de 10 à 15 dirigeants au niveau central dont  
23 trois <au moins> étaient des anciens membres du Parti communiste  
24 indochinois, anciennement dirigé par les Vietnamiens."

25 Donc, apparemment, le complot aurait commencé, en tout cas, en

33

1 novembre 1977. Est-ce que c'est quelque chose que vous avez pu  
2 également confirmer au cours de vos recherches dans les archives  
3 soviétiques?

4 M. LE PRÉSIDENT:

5 Monsieur l'expert, veuillez attendre.

6 juge Lavergne, vous avez la parole.

7 [10.06.22]

8 M. LE JUGE LAVERGNE

9 Juste pour les besoins du transcript, Maître Koppe, est-ce que  
10 vous pouvez nous dire si par hasard, vous auriez les noms des  
11 officiels vietnamiens auxquels se réfère Nayan Chanda?

12 Le nom du diplomate soviétique ou le nom du diplomate indien qui  
13 aurait eu la conversation dont vous faites état, dont Nayan  
14 Chanda se fait l'écho.

15 Me KOPPE:

16 Voilà une question très intéressante, Monsieur le Juge, c'est  
17 précisément pour cela que nous souhaitions demander à Nayan  
18 Chanda de venir déposer ici devant la Chambre. Je ne sais pas si  
19 en tant que journaliste il <révélerait> ses sources.

20 Mme LA JUGE FENZ:

21 Pouvez-vous juste répondre à la question? Pouvez-vous donner les  
22 noms, sinon expliquez-nous pourquoi.

23 [10.07.08]

24 Me KOPPE:

25 Parce que Nayan Chanda ne révèle pas ses sources.

34

1 Dans la première note de bas de page, il fait référence à quelque  
2 chose qui s'appelle "Le dossier Kampuchéa" - c'est un livre  
3 français auquel il fait référence très souvent -, mais cela ne  
4 fait pas partie du dossier, c'est pourquoi je ne peux pas m'y  
5 rapporter.

6 Maintenant, qui étaient ce collègue indien <et ce diplomate  
7 soviétique,> je ne sais pas.

8 Q. Donc, Monsieur Morris, au cours de vos recherches dans les  
9 archives soviétiques, avez-vous jamais trouvé des éléments  
10 similaires?

11 [10.07.59]

12 M. MORRIS:

13 R. Ce que j'ai trouvé, ce sont des éléments de preuve <de  
14 tentatives d'insurrection>, mais pas <forcément> de coup d'État.  
15 Le concept de coup d'État, ce n'est pas quelque chose que <j'ai>  
16 rencontré au cours de mes recherches. Ça ne veut pas dire qu'il  
17 n'y en <a pas eu>, tout ce que je peux dire, c'est ce que j'ai  
18 vu, ce que j'ai lu - et je n'ai rien lu à propos de tentatives de  
19 coup d'État. En revanche, j'ai lu des choses au sujet de  
20 tentatives <d'insurrection> contre le gouvernement du Kampuchéa  
21 démocratique.

22 Q. Je ne sais pas si ce que vous dites est correct, et c'est  
23 précisément pour cela que je vous ai lu l'extrait de votre thèse  
24 hier. J'espère que vous avez eu la possibilité de vous pencher  
25 dessus.

35

1 Je répète l'ERN en anglais, à nouveau, Monsieur le Président:  
2 <01335197>.  
3 Et c'est ce que vous avez dit dans votre <thèse>:  
4 [10.09.05]  
5 "D'après un major de l'Armée nationale du Kampuchéa démocratique  
6 qui était transfuge - il s'était réfugié en Thaïlande en  
7 septembre -, Heng Samrin avait fait une tentative de coup d'État  
8 contre le gouvernement, à Phnom Penh, au mois d'avril précédent.  
9 Toutefois, le numéro 2 <de> la division <4> de Heng Samrin basée  
10 à Kampong Cham <a averti le gouvernement>, et le coup d'État <a>  
11 été écrasé."  
12 Donc, apparemment, vous en parlez bel et bien, d'un coup d'État.  
13 R. Dans votre question précédente, vous <m'avez demandé> si  
14 j'avais trouvé des preuves dans les archives soviétiques lorsque  
15 je me suis penché sur les archives soviétiques - donc, des  
16 preuves d'un coup d'État - et je vous ai répondu "non", pas dans  
17 les archives soviétiques. Ce que vous citez émane de ma thèse,  
18 mais n'émane pas des archives soviétiques.  
19 [10.10.05]  
20 Q. Je m'excuse, vous avez parfaitement raison.  
21 Alors, avant que je ne revienne à la réunion du Politburo  
22 mi-février 78, je vais revenir sur cet extrait. Est-ce que vous  
23 êtes en mesure de nous dire qui était le major qui s'est réfugié  
24 en Thaïlande et qui avait dit que Heng Samrin avait fait une  
25 tentative de coup d'État contre le gouvernement à Phnom Penh au

1 mois d'avril précédent?

2 R. Non, je ne suis pas en mesure de vous le dire, tout simplement  
3 parce que je ne sais pas. J'ai fait état de tout ce que j'ai  
4 trouvé dans <une dépêche de l'AFP> - de Hong Kong -, en décembre  
5 1978. Et il me semble que j'ai repris tous les éléments de fond  
6 qui figuraient dans <la dépêche>, mais je ne sais pas qui était  
7 ce major.

8 Q. Peut-être est-ce à cause... est-ce notre erreur, mais nous  
9 n'avons pas été en mesure de trouver <cette dépêche> AFP. Vous  
10 avez fait référence au mois d'avril précédent, donc, c'est avril  
11 1978 ou avril 1977?

12 [10.11.31]

13 R. Soixante-dix-huit, je crois bien.

14 Q. Oui, ce serait logique.

15 R. Oui, ce serait logique.

16 Q. Et le numéro 2 <> de la division <4> de Heng Samrin,  
17 savez-vous où il apparaissait dans les sources sur lesquelles  
18 vous vous êtes fondé?

19 R. Je ne pense pas que son nom a été cité, sans quoi j'aurais  
20 repris son nom dans la thèse.

21 Me KOPPE:

22 Monsieur le Président, c'est un bon moment pour observer la  
23 pause.

24 M. LE PRÉSIDENT:

25 Très bien, Merci.

37

1 Le moment est venu d'observer une pause. La Chambre va suspendre  
2 l'audience jusqu'à 10h30.  
3 Huissier d'audience, veuillez amener le témoin dans la salle des  
4 témoins et des experts et le ramener dans le prétoire pour 10h30.  
5 Suspension de l'audience.  
6 (Suspension de l'audience: 10h12)  
7 (Reprise de l'audience: 10h33)  
8 [10.33.48]  
9 M. LE PRÉSIDENT:  
10 Veuillez vous asseoir.  
11 Reprise de l'audience.  
12 Avant de passer la parole à Me Koppe pour interroger l'expert, la  
13 Chambre a reçu une demande en délai supplémentaire des conseils  
14 de la Défense. La Chambre a décidé d'accorder du temps  
15 supplémentaire à l'équipe de défense de Nuon Chea jusqu'à  
16 <11h45>.  
17 Pour l'équipe de défense de Khieu Samphan, vous pourrez  
18 intervenir <pendant une session> après la présente partie pour  
19 interroger l'expert.  
20 Cela dit, je passe la parole à Me Koppe.  
21 J'aimerais également préciser que l'équipe de la défense de Khieu  
22 Samphan disposera d'une session et interviendra après les autres  
23 parties.  
24 [10.35.16]  
25 Me KOPPE:



38

1 J'ai demandé à avoir une demi-heure après la pause, jusqu'à 2  
2 heures. Est-ce que cela est rejeté?

3 Mme LA JUGE FENZ:

4 <Eh bien, tant que> les deux équipes en ont terminé <à la fin de  
5 la première session de l'après-midi>.

6 Me KOPPE:

7 J'aurai donc à sauter certains points.

8 M. LE PRÉSIDENT:

9 Non, ce n'est pas le cas, <votre temps supplémentaire n'est pas  
10 d'une session.> Nous vous accordons jusqu'à 11h45 ce matin. Le  
11 temps qui vous est imparti s'arrêtera à 11h45. <La Défense a déjà  
12 eu quatre sessions, le temps que vous avez demandé.> Et nous  
13 aurons une session pour l'équipe de défense de Khieu Samphan.  
14 Cela veut dire que les deux équipes de défense auront ensemble  
15 cinq sessions. Et nous verrons si <nous accordons du temps  
16 supplémentaire aux> autres parties <- si elles en> sollicitent.  
17 Donc, vous n'aurez pas d'autre temps supplémentaire que celui-là.

18 [10.36.27]

19 Me KOPPE:

20 Malheureusement, Monsieur Morris, je vais devoir abandonner  
21 certains sujets.

22 Finissons-en avec la réunion de mi-février 1978. Je vais vous  
23 lire une citation de Chanda pour voir si cela vous rafraîchit la  
24 mémoire par rapport à ce que vous avez pu trouver dans les  
25 archives soviétiques.

1 À l'ERN anglais: 00192402; en français: 00237080; en khmer:  
2 00191552, Chanda dit ce qui suit, il parle de la réunion du  
3 Politburo de mi-février 78, et il parle d'une série de réunions  
4 en périphérie de la ville de Ho Chi Minh à l'école de formation  
5 de police du régime défait de <Thieu>.  
6 Il dit:  
7 "La réunion a <examiné les> tenants et <les> aboutissants du plan  
8 pour créer un parti communiste <cambodgien> et <une> organisation  
9 de <> résistance."  
10 Est-ce que cela vous rafraîchit la mémoire?  
11 [10.38.03]  
12 M. MORRIS:  
13 R. C'est février 1978?  
14 Oui.  
15 Alors, je suis désolé, cela ne me rafraîchit pas la mémoire.  
16 Q. Pas de problème, passons à mon prochain thème.  
17 L'une des conclusions intéressantes que vous tirez dans votre  
18 ouvrage... par exemple à la page 01001762, vous faites référence à  
19 So Phim et à Nuon Chea en disant qu'ils sont "<nos hommes>".  
20 Vous citez Pham Van Dong, qui dit, le 6 novembre 1976:  
21 "Avec Nuon Chea, nous sommes en mesure de travailler mieux. Nous  
22 le connaissons mieux que les autres dirigeants du Kampuchéa."  
23 <Le Yuon (phon.) ou Le Xuen (phon.),> Le Duan <disent> la même  
24 chose en 1976, et ils le répètent en 78:  
25 "Nuon Chea, c'est notre homme et mon ami personnel. Nuon Chea,

40

1 c'est une personne qui éprouve de la sympathie pour le Vietnam."  
2 Ma question est la suivante: lorsque vous avez vu cela dans les  
3 archives, c'est la seule chose que vous avez vue qui a été dite  
4 sur Nuon Chea et So Phim?

5 [10.39.37]

6 R. Oui, tout ce que j'ai < cité > dans mon livre, < c'est tout ce  
7 que j'ai vu >. Si j'en avais vu plus, je l'aurais rapporté, car  
8 ceci a été frappant et ironique et ceci attestait de la mauvaise  
9 compréhension et des mauvais calculs des Vietnamiens.

10 M. LE PRÉSIDENT:

11 Veuillez patienter.

12 Veuillez changer la batterie < du récepteur de l'avocat de Nuon  
13 Chea >.

14 Me KOPPE:

15 Je pense que cela vaut pour tout le monde dans le prétoire. Je ne  
16 suis pas le seul à avoir des problèmes. Et maintenant, je peux  
17 m'entendre.

18 Q. Monsieur l'expert, je m'excuse pour cette interruption.

19 Pouvez-vous redonner votre réponse?

20 [10.40.54]

21 M. MORRIS:

22 R. La citation que j'ai donnée dans mon livre < constitue la  
23 totalité de ce que > j'ai vu. Si j'avais vu d'autres choses, je  
24 les aurais < probablement, quasi certainement, > rapportées. J'ai  
25 trouvé le commentaire vietnamien étrange et il reflétait une

41

1 mauvaise compréhension de la situation politique réelle au sein  
2 du Cambodge.

3 Q. L'histoire vous donne raison lorsque vous parlez de Nuon Chea,  
4 mais pouvez-vous expliquer pourquoi Le Duan et Pham Van Dong  
5 avaient dit que Nuon Chea et So Phim étaient "notre homme", "une  
6 personne qui éprouve de la sympathie pour le Vietnam"?

7 R. C'est probablement en raison de la présence au Nord-Vietnam au  
8 cours des années 50 de Nuon Chea et de So Phim. Si j'ai raison,  
9 alors, cette période <durant laquelle> ils auraient marqué leur  
10 sympathie, <eh bien, les Vietnamiens se sont trompés en croyant  
11 qu'elle avait perduré> après ces premiers contacts.

12 Q. Qu'est-ce qui vous fait dire <qu'après 1975> il n'y avait pas  
13 de contact entre So Phim et Nuon Chea d'une part, et avec les  
14 Vietnamiens d'autre part?

15 R. Je ne suis pas au courant de contacts.

16 [10.42.49]

17 Q. Je le comprends.

18 Je vais vous poser la question suivante. S'il y avait des  
19 contacts forts entre les membres du Politburo vietnamien d'une  
20 part, et Nuon Chea et So Phim d'autre part, conviendrez-vous avec  
21 moi que cela donnerait à Nuon Chea une position <> formidable  
22 <pour obtenir des renseignements> quant à la réalisation des  
23 ambitions du Vietnam?

24 R. Je n'en suis pas sûr, que ce serait le cas, en raison du fait  
25 que, comme je l'ai indiqué, les Vietnamiens étaient <très, très

1 évasifs et souvent> malhonnêtes sur leurs intentions. Je ne suis  
2 pas sûr que les contacts qu'ils auraient pu entretenir avec les  
3 Vietnamiens - je veux parler de So Phim et de Nuon Chea -  
4 auraient pu révéler quelles étaient les intentions du Vietnam.  
5 Cela aurait pu être le cas, mais ce n'est pas <forcé.  
6 Voilà tout ce que je dis>.

7 Q. Tout d'un coup, je n'arrive pas à la retrouver, mais je  
8 donnerai la citation exacte plus tard. Dans le livre de Chanda,  
9 le frère de Heng Samrin - Hem Samrin - est cité comme disant que  
10 Pol Pot en savait tout simplement trop - "il avait toujours une  
11 longueur d'avance sur nous, c'est pour ça que l'intervention  
12 militaire était nécessaire".

13 [10.44.41]

14 M. KOUMJIAN:

15 <> Il n'y a pas de question, il n'y a pas non plus de citation  
16 pour cela. Je ne sais pas pourquoi la Défense veut le dire, s'il  
17 n'y a pas de citation et s'il ne compte pas poser une question à  
18 ce sujet.

19 Me KOPPE:

20 Laissons de côté la citation parce que ce n'est pas important.

21 Q. Je vais essayer différemment.

22 Vous n'avez pas vu des documents d'époque - ou vous ne les avez  
23 pas étudiés -, vous n'avez pas eu de conversation éclairée avec  
24 Nuon Chea. Est-il possible que le Comité permanent du PCK jouisse  
25 d'une position de renseignement formidable lorsqu'il s'agit des

43

1 plans des Vietnamiens et de leur mise en œuvre?

2 M. MORRIS:

3 R. Oui, c'est possible.

4 [10.45.39]

5 Q. Merci.

6 Passons à un autre sujet, qui est bien sûr une question centrale  
7 de votre livre. À un moment donné, j'aimerais vous soumettre des  
8 documents d'époque du Kampuchéa démocratique que vous ne  
9 connaissez pas.

10 Monsieur le Président, j'ai préparé un petit classeur avec une  
11 sélection de tous les documents d'époque du <Kampuchéa  
12 démocratique> relatifs au conflit du Kampuchéa démocratique avec  
13 le Vietnam. Après avoir résumé ces documents, j'aimerais avec  
14 votre permission remettre ce dossier à l'expert, ce classeur.

15 M. LE PRÉSIDENT:

16 Vous y-êtes autorisé.

17 L'huissier veut bien remettre le classeur à l'expert.

18 [10.46.50]

19 Me KOPPE:

20 Je vais donner lecture des documents que je compte utiliser et,  
21 entretemps, vous pouvez déjà examiner chacun de ces documents.

22 Comme je l'ai dit, j'ai 11 documents et je vais donner les ERN  
23 pertinents au moment de discuter de ces documents.

24 Document <E3/799>, il s'agit d'un procès-verbal <d'une réunion  
25 plénière> de la division 920, le 7 septembre 76.

44

1 Le document numéro 2, E3/221, <c'est le> procès-verbal d'une  
2 réunion du Comité permanent intitulée "Examen de la réaction du  
3 Vietnam lors de la cinquième réunion". C'est un PV du 14 mai  
4 <1976>.

5 Le document 3, c'est la "Jeunesse révolutionnaire" - E3/749 -  
6 d'août 1975.

7 Le document 4 - E3/887 -, c'est un rapport du Frère 05, qui est  
8 Saroeun, à l'Oncle 89, à savoir Son Sen, le 23 janvier 76.

9 Le document 5 - E3/884 -, un rapport de Chhean au Bureau 81, du  
10 30 août 77.

11 Document <six> - E3/882 -, un rapport de ce même Chhean au bureau  
12 <91>, 12 août 77.

13 Le document sept - E3/994 -, rapport de Roth au Frère, <inconnu>,  
14 12 août 78.

15 <E3/9741>, dixième (sic) document, PV d'audition de Meas Voeun,  
16 <20> janvier 2014.

17 Et enfin, document 11 - E3/8752 -, entretien avec le DC-Cam de  
18 Meas Voeun.

19 Je reviendrai sous peu sur ces documents.

20 [10.49.24]

21 Q. Monsieur l'expert, j'aimerais discuter avec vous, sur la base  
22 de ces documents, de la réaction du <Kampuchéa démocratique>..

23 Mme LA JUGE FENZ:

24 Veuillez vous rapprocher du microphone, s'il vous plaît.

25 Me KOPPE:

45

1 L'une des positions centrales de votre livre, c'est la réaction  
2 du <Kampuchéa démocratique> par rapport à l'empiétement du  
3 Vietnam et l'incursion du Vietnam en territoire du Kampuchéa  
4 démocratique. Pouvez-vous décrire comment dans votre livre vous  
5 avez qualifié le comportement du <Kampuchéa démocratique> par  
6 rapport à l'empiétement de leur territoire?

7 R. Parlez-vous de la fin 77 ou de 1978?

8 [10.50.38]

9 Q. Je veux parler de la période allant du 17 avril 75 jusqu'à  
10 l'invasion finale en 1978, une période relevant de la compétence  
11 temporelle du tribunal?

12 R. Il y avait eu des différends en matière de territoire entre le  
13 Vietnam et le Cambodge, et cela remonte à longtemps. Vous me  
14 demandez de commenter sur la réaction du <Kampuchéa  
15 démocratique>. Après 1975, je ne suis pas au courant d'incursions  
16 majeures du Vietnam jusqu'à la fin 1977 <>.

17 Q. Je vais un peu vous aider.

18 Dans votre ouvrage, par exemple - 01001779 -, vous dites, vous  
19 parlez <du "comportement bizarrement agressif" du régime  
20 cambodgien".

21 À la page 01001674, vous parlez du Cambodge "qui a initié le  
22 conflit armé".

23 À la page suivante - 01001675 -, vous parlez des actes militaires  
24 de provocation du Kampuchéa démocratique. Un mot qui revient,  
25 c'est "comportement irrationnel", "comportement paranoïaque".



46

1 Vous utilisez ces termes pour parler de la politique vietnamienne  
2 ou de sa mise en œuvre.

3 Pouvez-vous nous dire quelle est votre position centrale <> dans  
4 votre livre?

5 [10.52.56]

6 R. J'ai affirmé qu'en avril 1977, le <Kampuchéa démocratique> a  
7 attaqué <un village vietnamien>, causant un nombre important <>  
8 de victimes civiles. Une fois encore, en septembre 1977, un  
9 incident de ce genre a eu lieu, un incident relayé <aussi, je  
10 crois,> par Nayan Chanda, qui a <été emmené> voir les résultats  
11 de cette attaque qui a vu la mort de nombreux civils vietnamiens.  
12 Mon point de vue, c'est que ces attaques étaient des  
13 provocations, ce qui reflète une irrationalité en raison du fait  
14 que sur le plan militaire, le Kampuchéa démocratique était <bien>  
15 plus faible que le Vietnam.

16 À mon sens, il n'y avait aucun but pour attaquer le territoire  
17 <vietnamien>, aucun but défendable. <En d'autres termes, ce que  
18 je dis, c'est que> je ne sais pas quels intérêts ils servaient en  
19 procédant ainsi, <> je ne comprends pas quels intérêts ils  
20 <servaient>. <Et, plus encore, je pense que cela a rendu> les  
21 dirigeants communistes vietnamiens <> plus déterminés à faire  
22 quelque chose concernant les dirigeants du Kampuchéa.

23 [10.54.37]

24 Q. Deux questions de suivi.

25 Premièrement, comment est-il possible qu'un politologue comme

47

1 vous-même puisse conclure que la réaction du Kampuchéa  
2 démocratique était bizarre, irrationnelle, etc., si vous n'avez  
3 pas examiné en détails les documents d'époque du <Kampuchéa  
4 démocratique>? En d'autres termes, vous parlez d'une attaque du  
5 30 avril 1977, n'est-ce pas vrai qu'en le disant, vous vous  
6 fondez uniquement sur des documents vietnamiens et vous n'avez  
7 pas intégré dans cette conclusion ce qui a conduit à cette  
8 attaque, si elle a existé?

9 R. Ce serait vrai de dire que je ne connais pas les tenants de  
10 cette attaque, <s'il> y a eu des événements qui auraient débouché  
11 sur cette attaque. Mais j'aimerais ajouter une chose. S'il y a eu  
12 des événements ayant conduit à cette attaque, à savoir des  
13 provocations de la part des Vietnamiens, d'une certaine manière,  
14 alors, attaquer les villages vietnamiens semble ne pas être une  
15 bonne réponse - à mon sens.

16 [10.56.26]

17 Q. Cela est sujet à débat, <et> c'est une question très  
18 intéressante. Mais avant de présenter les documents en question,  
19 je vais vous renvoyer à ce qu'a dit Douglas Spike en novembre  
20 1978 devant le Congrès américain. À l'époque, de toute évidence,  
21 il n'était pas en possession de documents attestant de  
22 communications internes dans le Kampuchéa démocratique.

23 Voici ce qu'il dit à l'ERN anglais: 00187396; en français:

24 00344747 - E3/2370.

25 C'est ce même extrait sur les conclusions que je vous ai lu

1 tantôt, il dit au point 5:

2 "La présente guerre frontalière... - il parle en novembre 78 - La  
3 présente guerre frontalière, qui est <de fait> un conflit  
4 communiste <fratricide se poursuit depuis au moins 1970>. Aucun  
5 des camps ne peut être condamné en tant qu'instigateur <pas plus  
6 qu'il n'est> une simple victime."

7 Point 7, qui est le plus important:

8 "Le comportement cambodgien dans la guerre n'est pas aussi  
9 irrationnel qu'il le semble. Il y a une certaine logique, tant en  
10 matière de stratégie et de rhétorique cambodgienne, en  
11 particulier à la lumière de l'histoire du Cambodge."

12 Fin de citation

13 [10.58.12]

14 Je peux me tromper, mais il semble aller dans un autre sens <en  
15 ce qui concerne le> comportement du <Kampuchéa démocratique>  
16 vis-à-vis des Vietnamiens. Est-ce exact?

17 R. Oui. Pour revenir à votre première question, une partie de ma  
18 réaction au comportement du <Kampuchéa démocratique> et ma  
19 conclusion que ce comportement est irrationnel remonte à la  
20 période 70 à 75, lors de la guerre contre le régime de Lon Nol. À  
21 cette époque, les forces du <Kampuchéa démocratique> sont  
22 arrivées à la conclusion que le Vietnam était l'ennemi numéro 1.  
23 <Objectivement>, si on se met à la place du <Kampuchéa  
24 démocratique>, je ne pense pas que le Vietnam était l'ennemi  
25 numéro 1, peut-être un ennemi, mais pas le numéro 1. Le numéro 1,

1 c'était le gouvernement de Lon Nol qu'ils avaient essayé de  
2 renverser.  
3 Alors, essayer de <pousser> les forces du Vietnam du Nord hors du  
4 Cambodge, alors que <celles>-ci venaient aider <les forces du  
5 Kampuchéa démocratique, telles qu'elles seraient connues par la  
6 suite,> dans le cadre de l'insurrection <menée par> Pol Pot...  
7 <alors,> essayer de <pousser> les Vietnamiens <hors> du Cambodge  
8 alors qu'ils venaient apporter leur aide <à l'insurrection khmère  
9 me semble> irrationnel. Ceci est un modèle... est une tendance <que  
10 j'ai appliquée à> ce qui s'est passé entre 77 et 78.  
11 [10.59.54]  
12 Il y a d'autres preuves dans le livre qui parlent <par exemple>  
13 du fait d'ignorer la disparité des forces en termes d'hommes et  
14 d'armement entre le <Kampuchéa démocratique> et le Vietnam. <Je  
15 fournis de nombreux détails.> Ma conclusion, donc, sur  
16 l'irrationalité, <dans ces deux> cas particuliers, ne se base pas  
17 sur ces <seuls> incidents pris isolément.  
18 Q. Avant que je ne passe aux documents que je viens juste de vous  
19 remettre et dont nous pensons qu'ils contestent l'irrationalité  
20 de certains comportements, j'aimerais vous renvoyer au point de  
21 vue de Nuon Chea ou la position de Nuon Chea par rapport aux  
22 ambitions vietnamiennes et leur mise en œuvre.  
23 Voici ce qu'il a dit en janvier 1978. C'est un discours qui a été  
24 prononcé par Nuon Chea à l'occasion de la visite de la veuve de  
25 Zhou Enlai, début 1978, au Cambodge - c'était juste après la

50

1 rupture des relations diplomatiques avec le Vietnam.

2 [11.01.19]

3 Monsieur le Président, le document pertinent est E3/1407 - ERN en  
4 anglais: S00008683; français: S00687052; <00657406> en khmer.

5 Et voici ce que dit Nuon Chea:

6 "Notre peuple cambodgien s'emploie systématiquement à maintenir  
7 des relations étroites et amicales avec tous les pays, qu'ils  
8 soient <proches ou lointains>, en se fondant fermement sur les  
9 principes de respect de l'indépendance et de l'intégrité  
10 territoriale mutuelle, <de> non-ingérence dans les affaires  
11 intérieures des uns et des autres, de non-agression, d'égalité et  
12 de bénéfice mutuel. Et dans le respect des politiques  
13 d'indépendance, de paix et de non-alignement développées dans la  
14 Constitution du Kampuchéa démocratique. Toutefois, notre peuple  
15 cambodgien luttera résolument contre les actes <> de sabotage et  
16 de subversion de l'intérieur tendant à fomenter un coup d'État  
17 pour renverser le Kampuchéa démocratique, contre les actes de  
18 grignotage perpétrés à la frontière et contre tous les actes  
19 d'agression et d'expansion venant de l'extérieur."

20 Fin de citation

21 [11.03.07]

22 Il ne fait pas référence au Vietnam. <> Le pays auquel il fait  
23 référence est évident. Ici, on voit un comportement qui est  
24 parfaitement cohérent en termes de politique étrangère -

25 êtes-vous d'accord?

51

1 R. Je suis d'accord pour dire que c'est ce qu'il apparaît.  
2 Q. Je m'attendais à cette réponse. Voilà qui m'amène maintenant à  
3 ces <> documents. Je vous invite à regarder avec moi le premier  
4 document. J'ai surligné les extraits pertinents pour vous.  
5 Monsieur le Président, le premier document - E3/799 -, ERN  
6 <00184777> en anglais; en français: 00323914 et suivante; khmer:  
7 <00083157 et suivant> -, c'est un petit document qui ne fait que  
8 quelques pages.  
9 Son Sen, commandant en chef <et membre> du Comité permanent,  
10 s'adresse aux membres de la division 920 <le> 7 septembre 1976.  
11 Vous en conviendrez, c'est un document parfaitement interne qui  
12 n'était pas censé sortir.  
13 Il est dit la chose suivante, page 5 de ce même document:  
14 [11.05.07]  
15 "Notre révolution est une révolution socialiste et c'est déjà une  
16 révolution profonde. Par rapport au Vietnam, voici notre  
17 position.  
18 1. Nous ne serons pas ceux qui provoqueront des problèmes. 2.  
19 Mais nous devons défendre notre territoire absolument et ne  
20 laisser absolument personne s'en emparer ou le violer.  
21 <3.> Si le Vietnam envahissait, nous lui demanderions de se  
22 replier. S'il refusait, nous l'attaquerions."  
23 Je comprends que c'est la première fois que vous voyez ce  
24 document. Quelle est votre réaction?  
25 R. Je ne peux <que> prendre <pour argent comptant> ce que j'ai

52

1 sous les yeux et je ne sais pas dans quel contexte cette  
2 déclaration a été faite. Cela semble suggérer qu'à cette  
3 époque-là, il n'y avait pas de problèmes graves opposant les deux  
4 pays. Il y avait toutefois une crainte, la crainte qu'il y ait  
5 par la suite des problèmes entre les deux pays.

6 [11.06.36]

7 Q. Je comprends, je vous demande de prime abord quelle est votre  
8 réaction et j'entends bien que cela n'est pas aisé. Mais en  
9 termes de politique étrangère, de politique <militaire> envers le  
10 Vietnam à l'époque, est-ce que cela vous semble irrationnel,  
11 bizarre, ou quelques soient les qualifications que vous  
12 souhaiteriez donner à cette politique?

13 R. Non. Accessoirement, j'aimerais dire que les gens qui se  
14 comportent de façon bizarre ou irrationnelle ne le font pas tout  
15 le temps.

16 Q. C'est très vrai. C'est pourquoi nous passons maintenant au  
17 deuxième document.

18 J'aimerais vous montrer ici la constance. Le document E3/221, le  
19 deuxième document que vous avez sous les yeux. Ici, <Son Sen>  
20 s'adresse non pas verticalement, mais horizontalement à ses pairs  
21 dans le Comité permanent. Il y a Nuon Chea, Pol Pot, Ieng Sary,  
22 Vorn Vet, Khieu Samphan, le Camarade Ya de la région Nord-Est. Et  
23 voici ce qu'il dit lorsqu'il parle des problèmes à la frontière.  
24 Je vous renvoie à la partie en vert, la partie que j'ai  
25 surlignée.

53

1 [11.08.28]

2 Monsieur le Président, c'est l'ERN: 00182696; en français:

3 00386178; en khmer: 00000813.

4 Voici ce que le Camarade <Khieu,> Son Sen, dit, notamment à Nuon

5 Chea:

6 "À la frontière, ils entraient continuellement, sans arrêt. Nous

7 ne leur avons pas cherché de problème du tout. D'expérience,

8 s'ils entraient et si nous ne les repoussions pas, ils ne

9 partaient pas. Lorsque nous étions stricts, ils partaient. Ça

10 s'est passé au Ratanakiri. Quant au Mondolkiri, nous ne les avons

11 <pas> attaqués du tout parce que nous avons respecté les

12 directives du Parti <à la lettre et nous ne laissons pas la

13 situation s'envenimer>."

14 Il y a d'autres extraits très intéressants, mais étant donné que

15 j'ai peu de temps à disposition, je vais me limiter à celui-là.

16 Même question: est-ce que ce comportement vous paraît

17 irrationnel?

18 [11.09.53]

19 R. Non, mais j'ai besoin de davantage de contexte. Qui sont ces...

20 de qui s'agit-il? Est-ce que ce sont les forces vietnamiennes ou

21 est-ce que ce sont des civils du Mondolkiri?

22 Parce que vous n'êtes pas sans savoir que la population civile du

23 côté cambodgien et du côté vietnamien à Mondolkiri et au

24 Ratanakiri ont beaucoup en commun. Alors est-ce que c'est

25 considéré comme une violation par des civils<, des représentants



54

1 de l'État ou> des soldats me semble une question <> importante.

2 Q. Oui, je comprends tout à fait, c'est pourquoi je <ne> vous  
3 montre <pas> seulement des documents de haut niveau, mais aussi  
4 d'autres documents envoyés d'en bas vers le haut.

5 Je passe à présent au troisième document que vous avez, c'est un  
6 extrait d'un numéro de la "Jeunesse révolutionnaire" dont  
7 l'objectif était d'éduquer des jeunes cadres.

8 C'est le document... le numéro de août 75, E3/749.

9 [11.11.11]

10 Me GUIRAUD:

11 Merci, Monsieur le Président.

12 Juste une question pour comprendre l'exercice. Nous voulons  
13 savoir si les documents présentés par le conseil de Nuon Chea ont  
14 été envoyés à l'expert avant. Est-ce que l'expert a pris  
15 connaissance de ces documents avant de venir témoigner ou est-ce  
16 qu'il les découvre aujourd'hui pour la première fois?

17 Parce que nous avons vérifié, c'est effectivement sur la liste  
18 des documents qui ont été envoyés, mais il semble que l'expert  
19 les découvre pour la première fois. C'est juste pour comprendre  
20 ce qui se passe, pour...

21 Me KOPPE:

22 Je suis certain que M. Morris peut tout à fait répondre lui-même.

23 Q. C'est la première fois que vous voyez ce document, n'est-ce  
24 pas?

25 [11.12.07]

1 M. MORRIS:

2 R. C'est exact. C'est la première fois que je vois ces documents.

3 Mme LA JUGE FENZ:

4 Je ne suis pas intervenue plus tôt parce que cet expert ne me  
5 pose pas de problème, mais si, Monsieur l'expert, vous n'êtes pas  
6 à l'aise parce que vous avez besoin de lire l'intégralité du  
7 document, n'hésitez pas à nous le dire. Je vous laisse libre de  
8 choisir.

9 Me KOPPE:

10 J'allais rebondir là-dessus, Madame la juge Fenz. Il me semblait  
11 que j'avais la possibilité de poser des questions jusqu'à 14  
12 heures et j'avais prévu de lui donner les documents pendant la  
13 pause déjeuner, mais malheureusement, cela n'est pas possible.

14 Q. Ainsi, Monsieur Morris, "Jeunesse révolutionnaire", troisième  
15 document - ERN: 00532686 en anglais; khmer: 00399114; et, en  
16 français: 00593942.

17 L'instruction s'adresse à tous les jeunes cadres et voici ce qui  
18 est dit:

19 [11.13.12]

20 "Le long de la frontière, il est impératif de faire attention. Il  
21 ne faut pas faire quoi que ce soit qui provoquerait des problèmes  
22 avec <la population> des pays voisins. Toutefois, il est  
23 également impératif de défendre et de <ne pas leur permettre de  
24 violer ou d'insulter> notre nation et de notre peuple."

25 C'est une instruction qui va, bien sûr, au-delà, qui est beaucoup

56

1 plus vaste, mais à première vue, est-ce que vous pensez que c'est  
2 une instruction irrationnelle qui est là donnée aux jeunes  
3 cadres?

4 [11.14.02]

5 M. MORRIS:

6 R. Non, cela ne semble pas être une instruction irrationnelle  
7 donnée aux jeunes cadres. J'aimerais toutefois insister, à votre  
8 attention et à celle du tribunal, cette période temporelle -  
9 c'est-à-dire 1976, si je ne me trompe pas -, la période, donc,  
10 qui concerne ce document... - non, là, en fait, c'est même août  
11 1975. Eh bien, à cette époque-là, ce n'est pas à mon avis une  
12 période de <forte> tension entre les deux <pays>. Il y avait  
13 quelques tensions autour de quelques îles, mais seules  
14 quelques-unes. Donc, cette période-là n'est pas la période  
15 pendant laquelle la tension était à son comble. Et, à mon avis,  
16 d'après mon analyse, <les fortes> tensions commencent en 1977.

17 [11.14.52]

18 Q. Nous avons également des documents qui concernent cette  
19 période aussi. Voyons si j'arrive à avancer. Je vais passer au  
20 document suivant, c'est le document numéro 4 - pour vous, donc,  
21 le numéro 4, le document E3/887.

22 Comme je l'ai dit un peu plus tôt, c'est un télégramme, une  
23 instruction qui est partie du bas et qui a été envoyée vers le  
24 haut, à la hiérarchie. Vous voyez que ce document a été écrit par  
25 05, c'est-à-dire le commandant Sarun (phon.) - je crois que je

1 l'ai dit correctement. C'est adressé à Oncle 89, c'est le code  
2 pour Son Sen - 00185223 pour l'anglais; khmer: 00021448; en  
3 français: 00283096. C'est un document d'une page seulement.  
4 Voici ce qu'il écrit à Son Sen:  
5 [11.16.00]  
6 "La nuit du 22 janvier 76, les Vietnamiens sont secrètement  
7 <venus dans notre camp, sur le front et à l'arrière, et ont>  
8 attaqué nos patrouilles. <>  
9 3. Nous ne les avons pas <> attaqués. Nous <continuons de  
10 négocier fermement> parce que c'est notre territoire.  
11 5. J'ai organisé les forces <en attendant> la décision <finale>  
12 du Parti.  
13 Comme j'ai mentionné ci-dessus, je <demande à pouvoir attaquer  
14 tous les endroits où se trouvent des Vietnamiens>. <Seulement  
15 s'ils> sont au Cambodge, j'attaquerais en bloc. Mais il n'y a pas  
16 encore de décision finale de l'Angkar. <Je fais preuve de  
17 maturité politique en m'efforçant de le tolérer. Nous n'avons pas  
18 ouvert le feu, pas même une seule balle, alors que nous  
19 attendons> l'avis de l'Angkar."  
20 <Et un peu plus bas:  
21 "Nous n'avons pas encore riposté.">  
22 Donc, à nouveau, je vous demande quelle est votre première  
23 réaction.  
24 Est-ce vous pensez que c'est là un comportement <incontrôlé,>  
25 irrationnel, <> à la frontière entre le Kampuchéa démocratique et

1 le Vietnam?

2 [11.17.18]

3 R. Non, pas du tout.

4 Q. Je vais encore prendre un document et, malheureusement, il va  
5 me falloir conclure.

6 À nouveau, c'est un document très intéressant parce qu'il parle  
7 de négociation.

8 C'est le document 5 pour vous - E3/884 -, les ERN sont <00182762>  
9 en anglais; en khmer: 00001237; en français: 00386257:

10 "Notre peuple et Armée révolutionnaire <ont> une volonté pure  
11 envers l'armée et le peuple vietnamien qui sont notre voisin.  
12 Nous ne souhaitons aucun conflit avec le Vietnam. D'après ce que  
13 j'ai pu observer au cours des événements passés, lorsque les  
14 camarades" - vietnamiens - "nous ont envahis dans une certaine  
15 mesure, <les camarades ont toujours affirmé> que nous <les>  
16 avons <> envahis à tel ou tel degré. Pour nous, en ce qui nous  
17 concerne, nous souhaitons réaffirmer que nous ne violerons rien  
18 du tout, même pas la moindre petite chose qui appartienne au  
19 Vietnam. Toutefois, nous allons toujours défendre <de façon  
20 absolue> notre indépendance et notre intégrité territoriale en  
21 fonction des frontières actuelles."

22 [11.18.58]

23 Un petit peu plus bas, paragraphe 3:

24 "Nous pensons que <les objectifs principaux> des Vietnamiens, <à  
25 savoir> de ne pas <arrêter de> provoquer des conflits <à la

1 frontière>, <ont> également directement liés au fait <de ne> pas  
2 attirer l'attention du grand public <sur les> situations graves  
3 provoquées par le Vietnam."

4 Quelle est votre réaction?

5 R. C'est à remettre dans le contexte de ce qu'il se passait sur  
6 le terrain à l'époque. Et je ne sais tout simplement pas si les  
7 événements qui sont décrits au début du document ont bel et bien  
8 eu lieu. Ça permettrait de déterminer si je pense, oui ou non,  
9 que c'est irrationnel. Il n'y a rien dans les termes utilisés qui  
10 soit irrationnel.

11 [11.20.09]

12 Q. Je comprends. Bien, avançons, étant donné les contraintes de  
13 temps.

14 Je reviens à un <domaine> que vous connaissez très bien.

15 Pouvez-vous décrire les relations du Kampuchéa démocratique avec  
16 la Thaïlande?

17 Quel a été le comportement du Kampuchéa ou l'attitude du  
18 Kampuchéa démocratique avec le Laos?

19 J'en viens directement aux faits. Est-il vrai qu'à partir de  
20 1977-1978, les relations avec le voisin thaï étaient très bonnes  
21 et que les problèmes qui avaient cours à la frontière, ce n'était  
22 pas le commandement central à qui les Thaïs le reprochaient, mais  
23 des parties tierces, et que, à vrai dire, les relations entre la  
24 Thaïlande et le Cambodge étaient bonnes et <restaient> bonnes?

25 [11.21.30]

60

1 R. Je pense que l'on ne peut pas tirer trop de conclusions <à  
2 partir de la première réaction thaïlandaise face> aux combats qui  
3 ont lieu en 1978 à la frontière thaïlandaise avec le Cambodge.  
4 Les Thaïs ne sont pas belliqueux et agressifs, ils n'aiment pas  
5 résoudre les conflits par la force nécessairement, ils préfèrent  
6 auparavant négocier une résolution du conflit. Je pense qu'au  
7 départ, ils ont pensé de façon raisonnable qu'il y avait  
8 peut-être un commandant local qui agissait de son propre chef.  
9 Mais la constance <et la persistance> de ces attaques contre la  
10 Thaïlande en <1976 auraient> amené les Thaïs à éventuellement  
11 considérer que c'était là bel et bien une politique centrale.  
12 Alors, je ne <suis pas certain que les régions frontalières  
13 recevaient des ordres du Centre pour mener ces politiques>, mais  
14 <il semble étrange> qu'ils <aient> persisté à attaquer les Thaïs  
15 <s'il n'y avait pas eu une quelconque autorisation> du Centre.  
16 [11.22.53]

17 Q. ERN, page 01001748, c'est ce que vous dites. Je vais vous  
18 relire ce que vous dites. Vous abordez ces conflits frontaliers.

19 Vous dites:

20 "Les deux dirigeants thaïs les plus importants ont refusé de  
21 blâmer la direction ou les dirigeants du Kampuchéa démocratique à  
22 Phnom Penh."

23 Et page 01001742 (sic):

24 "Le ministre des affaires étrangères thaï, Uppadit  
25 Pachariyangkun, lors d'un banquet, parle <d'attaques> qui

61

1 n'émanent pas du commandement central, mais d'une 'tierce  
2 partie'" - entre guillemets.  
3 J'avance rapidement.  
4 Chanda a dit qu'à un moment donné après l'invasion vietnamienne,  
5 "Bangkok avait peur que <les chars aillent> plus loin<, jusqu'en>  
6 Thaïlande". Donc, si vous comparez la situation avec la Thaïlande  
7 à la situation avec le Vietnam, convenez-vous avec moi qu'en ce  
8 qui concerne <les représailles à l'encontre de la> Thaïlande, le  
9 comportement du Kampuchéa démocratique a été extrêmement  
10 rationnel et pas du tout bizarre?  
11 [11.24.33]  
12 R. Je ne suis pas nécessairement d'accord. <À> une époque où le  
13 Kampuchéa démocratique était impliqué dans <un> conflit <très>  
14 grave, <un conflit à grande échelle avec le Vietnam,> la dernière  
15 chose dont ils avaient besoin, c'était un conflit avec leurs  
16 voisins à l'Ouest <>. Et, de fait, <s'il> y avait <eu> des  
17 commandants <locaux> qui s'adonnaient à des actes de provocation  
18 envers la Thaïlande, j'aurais eu tendance à croire que les  
19 autorités centrales à Phnom Penh auraient mis <immédiatement> un  
20 terme à ces attaques. J'ai été surpris de voir qu'ils ne  
21 l'avaient pas fait.  
22 C'est pourquoi cette persistance à attaquer me semble être le  
23 reflet d'une attitude qui émanait du commandement central.  
24 En ce qui concerne l'attitude des Thaïs, je crois avoir déjà  
25 répondu. Les Thaïs n'ont pas ménagé leurs efforts pour essayer



1 <d'éviter un conflit>. C'est leur façon de <se comporter en  
2 matière de politique étrangère. Ce sont des gens qui évitent les  
3 conflits.>

4 [11.25.38]

5 Q. À nouveau, un sujet très intéressant. J'aimerais beaucoup en  
6 discuter <d'avantage avec vous>, mais malheureusement, je n'ai pas  
7 le temps. Je vais donc passer à un autre sujet que j'aimerais  
8 aborder brièvement.

9 Tout au long de votre livre, vous parlez du PCK, que vous  
10 qualifiez non seulement de maoïste, mais même d'hypermaoïste.  
11 Alors, je ne sais pas exactement ce que cela veut dire. Pourquoi,  
12 à votre avis, donc, le PCK est-il maoïste?

13 Et, si vous le pouvez, tenez compte également de ce que Heder  
14 appelle "le mythe du PCK <comme étant> maoïste".

15 R. Le Parti communiste du Kampuchéa avait une orientation maoïste  
16 parce que bon nombre des politiques nationales du Kampuchéa  
17 démocratique étaient modelées sur "le Grand Bond en avant",  
18 c'est-à-dire mettre les gens à la campagne, les déplacer depuis  
19 les villes, mettre l'accent sur le travail manuel comme étant une  
20 forme de libération personnelle.

21 Tous ces éléments étaient des idées de Mao Zedong. La raison pour  
22 laquelle j'ai utilisé le terme "hypermaoïste" est que les  
23 dirigeants du Kampuchéa démocratique ont eu le sentiment qu'il  
24 fallait aller plus vite, qu'il fallait aller plus loin encore que  
25 ne l'avait fait Mao en Chine, en essayant d'obtenir un "état

1 communiste pur", comme ils l'appelaient.

2 Il y avait donc <une> sensation <frénétique> qu'il était  
3 absolument nécessaire d'aller plus <vite> et de créer ce que les  
4 dirigeants du Kampuchéa démocratique considéraient comme <ce qui  
5 serait> la forme la plus pure de révolution communiste.

6 [11.27.54]

7 Ce à quoi fait référence Heder, c'est l'influence des Vietnamiens  
8 sur le mouvement communiste du Kampuchéa <>, dans une certaine  
9 mesure. Il me semble qu'il y a effectivement bel et bien eu une  
10 influence vietnamienne, mais, à mon avis, l'influence maoïste a  
11 pris le <> dessus.

12 Q. Mon client n'est pas assis ici, et, bien sûr, je n'ai pas le  
13 droit de déposer à sa place, mais il serait très contrarié si on  
14 le qualifiait de maoïste.

15 Je vais parler de Truong Chinh, un idéologue vietnamien très  
16 important. Pouvez-vous nous dire qui était cette personne?

17 Comment décririez-vous la façon dont il considérait l'idéologie  
18 marxiste-léniniste?

19 [11.28.58]

20 R. Truong Chinh était membre du Politburo du Parti communiste du  
21 Vietnam. Truong Chinh<, qui veut dire "longue marche" en  
22 vietnamien,> indiquait une affinité pour <la Chine maoïste>.

23 Truong Chinh était le Secrétaire général du Parti à l'époque où  
24 il y avait une grande influence chinoise <sur les Vietnamiens>  
25 dans les années 1950. Après la <soi-disant> réforme agraire qui

64

1 <de fait a été une campagne de terreur> lancée par les  
2 communistes vietnamiens contre la population civile, <une fois  
3 qu'elle a échappé à tout contrôle et qu'elle a provoqué> des  
4 soulèvements à certains endroits du Vietnam, <> Truong Chinh a  
5 été limogé de la position de Secrétaire général. C'est lui que  
6 l'on a <copieusement> blâmé.  
7 Donc, c'était lui qui avait les liens les plus forts avec les  
8 Chinois dans la direction vietnamienne. D'après mes études, il y  
9 avait des factions prochinois, prosoviétiques <et une> plutôt  
10 pro-neutres et pro-indépendance, qui divisaient les dirigeants  
11 vietnamiens. <Il y avait souvent des luttes de pouvoir ou au  
12 moment des prises de décision entre ces factions.> Et Truong  
13 Chinh était du côté des pro-Chinois.

14 [11.30.28]

15 Q. Je vais vous demander de ne pas parler trop près du micro,  
16 sans quoi cela coupe le son.

17 En résumé, êtes-vous en train de dire que Truong Chinh était  
18 maoïste?

19 M. LE PRÉSIDENT:

20 Veuillez patienter, Monsieur l'expert.

21 M. MORRIS:

22 R. Je pense que Truong Chinh, le Parti communiste vietnamien,  
23 <n'ont pas suivi> la politique du Parti communiste chinois après  
24 1956. Jusqu'en 56 ils ont suivi toutes les politiques  
25 institutionnelles <du Parti communiste chinois. Mais,> après la

65

1 "campagne des Cent Fleurs", ils ont perdu le contrôle <et face  
2 aux demandes de libéralisation>, ils ont mis un terme à cette  
3 campagne et n'ont pas continué <dans les années qui ont suivi à>  
4 copier la politique chinoise, notamment le "Grand Bond en avant".  
5 Alors, votre question - est-ce que je considère que Truong Chinh  
6 est maoïste? -, je dirais qu'il était un maoïste <modéré et que>  
7 les leaders du Kampuchéa démocratique étaient <des maoïstes  
8 radicaux dans leur> orientation idéologique. <Cela signifie  
9 qu'ils étaient> inspirés <par les politiques> de Mao Zedong.

10 [11.32.11]

11 Q. Comme Ho Chi Minh <le faisait.> Ils rendaient hommage à Mao  
12 Zedong, mais <cela ne fait pas des communistes vietnamiens ou des  
13 marxistes-léninistes vietnamiens des maoïstes. N'êtes-vous pas  
14 d'accord avec moi?>

15 R. C'est parce qu'après 1976 les Vietnamiens ont cessé <d'imiter>  
16 la Chine en raison de leur mauvaise expérience du maoïsme, qui a  
17 déstabilisé leur contrôle politique dans une certaine mesure en  
18 1956. Ils ont donc pris du recul, je le crois. Ils ont retenu  
19 certaines institutions de la Chine maoïste, <les institutions  
20 sociales de base,> mais ont cessé <d'imiter> les autres  
21 politiques maoïstes de la Chine.

22 Q. Pour résumer ce point qui est très crucial pour mon client -  
23 je vais donner les références sous peu, Monsieur le Président -,  
24 je vais citer... cette citation directe peut être mise en doute,  
25 mais <c'est> vrai que dans l'ouvrage de Thet Sambath et Gina

66

1 Chon, où ils ont des entretiens avec Nuon Chea, Nuon Chea a dit  
2 que la plus grande influence sur son idéologie et sa vision du  
3 marxisme-léninisme est de loin celle de Truong Chinh.

4 Si tel est le cas, comment décririez-vous l'idéologie de Nuon  
5 Chea?

6 [11.34.17]

7 R. Si Nuon Chea a dit que Truong Chinh était le <dirigeant  
8 communiste vietnamien ayant eu la plus grande influence sur lui,  
9 il admet que la faction prochinoise du Parti vietnamien a eu une>  
10 influence sur le Parti communiste <cambodgien>. Il faudrait  
11 considérer ce qui s'est passé sous l'État du Kampuchéa  
12 démocratique afin de conclure s'ils étaient ou non idéologiques  
13 et quelles étaient leurs inspirations. Il est difficile d'éviter  
14 la conclusion que la Chine de Mao avait une grande influence et  
15 <a largement inspiré> Pol Pot et d'autres membres.

16 Je ne sais pas s'il y a eu des désaccords entre Nuon Chea et Pol  
17 Pot, je l'ignore, <> sur <ces questions>. Mais j'en doute d'après  
18 ce que j'ai vu de ce que Nuon Chea a dit de Pol Pot, <de sa  
19 déférence et de son respect à l'égard de> Pol Pot. <Ils avaient  
20 peut-être> quelques divergences. Mais la révolution cambodgienne  
21 doit être comprise en termes de ce qui a été fait, <et pas  
22 seulement> en termes de ce qu'ils ont dit.

23 [11.35.44]

24 Q. Je vais essayer d'aborder deux autres sujets, si le temps me  
25 le permet.

67

1 Dans votre livre - 01001772 -, vous parlez de la campagne de  
2 propagande des Vietnamiens qui a commencé juste après la rupture  
3 des relations diplomatiques en 1978. À la même page, vous parlez  
4 d'une tentative de légitimer le renversement imminent du régime  
5 <communiste> cambodgien.

6 À 01001881, vous parlez d'une réunion en début 78 entre le  
7 Vietnam et une délégation du département de propagande de l'Union  
8 soviétique. Pouvez-vous expliquer en quoi consistait cette  
9 réunion? Quels étaient les membres de la délégation soviétique?

10 R. Je m'excuse, je ne me souviens pas de ce détail du livre.

11 Q. Je le comprends, mais est-ce exact de dire qu'immédiatement  
12 après la rupture des relations diplomatiques, les Soviétiques -  
13 je présume les Allemands <de l'Est> et d'autres <> - sont venus  
14 aider les Vietnamiens dans leur effort de propagande?

15 [13.27.30]

16 R. Sans nul doute.

17 Q. Douglas Pike - E3/2370 - parle également de la propagande -  
18 ERN en anglais: 0018738...

19 M. LE PRÉSIDENT:

20 Maître, veuillez répéter les ERN, qui n'ont pas été saisis par  
21 les interprètes.

22 Me KOPPE:

23 E3/2370 - il n'y a pas d'ERN en khmer; ERN en anglais: 00187389;  
24 en français: 00344740.

25 Voici ce que dit Douglas Pike au Congrès:

68

1 "Les deux camps <ont fait des surenchères à l'adresse de  
2 l'opinion publique internationale, les Vietnamiens bien plus  
3 ingénieusement que les Cambodgiens>."

4 <> Êtes-vous d'accord et pourquoi?

5 [11.38.42]

6 M. MORRIS:

7 R. Oui, je suis d'accord, et c'est parce que les Vietnamiens ont  
8 une histoire beaucoup plus <longue> de formation par les  
9 Soviétiques et les Chinois <dans> l'art de la propagande.

10 Q. Je vais avancer à l'ère contemporaine. Vous êtes politologue.  
11 Aujourd'hui, est-ce que vous étudiez toujours la politique  
12 étrangère russe et, plus particulièrement, la propagande russe et  
13 la campagne de désinformation des Russes - lorsqu'il s'agit de  
14 l'Ukraine ou de la Syrie, par exemple?

15 R. Oui, je m'intéresse de très près à cette campagne de  
16 désinformation, concernant spécialement l'Ukraine.

17 Q. Avez-vous pu établir un parallèle entre la propagande soutenue  
18 par les Soviétiques, par exemple la désinformation en 78 en ce  
19 qui concerne le Vietnam et le Kampuchéa, et la situation à  
20 l'heure actuelle, à l'époque contemporaine?

21 R. Je pense que, en 1978, les Soviétiques reprenaient la ligne  
22 vietnamienne par rapport au Cambodge. Les Vietnamiens étaient  
23 habiles en <matière> d'agitation et <de> propagande <>. Ils  
24 n'avaient pas besoin des Soviétiques pour leur apprendre quoi que  
25 ce soit <fin 1978>. Ils <l'apprenaient depuis> des décennies. Et

69

1 les Soviétiques <se contentaient de suivre> la ligne  
2 vietnamienne, car ils étaient alignés.

3 [11.40.50]

4 Q. Je vais reformuler.

5 Pour moi, ce qui est le plus intrigant - et <je l'espère> pour  
6 d'autres -, c'est pourquoi le Vietnam<, un pays> prosoviétique,  
7 <stalinien>, pourquoi <lui a-t-on accordé foi> lorsqu'il disait  
8 que c'est le Kampuchéa démocratique qui avait commencé les  
9 hostilités<, qui avait lancé les premières provocations>?

10 Pourquoi croire ces Vietnamiens prosoviétiques?

11 R. Vous demandez pourquoi, moi, j'y accorde foi?

12 Mme LA JUGE FENZ:

13 On ne comprend plus. Alors, qui accorde foi à qui?

14 [11.41.45]

15 Me KOPPE:

16 Je vais reformuler.

17 Q. Il semble, peut-être pas au début, mais plus tard, que des  
18 chercheurs, des diplomates ou toutes personnes qui s'intéressent  
19 aux faits survenus entre <75> et 79 semblent accorder foi sans  
20 réserve à la propagande vietnamienne et à leurs récits. Les  
21 Vietnamiens disent que "à cause <des incursions permanentes> du  
22 Kampuchéa démocratique, on a été forcés d'envahir le pays".

23 Pouvez-vous me donner des éclaircissements?

24 M. KOUMJIAN:

25 Est-ce qu'on peut préciser la question? Je crois qu'elle a



70

1 changé. La première question était: pourquoi croire que le  
2 Cambodge a attaqué le Vietnam en premier? Il voulait aussi parler  
3 des motivations de l'invasion vietnamienne - était-ce à cause des  
4 incursions? <Ce sont deux questions très différentes.>

5 Mme LA JUGE FENZ:

6 Il a caractérisé cela de "propagande", et c'est un élément  
7 supplémentaire.

8 [11.42.58]

9 Me KOPPE:

10 Je n'ai pas d'autres termes que de qualifier cela de propagande  
11 venant <des Vietnamiens> prosoviétiques, mais je vais reformuler.

12 Q. La campagne de propagande <bien plus habile> des Vietnamiens  
13 appuyée par les Soviétiques, cette campagne dit que:

14 C'est le PCK et le <Kampuchéa démocratique> qui ont commencé <ces  
15 provocations, ces> incursions. <Nous devons réagir.> Ils ont  
16 commencé à nous attaquer en <avril> 1977. Nous <ne pouvions rien  
17 faire d'autre.>

18 Est-ce exact de dire que ces allégations sont acceptées comme  
19 étant exactes? Si oui, comment est-ce possible?

20 [11.43.53]

21 M. MORRIS:

22 R. Nous avons des informations limitées sur ce qui se passait  
23 effectivement entre le Vietnam et le Cambodge. Vous venez de  
24 présenter à la Chambre une série de documents du <Kampuchéa  
25 démocratique> qui, je présume, viennent du DC-Cam. Certainement

71

1 <une majorité> de personnes ne sont pas familières <avec ces  
2 documents ou leur contexte>. Sur la base du peu que nous <savons  
3 ou que nous> savons, c'était la conclusion qui a été tirée.

4 Je ne pense pas que ce soit à cause de la propagande  
5 vietnamienne, je pense que les gens ont vu le résultat. La  
6 propagande vietnamienne a certainement joué un rôle, mais les  
7 gens ne pouvaient voir aucune autre explication.

8 Q. Dernière question de suivi.

9 Convenez-vous avec moi qu'après l'invasion vietnamienne et son  
10 occupation ultérieure du Cambodge pendant dix années, <cela> a  
11 conduit la communauté internationale à considérer le Vietnam  
12 comme une nation <paria>?

13 R. Oui.

14 Q. Et pourquoi?

15 [11.45.20]

16 R. Parce que les Vietnamiens n'ont pas simplement renversé le  
17 régime du <Kampuchéa démocratique>, mais ils ont occupé le pays  
18 pendant dix ans et ont tenté de créer un régime à leur propre  
19 image au Cambodge. Ainsi, la plupart des gens considéraient que  
20 les activités du Vietnam n'étaient pas simplement défensives,  
21 mais plutôt offensives, afin de créer un État client au Cambodge.

22 Q. N'est-ce pas vrai que <sans le veto de> l'Union soviétique, en  
23 janvier 79, <> au Conseil de sécurité, la communauté  
24 internationale aurait <condamné> le Vietnam pour avoir violé la  
25 Charte <des Nations Unies> en commettant un acte <intolérable>

1 d'agression? Et ce n'est qu'à cause du veto soviétique que cela  
2 n'a pas été le cas?

3 R. Oui, c'est vrai.

4 Nous voyons dans les votes de l'Assemblée générale au fil des  
5 années qu'il y a eu des votes contre la présence vietnamienne au  
6 Cambodge et une demande de retrait des Vietnamiens. Et ces votes  
7 n'ont cessé de s'accroître, après 1979, au fil des ans. Ceci a  
8 conduit à conclure que la grande majorité au sein de la  
9 communauté internationale était opposée à l'invasion vietnamienne  
10 du Cambodge, en particulier l'occupation du Cambodge pendant dix  
11 ans.

12 [11.47.09]

13 Q. Toute dernière question.

14 Convenez-vous avec moi que l'invasion était tout sauf une  
15 intervention humanitaire?

16 R. Oui. Je ne pense pas que dans leur intention, l'invasion du  
17 Vietnam était de nature humanitaire. Je pense que les valeurs  
18 humanitaires font partie de l'ethos du Politburo du Parti  
19 communiste vietnamien, même si l'invasion a eu des conséquences  
20 humanitaires. <Mais ce n'était pas> là leur intention.

21 Me KOPPE:

22 Je vous remercie.

23 M. LE PRÉSIDENT:

24 Merci.

25 Le moment est opportun de prendre une pause déjeuner. La Chambre

73

1 suspend les travaux jusqu'à 13h30.  
2 Huissier d'audience, veuillez conduire l'expert à la salle  
3 d'attente et veuillez prendre soin de lui, puis le ramener dans  
4 le prétoire pour 13h30.  
5 Agents de sécurité, veuillez conduire Khieu Samphan dans la salle  
6 d'attente du sous-sol et veuillez le ramener dans le prétoire à  
7 13h30.  
8 L'audience est suspendue.  
9 (Suspension de l'audience: 11h48)  
10 (Reprise de l'audience: 13h34)  
11 M. LE PRÉSIDENT:  
12 Veuillez vous asseoir.  
13 Reprise de l'audience.  
14 Je vais passer la parole au co-procureur pour poser des questions  
15 à l'expert.  
16 Vous avez la parole.  
17 INTERROGATOIRE  
18 PAR M. KOUMJIAN:  
19 Merci. Bonjour, Monsieur le Président, chers confrères.  
20 Monsieur l'expert, bonjour.  
21 Monsieur l'expert, il s'agit d'un procès pénal, je commencerai en  
22 me focalisant sur les crimes reprochés en l'espèce, dont vous  
23 n'êtes que peu familier.  
24 [13.35.31]  
25 Q. Parmi les accusations, il y a le meurtre, l'exécution,

74

1 l'extermination et les purges d'ennemis à des endroits comme  
2 S-21, la prison de Tuol Sleng, et d'autres centres de sécurité à  
3 travers le pays - les purges des soldats de la zone Est et les  
4 purges des groupes tels que les anciens soldats de Lon Nol.  
5 Monsieur Nuon Chea, dans un livre cité par son conseil il y a  
6 quelques mois... - E3/4202; 0075752 (sic). Il est dit dans cet  
7 ouvrage: "Nuon Chea ne s'excuse pas pour S-21, même si sa nièce  
8 <et d'autres proches> de lui y <ont> été envoyés".  
9 Professeur, dans votre recherche, avez-vous jamais rencontré quoi  
10 que ce soit qui indiquerait que les autorités du Kampuchéa  
11 démocratique ont <jugé> les personnes arrêtées ou exécutées <>  
12 devant un tribunal quelconque?  
13 [13.36.41]  
14 Me KOPPE:  
15 Monsieur le Président, on m'a interrompu tout le temps. Pour  
16 cela, j'aimerais donc avoir les ERN.  
17 M. KOUMJIAN:  
18 Oui, j'ai donné les ERN.  
19 Mme LA JUGE FENZ:  
20 On vient de les donner.  
21 M. KOUMJIAN:  
22 Oui, je les redonne: 00757521.  
23 Me KOPPE:  
24 Qu'en est-il des ERN en khmer et en français? C'est sur cela que  
25 portait ma question.

75

1 M. KOUMJIAN:

2 Très bien. Nous allons les retrouver pour vous.

3 Q. La question est: dans vos recherches, avez-vous trouvé des  
4 preuves établissant que les Khmers rouges ont passé en jugement  
5 devant un tribunal <une de> ces personnes arrêtées et exécutées?  
6 [13.37.50]

7 M. MORRIS:

8 R. Dans ma recherche, je n'ai trouvé aucune preuve que les  
9 personnes exécutées aient été passées en jugement devant un  
10 quelconque tribunal.

11 Q. Dans votre recherche, <notamment dans les> archives  
12 soviétiques et les documents vietnamiens obtenus par les  
13 Soviétiques, avez-vous <trouvé> des preuves que sur les <milliers  
14 de> personnes détenues <dans des endroits comme> S-21 et Krang Ta  
15 Chan, y a-t-il eu des éléments en soutien aux allégations du  
16 <Kampuchéa démocratique> selon lesquelles ces personnes étaient  
17 des espions ou des traîtres vietnamiens?

18 R. Non, je n'ai trouvé aucune preuve établissant que les  
19 personnes exécutées étaient des <> espions ou traîtres  
20 vietnamiens, mais je dois dire que mes recherches ne portaient  
21 pas spécifiquement sur ce sujet.

22 Q. Très bien. Et cela est vrai pour toutes les questions posées,  
23 du moins dans leur majorité: vos recherches ne portaient pas  
24 spécifiquement sur ces thèmes. Est-ce exact?

25 [13.39.09]

76

1 R. Le thème général, oui, mais je n'étais pas familier de tous  
2 ces documents.

3 Q. Je vais vous donner lecture d'un autre discours de Nuon Chea -  
4 E3/196; ERN, en anglais: 00762402; en khmer: 00224473 et page  
5 suivante; et en français: 00280674, au bas de la page.

6 Il s'agit d'un discours de Nuon Chea du 30 juillet 1978.

7 J'aimerais avoir votre réaction quant au caractère raisonnable de  
8 sa déclaration. Dans le discours, il indique:

9 "Il est plus généralement connu que les États-Unis planifiaient  
10 de s'emparer du pouvoir six mois après la libération. Le plan  
11 impliquait une action conjointe des États-Unis, du KGB et du  
12 Vietnam."

13 Il poursuit en disant - au même paragraphe:

14 "Nous savons <que> le plan actuel <> implique non seulement les  
15 agents vietnamiens, mais <a> également <à voir avec  
16 l'impérialisme> américain et le KGB. Toutes ces personnes."

17 Pouvez-vous réagir sur le caractère raisonnable des déclarations  
18 de Nuon Chea?

19 [13.40.53]

20 R. Ce qui me frappe, c'est l'explication bizarre et paranoïaque  
21 de ce qui se passait. L'idée que les États-Unis <pourraient>  
22 coopérer avec l'Union soviétique et <ses> services de  
23 renseignement, à savoir le KGB, à un moment où il y avait des  
24 tensions entre les États-Unis et l'Union soviétique <> me semble  
25 absurde. Mais je dois dire que ce type de construction de la

77

1    conspiration n'est pas le fait du <Kampuchéa démocratique>  
2    uniquement, mais ceci est une caractéristique <de la plupart des  
3    États totalitaires, tels que> la Chine et l'Union soviétique <>.  
4    Il s'agit de mélanger les idéologies, <les intentions et les  
5    objectifs de personnes complètement disparates> dans le cadre  
6    d'une conspiration fantaisiste ou illusoire.

7    Q. J'aimerais vous poser une question en particulier sur un  
8    aspect, à savoir la coopération <des États-Unis> avec le Vietnam.  
9    <Sous le <Kampuchéa démocratique>,> entre <> avril 75 et janvier  
10   1979, pouvez-vous expliquer à la Chambre quel était l'état des  
11   rapports entre le Vietnam et les États-Unis?

12   Me KOPPE:

13   Objection à cette question et à la précédente. L'Accusation  
14   induit en erreur l'expert par rapport à ce discours. L'on connaît  
15   bien que "CIA" et "KGB", ce sont des mots de code pour les agents  
16   qui travaillent pour l'Union soviétique <au> Vietnam, d'une part,  
17   et, d'autre part, pour les agents travaillant pour le compte de  
18   la CIA. On ne parle pas ici de la CIA ou du KGB en eux-mêmes.

19   Deuxièmement, il ne s'agit pas d'un discours rédigé par le PCK,  
20   c'est une traduction d'un visiteur du Parti communiste danois,  
21   qui a pris des notes écrites <qui ont été traduites en> danois  
22   <et en> anglais.

23   Dire, donc, qu'il s'agit d'une citation de Nuon Chea est  
24   incorrect.

25   [13.43.06]



1 M. KOUMJIAN:

2 Le conseil ne doit pas déposer. S'il <veut> le faire, <nous  
3 l'interrogerions avec plaisir>. Il dit que le KGB ne veut pas  
4 dire KGB <> et la CIA <ne signifie pas CIA>. Mais cela ne ressort  
5 pas de la preuve. Il me fait perdre du temps, car il fait des  
6 objections sur des éléments qui ne sont pas liés à ma question.  
7 Monsieur le professeur, vous pouvez nous donner votre réponse  
8 après que le voyant lumineux soit allumé.

9 M. LE PRÉSIDENT:

10 L'objection de Me Koppe est rejetée. La question de l'Accusation  
11 est pertinente, l'expert peut donc donner sa réponse.

12 [13.43.59]

13 M. MORRIS:

14 Oui.

15 R. Pendant la période à laquelle vous faites référence, les  
16 relations entre le Vietnam et les États-Unis étaient extrêmement  
17 froides. Il y a eu une tentative de rompre cet état de choses  
18 <par le gouvernement Carter,> en 78, <je crois,> mais outre cela,  
19 <qui compte pour peu,> il <n'y a pas> eu de coopération. Si je ne  
20 me trompe pas, c'est en 1979, il y a eu des activités  
21 <d'espionnage> entreprises par un agent du Vietnam contre les  
22 États-Unis. Il n'y avait pas de relations étroites entre les  
23 gouvernements vietnamien et américain. Au contraire, ils  
24 entretenaient des relations extrêmement inamicales.

25 M. KOUMJIAN:

79

1 Q. La question de la coopération vietnamienne <à propos des>  
2 Américains qui avaient disparu <pendant la guerre> était-elle <un  
3 problème> à l'époque <>?

4 [13.45.16]

5 R. Oui.

6 Q. Y avait-il également un litige au sujet des allégations  
7 vietnamiennes selon lesquelles l'administration Nixon leur avait  
8 promis un volume d'aide important après la conclusion du traité  
9 de paix et que cette aide n'a pas été fournie?

10 R. Oui, c'est vrai. Il y a eu un gros différend entre les deux  
11 pays, les États-Unis et la République socialiste du Vietnam, sur  
12 la fourniture de l'aide, aide qui n'a pas été effective. C'était  
13 une question litigieuse entre les deux pays.

14 [13.46.05]

15 Q. Ce matin, on vous a posé des questions sur les relations entre  
16 le <Kampuchéa démocratique> et la Thaïlande. J'aimerais attirer  
17 votre attention sur un autre document - E3/8177...

18 Je vais sauter ce document, car je n'ai que l'ERN en anglais, et  
19 je crois la Défense voudrait également les ERN en khmer et en  
20 français. Je vais demander à mon équipe de vérifier et j'y  
21 reviendrai plus tard.

22 À la page 98 de votre ouvrage - en anglais: 01001765 jusqu'à la  
23 page suivante -, vous dites ce qui suit:

24 "Selon le commandant militaire adjoint <de la province de Tay  
25 Ninh au> Vietnam, en avril et mai 1977, les forces khmères rouges

80

1 ont mené des attaques systématiques sur les villages frontaliers  
2 du Vietnam, rendant impossible <le travail des paysans  
3 vietnamiens>. Le camp vietnamien a prétendu résoudre  
4 pacifiquement la question frontalière avec les Khmers rouges,  
5 mais l'offre a été rejetée.

6 Selon les Vietnamiens, les Khmers rouges <ont mobilisé> deux  
7 divisions à la frontière adjacente à Tay Ninh. Au milieu du mois  
8 de mai, ces forces ont mené des attaques massives contre le  
9 territoire vietnamien."

10 Vous souvenez-vous l'avoir écrit?

11 [13.48.05]

12 R. Oui.

13 Q. Pouvez-vous nous dire ce que vous savez au sujet des raisons  
14 pour lesquelles les Khmers rouges ont mené l'attaque? Si vous  
15 avez quelques raisons.

16 R. Je ne sais pas pour quelles raisons ils ont mené l'attaque,  
17 sinon de spéculer sur leurs motivations, mais je ne connais  
18 aucune situation objective de conflit émanant du côté vietnamien  
19 qui aurait pu déboucher sur cette attaque.

20 Q. On vous a cité des rapports de Nayan Chanda et d'autres  
21 chercheurs sur ces attaques, ainsi que vos propres ouvrages...  
22 votre propre ouvrage - attaques des Khmers rouges au Vietnam.  
23 Y a-t-il des rapports similaires sur les attaques vietnamiennes  
24 avant avril 1977 - je ne parle pas des îles -, donc, attaques des  
25 Vietnamiens au Cambodge?

81

1 [13.49.30]

2 R. Je ne suis pas au courant de tels rapports.

3 Q. Je vais un peu changer de sujet.

4 Connaissez-vous une organisation appelée le FULRO?

5 R. Oui.

6 Q. Savez-vous si le FULRO recevait un soutien des Khmers rouges?

7 R. Oui, probablement.

8 Q. Très bien. Je vais vous donner lecture de l'ouvrage de Nayan

9 Chanda - ERN en anglais: 00192282; en français: 00236990; il n'y  
10 a pas de version khmère.

11 Chanda écrit:

12 "<Des> succès engrangés <par ses hommes> dans la destruction des  
13 villages vietnamiens et le massacre des civils dans le cadre de  
14 raids surprise <depuis> avril 77, et le manque de réponse de la  
15 part des Vietnamiens auraient pu booster la confiance de Pol Pot.  
16 Le fait qu'Hanoi était en proie à de sévères pénuries  
17 alimentaires<, à un profond malaise social dans le Sud et à une  
18 résistance armée de plusieurs groupes>, dont <au moins un,> le  
19 Front uni <de lutte des races opprimées, ou> FULRO, <recevait> un  
20 soutien <matériel> des Khmers rouges, <> a <peut-être> enhardi  
21 les Khmers rouges à défier le Vietnam."

22 Pouvez-vous commenter cette analyse de Chanda, à savoir que les  
23 problèmes internes du Vietnam auraient pu pousser Pol Pot à  
24 croire que les dirigeants cambodgiens pourraient réussir à  
25 attaquer le Vietnam?

82

1 [13.51.35]

2 R. Je pense qu'il y avait des problèmes internes avec le Vietnam  
3 qui auraient pu influencer Pol Pot. Toutefois, je soupçonne qu'il  
4 agissait de manière paranoïaque <en réponse> à ce qu'il estimait  
5 être des ennemis au sein du Parti. Il a <attribué au Vietnam>  
6 toute opposition <potentielle,> réelle ou <imaginaire,> et a  
7 voulu réagir à ce qu'il percevait comme étant des menaces.

8 Me KOPPE:

9 Monsieur le Président, une brève observation au nom de mon  
10 collègue national. L'ouvrage de Chanda a été traduit en khmer, il  
11 y a une version intégrale traduite de son livre en khmer.  
12 J'apprécierais donc qu'on ait également les ERN en khmer.

13 Mme LA JUGE FENZ:

14 Maître Koppe, vous êtes au courant qu'on a été très indulgent  
15 envers vous lorsqu'il s'agit de références. Je n'ai pas  
16 d'objection à ce que vous dites, mais, à l'avenir, il faudrait  
17 vous conformer aux mêmes normes.

18 [13.52.52]

19 M. KOUMJIAN:

20 Je m'excuse. Je vais donner ces ERN.

21 Pour la première citation de Nuon Chea qui ne s'est pas excusé  
22 pour S-21, l'ERN en français, c'est 00849415.

23 Pour Chanda, l'ERN en khmer, c'est: 00191415 - pour la citation  
24 que je viens de donner. C'est le même ERN, mais je vais vérifier.

25 Q. Monsieur, je vais à présent vous interroger sur les attaques

83

1 lancées en avril et en mai. D'après vos informations et vos  
2 recherches, de ce que vous avez appris de Chanda et d'autres  
3 sources, ces attaques par les Khmers rouges dans le Vietnam se  
4 sont uniquement concentrées sur des cibles militaires ou y  
5 avait-il également des civils qui étaient visés?

6 M. LE PRÉSIDENT:

7 Monsieur l'expert, veuillez patienter.

8 La parole est passée à Me Anta Guissé.

9 [13.54.21]

10 Me GUISSÉ:

11 Merci, Monsieur le Président.

12 Je sais que nous avons un expert qui dépose et que, a priori, on  
13 peut parler de beaucoup de choses. En revanche, là, le thème que  
14 va aborder M. le co-procureur - s'il s'agit des incursions de  
15 l'armée du Kampuchéa démocratique sur le territoire vietnamien -  
16 est exclu du champ du procès 02/2. Donc, là, nous demandons à  
17 l'expert d'avoir... de donner des informations à la Chambre sur des  
18 faits qui ne sont pas inclus dans la présente procédure, donc  
19 j'objecte à la question.

20 M. KOUMJIAN:

21 Honorables juges, la majeure partie de l'interrogatoire de la  
22 Défense consistait à savoir pourquoi le Vietnam a envahi le  
23 Cambodge. Les atrocités contre les civils vietnamiens <ont> donc  
24 extrêmement pertinentes pour ce point et pour les autres.

25 [13.55.29]

1 M. LE PRÉSIDENT:

2 L'objection est rejetée.

3 La question est très pertinente et peut être posée à l'expert. La  
4 question ne portait pas sur <des détails concernant le fait que  
5 le Kampuchéa démocratique ait envahi le Vietnam. Toute partie  
6 pertinente de ces faits doit être présentée clairement.>

7 M. KOUMJIAN:

8 Je vais lire l'extrait sur lequel porte ma question - c'est à  
9 l'ERN <01001765> de votre propre ouvrage, Monsieur Morris. Vous  
10 avez dit:

11 "Le 30 avril 1977, les unités khmères rouges ont attaqué  
12 plusieurs villages et villes dans <les provinces de> An Giang  
13 <et> de Chau Doc, <dans le Sud du> Vietnam, incendiant des  
14 maisons, tuant des centaines de civils."

15 Ma question porte donc sur le fait que des civils étaient visés  
16 dans ces attaques perpétrées à l'intérieur du territoire  
17 vietnamien. D'après vos recherches et ce que vous avez lu  
18 d'autres chercheurs, pouvez-vous déterminer si, oui ou non, des  
19 civils étaient précisément visés, ciblés par les Khmers rouges?

20 [13.56.54]

21 M. MORRIS:

22 Je pense que les civils étaient délibérément visés par les Khmers  
23 rouges. Je ne suis pas au courant des cibles militaires dans les  
24 lieux où se sont déroulées les attaques.

25 Q. Merci.

85

1 Dans l'ouvrage de Chanda, "Brother Enemy" - ERN <00192272>; en  
2 khmer: 00191402; en français: 00236981 -, au bas de cette page,  
3 il dit:

4 "Cette nuit du 30 avril 1977, les Khmers rouges avaient attaqué  
5 une série de villages et de villes <dans> la province de An  
6 Giang."

7 Il dit qu'ils avaient tué des civils et incendié des maisons. Il  
8 dit que l'attaque sur <l'agglomération de> Tinh Bien à elle seule  
9 - excusez ma prononciation - a causé une centaine de victimes  
10 civiles.

11 Chanda continue:

12 "Bien que les Cambodgiens <aient attaqué>, en fait, les provinces  
13 frontalières du Vietnam depuis janvier 77, le choix <du> 30 avril  
14 <pour lancer> leur raid le plus sanglant à ce jour <était>  
15 hautement symbolique."

16 Est-ce que vous comprenez le point de vue de Chanda et êtes-vous  
17 d'accord avec cela?

18 [13.58.34]

19 R. Oui. Le 30 avril, c'est la date du deuxième anniversaire de la  
20 conquête du Sud-Vietnam par le Nord-Vietnam, par le Parti  
21 communiste du Vietnam. Donc, le fait qu'ils aient lancé des  
22 attaques à cette date sur des villages <vietnamiens> était une  
23 tentative visant à discréditer ou à <ternir> l'anniversaire.

24 Q. Peut-être que les traducteurs ne m'ont pas compris et ont dit  
25 que la date était le 13 avril, mais je précise qu'il s'agit du 30



1    avril.

2    Connaissez-vous Kandor Dura, un journaliste hongrois?

3    R. Non.

4    Q. Comment avez-vous appris son expérience au Vietnam?

5    [13.59.50]

6    R. C'est Chanda qui en a d'abord parlé, puis j'ai trouvé des  
7    preuves pour étayer cela dans les archives soviétiques.

8    Q. À l'ERN 01001766 de votre ouvrage, vous <parlez>, au bas de la  
9    page, de la visite de Kandor Dura, et vous dites qu'il a vu de  
10   nombreux bâtiments ruinés, <de nombreux morts et> personnes  
11   brûlées, <en majorité> des femmes et des enfants. Est-ce que  
12   Kandor Dura avait été autorisé à faire rapport de cet incident à  
13   cette époque?

14   Me KOPPE:

15   Je fais objection à cette question.

16   L'Accusation semble dire qu'il s'agit d'une attaque cambodgienne  
17   alléguée - le 30 avril 77.

18   Or, le journaliste hongrois ainsi que <Chanda et un journaliste  
19   néerlandais, Van Wolferen> ont visité le Vietnam en février ou  
20   mars 1978. Donc, ces deux personnes n'ont rien à voir l'une avec  
21   l'autre.

22   [14.01.15]

23   M. KOUMJIAN:

24   En fait, je n'ai pas donné les dates de cette visite. Je peux le  
25   faire. Ça commence à la page citée - 01001766 -, il est dit que:

1 "Le 27 septembre 77, Pol Pot a ouvertement déclaré l'existence du  
2 PCK. Le message a été envoyé après que des centaines de civils  
3 vietnamiens ont été massacrés dans des raids khmers rouges le 24  
4 septembre."

5 Fin de citation.

6 C'est un point important à souligner. Merci à la Défense.

7 Q. Il est question de raids en septembre 77, n'est-ce pas?

8 M. MORRIS:

9 R. Oui.

10 [14.02.21]

11 Q. Donc, ce ne sont pas les mêmes raids que ceux évoqués  
12 précédemment, ceux d'avril.

13 Kandor Dura, comment a-t-il pu observer le résultat de ces  
14 attaques? Et qu'est-il arrivé des informations qu'il a  
15 rapportées?

16 Me KOPPE:

17 Encore une fois, ce n'est pas vrai. Apparemment, il y a eu aussi  
18 des attaques en février-mars 78. Encore une fois, c'est une  
19 période de cinq ou six mois. Ce sont deux choses complètement  
20 différentes.

21 M. KOUMJIAN:

22 Je me félicite que les Khmers rouges aient commis autant  
23 d'attaques au Vietnam au point qu'on puisse s'y perdre, mais à  
24 partir de ce livre, on peut croire qu'il s'agit des attaques de  
25 septembre.

1 Q. Professeur, votre commentaire?

2 [14.03.21]

3 M. MORRIS:

4 R. Au début, le journaliste Kandor Dura en question a pris des  
5 notes et des photos. Ensuite, les Vietnamiens lui ont demandé de  
6 ne pas en parler. Ces photos et ces notes ont été confisquées et  
7 remises plus tard, restituées plus tard <quand il a été autorisé  
8 à écrire dessus>.

9 Q. Page suivante, vous écrivez autre chose:

10 "Cela dit, le 1er octobre, la situation a changé. Les Vietnamiens  
11 lui ont demandé de leur remettre tout ce qu'il possédait."

12 Et, à la fin, vous dites:

13 "Les <dirigeants, à> Hanoi, ont <étouffé> les preuves jusqu'à fin  
14 77, quand les notes, films et autres équipements ont été  
15 restitués."

16 <Donc, il est clair pour vous que vous parlez d'une visite de ce  
17 journaliste hongrois> fin septembre 77?

18 [14.04.24]

19 R. Oui. Je pense que <c'est une référence plus claire à> des  
20 événements ayant eu lieu en septembre 77.

21 Q. Nayan Chanda écrit, concernant sa propre visite dans des zones  
22 frontalières au mois de mars 1978 - en anglais: 00192405 et  
23 suivantes; en khmer: 00191555; et en français, deux pages à  
24 nouveau: 00237083:

25 "<Lieu après lieu le long de la frontière,> nous avons vu des

89

1 villages en ruine, des rizières abandonnées et des centaines de  
2 tombes. Des rescapés nous ont dit spontanément ce qu'il s'était  
3 passé - des atrocités médiévales. Il n'y avait plus aucun doute  
4 en moi quant à la réalité de ce conflit que les Vietnamiens  
5 avaient si longtemps caché au public."

6 Quelques questions. Premièrement, pourquoi le Vietnam aurait-il  
7 pu vouloir dissimuler les preuves de raids transfrontaliers des  
8 Khmers rouges <et> des atrocités contre des civils vietnamiens?  
9 [14.06.08]

10 R. Ils se sont peut-être dit que cela devait être réglé de façon  
11 officieuse, sans que le public le sache. Peut-être ont-ils cru  
12 que cela avait été fait <à la demande> de commandants locaux, et  
13 donc ils ont attendu de voir comment les autorités de Phnom Penh  
14 auraient contenu ces chefs locaux.

15 Je pense que les Vietnamiens n'ont pas voulu s'impliquer dans un  
16 conflit avec les Cambodgiens, concernant ces problèmes à ce  
17 moment-là, en tout cas publiquement. Ils ont pu se dire qu'ils  
18 allaient régler ça discrètement, secrètement.

19 Q. Qu'est-ce que cela vous <dit>, concernant l'intention des  
20 Vietnamiens de négocier ou de ne pas le faire?

21 R. Selon moi, les Vietnamiens avaient l'intention de négocier  
22 pour essayer de mettre un terme à ces attaques.

23 Q. Ce matin, on vous a lu quelques déclarations et on vous a  
24 demandé si elles étaient raisonnables. J'aimerais vous interroger  
25 sur les attaques, les incursions en territoire vietnamien, les

90

1 atrocités commises contre des civils. À votre avis, est-ce que  
2 cela était raisonnable? <Oui, je vais répéter la question.>

3 [14.07.49]

4 M. LE PRÉSIDENT:

5 Veuillez attendre.

6 M. MORRIS:

7 R. Pouvez-vous répéter la question?

8 M. KOUMJIAN:

9 Q. Ce matin, on vous a lu quelques extraits choisis de  
10 déclarations de chefs du <Kampuchéa démocratique> et on vous a  
11 demandé si ces différentes déclarations étaient raisonnables. À  
12 présent, je vous demande si les actes commis par les autorités du  
13 <Kampuchéa démocratique> au cours de ces attaques  
14 transfrontalières lors desquelles des civils ont été  
15 <spécifiquement> ciblés étaient raisonnables selon vous?

16 [14.08.35]

17 R. Je ne pense pas que des attaques contre des civils innocents  
18 aient été raisonnables.

19 Q. Vous dites "peut-être", "peut-être que ç'a été une initiative  
20 locale". Avez-vous jamais examiné des télégrammes envoyés par  
21 <l'ambassadeur> du <Kampuchéa démocratique> à Hanoi à Pol Pot et  
22 à d'autres chefs concernant les doléances des Vietnamiens en  
23 rapport avec ces attaques?

24 R. Je n'en ai pas souvenir.

25 Q. Peut-être que nous aurons le temps d'examiner certains de ces

1 documents.

2 Une autre personne a écrit sur ces attaques, c'est Khieu Samphan

3 - document E3... donc, E3/18; en anglais: 00103759 et page

4 suivante; en khmer: 00103849 et page suivante; et en français:

5 00595446 et page suivante.

6 Khieu Samphan dit que c'est seulement après s'être rendu, fin des

7 années 90, qu'il a appris l'existence de ces attaques. C'est ce

8 qu'il prétend. Et s'agissant de fin avril 77 et de l'attaque

9 contre le village de Tinh Bien, province de An Giang, en

10 particulier, il dit <que selon> certaines sources d'après 79, il

11 <parle des attaques contre des villages dans les provinces de Tay

12 Ninh et Ha Tien à la fin septembre.>

13 [14.10.49]

14 "<Les événements racontés sont irréfutables.> Il ne fait aucun

15 doute que les Khmers rouges ont fait des incursions dans des

16 villages vietnamiens de la frontière, commettant des crimes

17 atroces contre des civils vietnamiens."

18 Fin de citation.

19 Est-ce que vous pensez comme Khieu Samphan que ces preuves

20 étaient et sont irréfutables?

21 R. Oui, je suis d'accord.

22 Q. Page 98 de votre livre - ERN 01001765:

23 "En avril 1977, à l'occasion du deuxième anniversaire de la

24 libération de Phnom Penh, les médias gouvernementaux de Hanoi ont

25 félicité le régime du <Kampuchéa démocratique>, mais ce geste de

92

1 bonne volonté n'a pas eu de conséquences <bénéfiques> pour le  
2 Vietnam. Délibérément, les Khmers rouges ont choisi le deuxième  
3 anniversaire de la conquête du Sud-Vietnam par les communistes  
4 pour <laisser leur sanglante signature." Et ensuite vous parlez  
5 des attaques du 30 avril.>

6 Avez-vous découvert des preuves tendant à montrer que les  
7 autorités vietnamiennes auraient tenté de faire baisser les  
8 tensions pour que le conflit ne se déroule plus sur le champ de  
9 bataille, mais plutôt pour qu'il y ait des négociations?

10 [14.12.48]

11 R. Je pense que c'était vrai en 77.

12 Q. Même page:

13 Le 27 septembre 77, Pol Pot a ouvertement annoncé l'existence du  
14 PCK. Le Comité central vietnamien a envoyé un message de  
15 félicitations exprimant son allégresse.

16 Et vous dites:

17 "<Il est à noter que> ce message a été envoyé après que des  
18 centaines de civils vietnamiens ont été massacrés dans des raids,  
19 le 24 septembre."

20 <Sont-ce> de nouveaux éléments de preuve qui vont dans le même  
21 sens, à savoir qu'en 77 - septembre 77 -, les Vietnamiens  
22 espéraient que le conflit puisse baisser en intensité et donner  
23 lieu à des pourparlers?

24 [14.14.10]

25 R. Oui, tel est mon avis.

1 Q. Autre document, E3/7338, c'est votre livre - ERN 01001768.

2 Ici, vous décrivez une discussion du 6 octobre 77 entre Le Duan  
3 et l'ambassadeur soviétique à Hanoi, concernant la réaction du  
4 Vietnam après les massacres du 24 septembre dans la province de  
5 Tay Ninh.

6 Et vous écrivez ceci:

7 "Après avoir relevé les massacres par les Khmers rouges de femmes  
8 et enfants vietnamiens, Le Duan a dit que l'armée vietnamienne  
9 avait la capacité de défaire rapidement l'armée du Cambodge."

10 Ensuite, <vous dites:>

11 "La réaction du Vietnam, d'après Le Duan, a été de faire preuve  
12 de patience et de tenter de trouver un règlement pacifique à tous  
13 les problèmes avec le Kampuchéa."

14 Premièrement, êtes-vous d'accord avec Le Duan? Dit-il la vérité  
15 quand il affirme que le Vietnam avait la capacité de vaincre  
16 rapidement les forces du <Kampuchéa démocratique>, si telle en  
17 était la volonté?

18 [14.15.57]

19 R. Oui, je suis d'accord.

20 Q. Nous reviendrons plus en détail sur la différence entre les  
21 forces en présence, mais, donc, vous pensez que Le Duan, le 6  
22 octobre 77, faisait encore preuve d'une volonté de trouver un  
23 règlement pacifique du problème avec le <Kampuchéa démocratique>  
24 avant de recourir à la force?

25 R. Oui, je suis d'accord.



1 Q. Page 102 - ERN 01001769 -, il écrit ceci:

2 "Le 31 décembre 1977, le gouvernement du <Kampuchéa démocratique>  
3 a annoncé qu'il...

4 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:

5 Le Président interrompt

6 M. LE PRÉSIDENT:

7 Il n'y a pas d'interprétation en khmer.

8 (Courte pause)

9 [14.17.29]

10 M. LE PRÉSIDENT:

11 Allez-y.

12 M. KOUMJIAN:

13 Merci.

14 Q. À cette page 102, vous écrivez ceci:

15 Le 31 décembre 77, le gouvernement du Kampuchéa démocratique a  
16 annoncé qu'il rompait provisoirement les relations diplomatiques  
17 avec la <République socialiste du Vietnam> en attendant le  
18 retrait des forces d'agression <> de la <République socialiste du  
19 Vietnam> <> du territoire sacré du <Kampuchéa démocratique>. Et,  
20 ensuite, <vous écrivez que> Khieu Samphan, au nom du gouvernement  
21 cambodgien, a lu un discours à ce moment sur l'agression  
22 vietnamienne.

23 Pour mettre ceci dans son contexte, la rupture des relations  
24 diplomatiques la dernière journée de l'année 77, eh bien, quelque  
25 chose avait eu lieu avant, à savoir une attaque vietnamienne en

1 territoire cambodgien. Est-ce exact?

2 [14.18.

3 M. MORRIS:

4 R. Oui.

5 Q. Pouvez-vous nous parler de cette attaque?

6 R. Les Vietnamiens ont lancé une offensive, laquelle a conduit à  
7 la capture d'un certain nombre de soldats khmers rouges. Et ils  
8 ont également emmené des civils pour les amener au Vietnam.

9 Q. Savez-vous si des civils les ont accompagnés volontairement et  
10 n'ont donc pas été emmenés de force vers le Vietnam depuis le  
11 Cambodge?

12 R. D'après mes souvenirs, les civils ont accompagné  
13 volontairement les Vietnamiens pour aller au Vietnam.

14 [14.19.46]

15 Q. Attardons-nous quelque peu sur cette attaque et, en guise  
16 d'introduction, parlons du rapport de forces entre les deux pays.

17 Page 103 - ERN 01001770 -, vous écrivez ceci:

18 "Il y a certains faits militaires objectifs, certains qui  
19 auraient dû influencer beaucoup sur les décisions des dirigeants  
20 dans les deux camps. Premièrement, l'énorme disparité entre les  
21 tailles respectives des forces armées. En 77, les forces armées  
22 du <Kampuchéa démocratique> comptaient au total environ 70000  
23 personnes. Les forces armées de la <République socialiste du  
24 Vietnam>, d'après les estimations, étaient de 615000 personnes."  
25 Un commentaire sur les forces en présence des armées respectives,

96

1 y compris la qualité <de l'armement, de l'expérience et du  
2 commandement>?

3 [14.21.05]

4 R. Les Vietnamiens avaient bien plus de chefs, de commandants, de  
5 soldats aguerris aux combats, ainsi que bien davantage de  
6 matériel. Ils avaient aussi une force aérienne. Les Cambodgiens  
7 n'en avaient pratiquement pas, les Vietnamiens, oui - une petite  
8 force aérienne <>. Les Khmers rouges n'avaient que des blindés  
9 légers. Les Vietnamiens, eux, avaient un grand nombre de blindés,  
10 des chars modernes. La disparité entre les forces en présence  
11 était énorme du point de vue qualitatif et quantitatif.

12 Q. Je suis sûr que vous ne vous souvenez pas des chiffres, donc,  
13 je vais vous citer - même page:

14 "Les forces armées du <Kampuchéa démocratique> étaient une  
15 infanterie légère incluant quelques chars légers, environ 200  
16 véhicules blindés de transport de troupes, et pratiquement pas de  
17 force aérienne. En revanche, les forces armées de la <République  
18 socialiste du Vietnam> incluaient environ 900 chars légers et  
19 moyens, une force aérienne de 12000 <hommes avec> 300 avions de  
20 combat, <dont> un <escadron de> bombardiers légers et huit  
21 <escadrons d'avions d'attaque au sol de> 150 avions."

22 Fin de citation.

23 À ce moment-là, où le Vietnam avait-il obtenu ces armes?

24 [14.22.51]

25 R. La plupart de leurs armes à l'époque <venaient> de l'Union

97

1 soviétique. Peut-être que certaines armes légères étaient venues  
2 de Chine, mais pour ce qui est de la force aérienne et des  
3 blindés lourds, sans aucun doute, c'était du soviétique.

4 Q. Qu'est-il arrivé aux armes du gouvernement sud-vietnamien  
5 vaincu et qui, j'imagine, avait surtout été approvisionné par les  
6 États-Unis? En termes quantitatifs et qualitatifs, qu'en est-il  
7 des armes que le régime de Hanoi a pu se procurer suite à sa  
8 victoire en 75?

9 R. Les Nord-Vietnamiens ont obtenu une bonne part des armes - un  
10 pourcentage considérable -, l'essentiel des armes qui étaient  
11 dans les mains de l'armée du Sud en 75. Même si certaines de ces  
12 armes ont été fournies à l'Union soviétique pour que celle-ci  
13 puisse les utiliser à l'appui de mouvements de libération  
14 nationale - comme on les appelait, dans d'autres régions du monde  
15 -, et ce, sans que cela puisse être visible, que cela puisse  
16 remonter à l'Union soviétique.

17 Même chose pour l'après-guerre de Corée - il y a des armes qui  
18 ont été capturées des forces alliées, certaines ont été utilisées  
19 pour approvisionner les Vietnamiens du Nord.

20 [14.24.28]

21 Q. Merci.

22 Donc, cette offensive de fin 77, Nayan Chanda en parle. Il écrit  
23 dans "Brother Enemy" - E3/2376; ERN en khmer: 00191539; en  
24 français: 00237072; en anglais: 00192391:

25 "L'objectif des Vietnamiens, comme Hoang Tung me l'a ensuite

1 expliqué, était, je cite:

2 'Premièrement, les chasser de notre territoire. Ensuite, assener  
3 un coup dur à leurs divisions pour leur faire comprendre que nous  
4 ne sommes pas passifs comme ils le pensaient et leur dire qu'ils  
5 doivent opter pour l'autre solution, à savoir des négociations.'

6 Le premier des objectifs vietnamiens fut atteint presque sans  
7 difficulté. Les forces vietnamiennes, appuyées par

8 <l'artillerie>, pénétrèrent au Cambodge comme dans du beurre."

9 Fin de citation.

10 Est-ce que vous êtes d'accord avec Chanda? Pouvez-vous préciser  
11 quand il dit que les Vietnamiens ont pu facilement surmonter la  
12 résistance du <Kampuchéa démocratique>?

13 [14.26.05]

14 R. Oui <je suis d'accord>. Pour les Vietnamiens, ça a été facile  
15 d'atteindre leur but militaire au Cambodge. Les forces du  
16 <Kampuchéa démocratique> n'étaient pas en mesure de mener une  
17 guerre classique contre les Vietnamiens. Leur seule option était  
18 une guérilla, ce qu'ils n'ont pas fait.

19 Q. <Hoang> Tung, qui est-ce? Que pensez-vous de ce qu'il dit, à  
20 savoir que l'objet était de les chasser du territoire, de leur  
21 faire comprendre - je cite - "que nous n'étions pas passifs", et  
22 qu'il fallait choisir la négociation?

23 M. LE PRÉSIDENT:

24 Veuillez attendre, s'il vous plaît.

25 [14.27.02]

1 M. MORRIS:

2 Excusez-moi.

3 R. Je ne me souviens pas de Hoang Tung ni de son statut, mais,  
4 effectivement, je pense qu'ils essayaient de donner aux Khmers  
5 rouges une leçon. Ils ont agi dans le cadre d'une politique de  
6 dissuasion, dirais-je, contre les Khmers rouges, <plutôt que de  
7 leur infliger une défaite complète>. Il fallait les faire  
8 souffrir suffisamment pour qu'ils renoncent ou négocient.

9 M. KOUMJIAN:

10 Q. Je vous rappelle ce que vous écrivez page 102 - 01001769:

11 "La pénétration militaire décisive de l'armée vietnamienne dans  
12 la région du Bec-de-perroquet au Cambodge a initialement été  
13 arrêtée près de la ville de Svay Rieng, après que les Vietnamiens  
14 eurent infligé une grande défaite à leurs ennemis.  
15 <Début> janvier, les Vietnamiens <se sont retirés> du Cambodge,  
16 ont amené avec eux des milliers de prisonniers <ainsi que des>  
17 réfugiés civils. Leurs forces étant à peine <à> 24 <milles> de  
18 Phnom Penh, les Vietnamiens auraient facilement pu capturer la  
19 capitale et occuper tout le Cambodge. Mais, comme ils l'ont plus  
20 tard expliqué à un journaliste bulgare, cela s'est révélé  
21 impossible pour eux sur le plan politique. L'objectif de leur  
22 offensive semble avoir été de faire du mal aux Khmers rouges, et  
23 donc de tempérer leur agression."

24 Fin de citation.

25 Est-ce que vous gardez le même avis?

100

1 [14.29.08]

2 R. Oui, je n'ai pas changé d'avis.

3 Q. Les attaques ont-elles fonctionné? Autrement dit, est-ce  
4 qu'elles ont fait en sorte que les Cambodgiens changent de  
5 comportement et négocient avec les Vietnamiens?

6 R. Non.

7 Q. Les attaques... les incursions du Cambodge en territoire  
8 vietnamien ont-elles continué?

9 R. Oui.

10 Q. J'ai évoqué certains télégrammes de l'ambassadeur du  
11 <Kampuchéa démocratique> à Hanoi. Monsieur, connaissez-vous un  
12 dénommé Heng Sok Kheang - K-H-E-A-N-G -, alias Chhean,  
13 ambassadeur du <Kampuchéa démocratique> à Hanoi?

14 [14.30.30]

15 R. Non, je ne le connais pas.

16 Q. À l'intention des parties et de la Chambre, il existe un  
17 document - E3/2270, c'est un document de S-21; en anglais:  
18 00784584; en khmer: 00086738; et en français: 00810094.

19 Il est indiqué que Heng Sok Kheang, alias Chhean, ambassadeur à  
20 Hanoi, est arrivé à S-21 le 25 février 1978 et qu'il a été  
21 exécuté le 31 décembre 1978.

22 Et dans la liste du <BCJI>, il apparaît sous le numéro 12927.

23 Le 15 juin 1977, il y a un télégramme - E3/878; khmer: ERN  
24 00001264; en anglais: 0182770 (sic); il n'y a pas de version  
25 française.

101

1 Il est dit que ceci a été distribué à Pol Pot, Nuon Chea, Ieng  
2 Sary, Vorn Vet, Son Sen et le <> Bureau. Il y est écrit:  
3 [14.32.14]  
4 "Le 14 juin 1977, à partir de 20 heures, une compagnie de nos  
5 forces a commis l'agression à travers <leur> frontière sur une  
6 distance de 40 kilomètres, à partir de Sa Sie (phon.), jusqu'à  
7 Deum Chit (phon.), à Ha Tien."  
8 C'est ce que dit l'ambassadeur au sujet des plaintes des  
9 Vietnamiens. <Et il dit ce que> le Vietnamien <lui a dit>:  
10 "<Il a dit que> nos forces <ont utilisé des canons de calibre 105  
11 comme appui puis> ont mené une attaque coordonnée contre leurs  
12 postes <de sécurité>, massacrant et incendiant les résidences,  
13 occasionnant ainsi de nombreuses victimes."  
14 Deuxième document - E3/880; à l'ERN, en anglais: 00182766 (sic)  
15 et page suivante; en khmer: 001258 (sic); en français: 00623013.  
16 C'est un télégramme en date du 20 juillet 1977 - et c'est la même  
17 distribution, les mêmes exemplaires envoyés aux mêmes personnes.  
18 C'est une lettre reçue de Sun.  
19 Il est dit, je cite:  
20 [14.33.49]  
21 "L'on dit que les 16, 17 et 18 juillet, les forces armées  
22 cambodgiennes ont lancé des centaines de mortiers de calibre 105  
23 mm dans la zone avec une foule de personnes dans la province d'An  
24 Giang. <Cela> a 'détruit' principalement des gens et du matériel.  
25 Du 16 au 17 juillet, il y a eu 30 personnes décédées, 50



1 personnes blessées, et un grand nombre de maisons incendiées. Une  
2 fois encore, le Vietnam veut préciser qu'il voudrait encore  
3 rencontrer le Cambodge pour faire cesser le massacre et maintenir  
4 la solidarité entre les deux partis."  
5 Un autre télégramme, le 4 août 1977 - <E3/882>, télégramme 62  
6 émanant de Chhean, distribué aux mêmes destinataires <et il y est  
7 dit que les Vietnamiens se plaignent>:  
8 "<> L'armée du Kampuchéa a commis des massacres de 1000 citoyens  
9 vietnamiens ordinaires à Ha Tien, dans la province de Kien  
10 Giang."  
11 [14.35.10]  
12 Un autre télégramme datant de quelques semaines plus tard, 30  
13 août 1977, émanant de Chhean et destiné aux mêmes parties - ERN  
14 en anglais: 00182762; en khmer: 00001237; et en français:  
15 00386257.  
16 Il parle d'une protestation de Sun, qui dit:  
17 "Depuis le début août, <l'Armée du> Kampuchéa a envahi les  
18 provinces de An Giang, Long An et Tay Ninh. L'armée kampuchéenne  
19 a tué, incendié des maisons, causant des pertes en vies humaines  
20 et pertes de biens. Dix personnes ont été <tuées>, y compris une  
21 femme qui a été éventrée."  
22 Il continue en disant que:  
23 "Le Vietnam voudrait confirmer que les deux partis et leur  
24 gouvernement doivent convoquer une réunion pour une résolution du  
25 conflit, afin de mettre un terme aux massacres."

103

1 En envoyant tous ces télégrammes aux autorités centrales, Pol  
2 Pot, Nuon Chea et le Bureau, avez-vous jamais trouvé des preuves  
3 que le <Kampuchéa démocratique> ait répondu en disant: "Oh! vous  
4 avez été attaqués, <c'est une surprise,> c'est peut-être les  
5 commandants locaux, nous n'en avons aucune idée."

6 [14.36.53]

7 R. Non, je ne suis pas tombé sur de telles preuves.

8 Q. Est-ce que l'absence d'une telle réponse des autorités du  
9 <Kampuchéa démocratique>, qui niaient qu'il s'agit d'une  
10 politique du Centre, est-ce que cela pourrait vous amener à  
11 croire qu'il s'agissait d'une politique du Centre?

12 M. LE PRÉSIDENT:

13 Monsieur l'expert, veuillez patienter.

14 Maître Anta Guissé a la parole.

15 [14.37.24]

16 Me GUISSÉ:

17 Oui, Monsieur le Président, là, je suis obligée d'objecter à la  
18 manière dont l'Accusation pose ses questions.

19 En dehors du fait que, là, ça fait un petit moment que nous  
20 parlons de faits qui, je le répète encore une fois, ne sont pas  
21 objets du présent procès... Et quand je dis que je suis obligée  
22 d'objecter une nouvelle fois, c'est que je vais avoir un problème  
23 juridique sur quelle va être la possibilité de la Défense à  
24 évoquer des points qui ne sont pas objets de ce présent procès.

25 Mais, en tout état de cause, la manière dont l'Accusation vient

104

1 de poser sa question pose un problème puisque j'ai compris... - j'y  
2 reviendrai certainement dans le cadre de mon interrogatoire -,  
3 mais j'ai compris que Monsieur l'expert n'a pas spécifiquement  
4 porté ses recherches sur les documents du Kampuchéa démocratique,  
5 même dans le cadre de ses recherches au sein des Archives  
6 soviétiques.  
7 Donc, lui faire demander aujourd'hui... lui demander aujourd'hui de  
8 confirmer que c'était une politique du Centre, ça revient à  
9 spéculer, et non pas sur la base de ses propres recherches et des  
10 propres documents qu'il aurait lus sur la position des gens du  
11 Kampuchéa démocratique.  
12 Donc, j'objecte à la question.  
13 [14.38.42]  
14 M. KOUMJIAN:  
15 Merci.  
16 J'aimerais savoir une chose. Ce matin et hier après-midi, le  
17 conseil de Nuon Chea a demandé au même témoin (sic), a posé des  
18 questions sur ces attaques, et la défense de Khieu Samphan n'a  
19 pas objecté en disant que c'était hors du procès. Bien sûr, cela  
20 ne fait pas partie du dossier, mais cela est pertinent pour  
21 l'espèce et pour la déposition de l'expert. Je veux parler des  
22 relations entre le <Kampuchéa démocratique> et le Vietnam et les  
23 raisons pour lesquelles le Vietnam a envahi le Cambodge en fin 77  
24 et vers la toute fin de l'année 78.  
25 Alors, si ce témoin (sic) peut se prononcer sur ces documents... il

105

1 a affirmé ne pas <avoir lu ces documents>, c'est pour cela que je  
2 lui ai lu cela. Il a dit avoir consulté les archives <soviétiques  
3 sur le matériel> diplomatique <vietnamien>. Je lui ai posé des  
4 questions et il a déjà répondu - il a dit n'avoir pas trouvé de  
5 réponse du <Kampuchéa démocratique> au Vietnam pour expliquer la  
6 situation en disant que: "Nous n'avons pas ordonné ces attaques,  
7 nous en sommes désolés, c'était le fait des commandants locaux".  
8 Et <donc le fait que cette réponse n'existe pas est extrêmement  
9 pertinent>.

10 Mais je vais passer à une autre question.

11 [14.40.15]

12 Me GUISSÉ:

13 Je voudrais quand même, pour les besoins du procès-verbal... Le  
14 procureur vient de nous dire qu'il fait la lecture de documents  
15 dont l'expert n'a pas connaissance, donc, de documents, à  
16 l'origine, dont l'expert n'a pas connaissance, et il demande à  
17 l'expert s'il sait s'il y a eu des réponses sur des documents  
18 dont l'expert n'a pas eu connaissance. Donc, c'est la raison pour  
19 laquelle je pose une objection. Si l'expert n'avait pas  
20 connaissance de ces télégrammes au départ, je vois pas comment il  
21 pourrait avoir connaissance de réponses à ces télégrammes.

22 [14.40.51]

23 Mme LA JUGE FENZ:

24 Je vais répéter ce qui a été dit ce matin lorsque la question  
25 s'est posée avec Nuon Chea, qui a soumis de nombreux documents à

106

1 l'expert, documents que celui-ci n'a jamais vus auparavant. On  
2 peut faire confiance à l'expert pour avertir la Chambre s'il ne  
3 peut commenter sur tel ou tel document ou s'il a besoin,  
4 davantage, d'éléments de contexte. Il l'a fait et j'espère qu'il  
5 le fera encore - j'en suis confiante - et il sait ce qui relève  
6 de son expertise et ce qui ne l'est pas. Je < suis certaine > qu'il  
7 va nous informer en conséquence.

8 [14.41.33]

9 M. KOUMJIAN:

10 Q. Je vais passer à une question sur les événements survenus en  
11 début 78 - document E3/1593; ERN en anglais: 01150201 et sur la  
12 page suivante; en khmer: 00637942 et page suivante; en français:  
13 00639168 et page suivante.

14 C'est Ben Kiernan qui écrit:

15 "Le 5 février 1978, Hanoi a offert au <Kampuchéa démocratique>  
16 une nouvelle proposition - un appel à la négociation, un repli  
17 <mutuel> de 5 kilomètres de l'autre côté de la frontière et une  
18 supervision internationale de la frontière pour éviter les  
19 agressions. Si le régime de Pol Pot avait accepté cette  
20 proposition, il aurait probablement survécu."

21 Êtes-vous au courant d'une proposition vietnamienne en fin  
22 février 78, proposition de négociation avec le <Kampuchéa  
23 démocratique>?

24 M. MORRIS:

25 R. Non, je ne suis pas au courant d'une telle offre.

107

1 Q. Il continue:

2 "Entretiens, le Centre a poursuivi les incursions militaires de  
3 l'autre côté de la frontière. Le 14 mars, les troupes du  
4 <Kampuchéa démocratique> ont envahi la province de Ha Tien au  
5 Vietnam, massacrant, éventrant une centaine de paysans d'origine  
6 khmère et vietnamienne. <Se penchant sur cette période>, quelques  
7 mois plus tard, Radio Phnom Penh <a involontairement reconnu>  
8 l'agression cambodgienne:

9 'En mars, les Vietnamiens n'avaient pas la force de nous  
10 attaquer. Au contraire, nous avons continué à les attaquer.' <>  
11 En juin 1978, trois quarts de million de Vietnamiens avaient fui  
12 leurs maisons près de la frontière, cherchant refuge ailleurs au  
13 Vietnam.

14 [14.43.57]

15 Entretiens, les <responsables> du <Kampuchéa démocratique> ont  
16 <même> refusé d'envoyer une copie de la proposition de paix de  
17 Hanoi du 5 février."

18 Comprenez-vous de cette annonce de la Radio Phnom Penh - que, "en  
19 mars, le Vietnam n'avait pas la force de nous attaquer, mais, au  
20 contraire, nous avons continué à les attaquer" -, est-ce que ceci  
21 est conforme avec ce que vous savez du comportement du <Kampuchéa  
22 démocratique> en début 1978, à savoir qu'ils avaient continué à  
23 attaquer le Vietnam?

24 [14.44.39]

25 R. Oui, c'est conforme à mes connaissances.

1 M. LE PRÉSIDENT:

2 Le moment est opportun pour nous d'observer la pause jusqu'à 15  
3 heures.

4 Huissier d'audience, veuillez conduire l'expert dans la salle  
5 d'attente et prendre soin de lui, et veuillez également le  
6 ramener dans le prétoire pour 15 heures.

7 L'audience est suspendue.

8 (Suspension de l'audience: 14h45)

9 (Reprise de l'audience: 15h01)

10 LE GREFFIER:

11 Veuillez vous lever.

12 M. LE PRÉSIDENT:

13 Veuillez vous asseoir.

14 Reprise de l'audience.

15 La parole est cédée à l'Accusation, qui pourra continuer à  
16 interroger l'expert.

17 M. KOUMJIAN:

18 Q. Vous avez parlé de vos entretiens avec Ieng Sary - dans les  
19 années 1980, me semble-t-il. Avec lui, avez-vous peu ou prou  
20 parlé d'attaques du <Kampuchéa démocratique> en territoire  
21 vietnamien sous le régime du Kampuchéa démocratique?

22 [15.03.12]

23 M. MORRIS:

24 R. Non, je ne me souviens pas en avoir parlé. Il y a une question  
25 qui m'a frappé. <Je lui> ai demandé qui étaient les gens les plus

109

1 influents politiquement parlant dans l'histoire mondiale - et la  
2 première personne qu'il a citée, ça a été Mao Zedong.

3 J'ajouterais <qu'il a ajouté, comme une pique portée au réseau de  
4 la télévision américaine>, Ronald Reagan. Mais, non, je ne me  
5 souviens pas qu'il ait dit quoi que ce soit là-dessus.

6 Q. Était-ce une interview pour <ABC>? Est-ce qu'elle a été  
7 diffusée?

8 R. <Pour CBS, mais elle n'a jamais été diffusée.>

9 [15.04.16]

10 Q. Vous dites aussi vous être entretenu avec le Roi-Père.

11 Pourriez-vous nous parler de cette conversation avec lui?

12 R. Ça s'est passé à Baen Saen, en Thaïlande - si ma prononciation  
13 est correcte -, en 1985. J'ai surtout posé des questions au roi  
14 sur des questions d'histoire, plutôt que sur des événements  
15 contemporains. Je l'ai fait parler de ses relations avec  
16 différentes figures politiques mondiales, sa position envers les  
17 États-Unis également. L'interview a duré environ 90 minutes.

18 Q. Vous rappelez-vous si vous avez parlé de ses relations avec le  
19 groupe qu'il désignait comme étant les "Khmers rouges"?

20 [15.05.24]

21 R. Non, je ne me souviens pas que nous en ayons parlé. Peut-être  
22 que oui, mais rien de ce qui a pu être dit n'a été exceptionnel.  
23 Ce qui m'est resté à l'esprit, ce sont les choses exceptionnelles  
24 qu'il a dites. Il a peut-être dit quelque chose là-dessus. À la  
25 fin de <notre rencontre>, il m'a remercié de ne pas avoir parlé



110

1 d'événements politiques contemporains, mais plutôt de questions  
2 historiques, qu'il estimait, a-t-il dit, très intéressantes.

3 Q. Donc, j'en conclus que vous n'avez pas parlé de la raison pour  
4 laquelle à ce moment il coopérait avec les vestiges du régime du  
5 Kampuchéa démocratique pour combattre l'occupation vietnamienne,  
6 n'est-ce pas? C'est ce que j'en conclus.

7 R. Non, je ne me souviens pas de cette partie-là, mais si nous en  
8 avons parlé, je ne m'en souviens pas, parce qu'il était évident  
9 que ce ne serait rien de nouveau. Donc, ce que j'ai retenu, ce  
10 sont les éléments nouveaux qu'il m'a confiés, <les> exemples <les  
11 plus significatifs>. Concernant ce point, je savais qu'il avait  
12 noué une alliance tactique avec les Khmers rouges afin de  
13 repousser les envahisseurs vietnamiens.

14 L'INTERPRÈTE ANGLAIS-FRANÇAIS:

15 Interruption du Président.

16 [15.07.06]

17 M. LE PRÉSIDENT:

18 Monsieur le co-procureur, veuillez éteindre votre micro une fois  
19 la question posée. Il faut également un bref temps d'arrêt entre  
20 les questions et les réponses <pour faciliter le travail des  
21 interprètes>.

22 M. KOUMJIAN:

23 Merci. Je le ferai.

24 Q. Vous avez décrit le Roi-Père comme étant quelqu'un de  
25 pragmatique et de réaliste. Pourriez-vous préciser ce que vous

111

1 entendez par là?

2 M. MORRIS:

3 R. J'entends par là qu'il avait une série d'objectifs politiques  
4 qu'il voulait atteindre le mieux possible, de la façon la plus  
5 pragmatique qui soit. Autrement dit, il voulait que le Cambodge  
6 reste indépendant et, pour ce faire, il a appliqué des politiques  
7 qui, d'après lui, devaient y parvenir. J'ai soulevé cette  
8 question parce que j'ai voulu comparer ça avec les politiques du  
9 <Kampuchéa démocratique> qui, à mon sens, n'étaient pas  
10 pragmatiques.

11 [15.08.24]

12 Q. Pourriez-vous préciser en quoi réside la différence?

13 R. En gros, à l'époque, le prince - donc, feu le roi, à l'époque,  
14 avait le titre de prince Sihanouk -, le prince, donc, comme je  
15 l'ai peut-être déjà dit précédemment en réponse aux questions de  
16 la défense de Nuon Chea, le prince, donc, comprenait l'hostilité  
17 du Vietnam envers les Cambodgiens. Ou en tout cas une attitude  
18 condescendante, paternaliste, de la part des Vietnamiens.

19 Également, les orientations impériales du Vietnam, mais il  
20 pensait devoir tout faire pour empêcher que ces ambitions ne  
21 soient réalisées, y compris le fait de ne pas provoquer les  
22 Vietnamiens.

23 J'ai établi une comparaison avec le comportement de Pol Pot et  
24 des dirigeants du <Kampuchéa démocratique>, comportement qui,  
25 lui, était provocateur.

112

1 [15.09.51]

2 Q. Vous avez aussi dit que le Roi-Père - le prince Sihanouk, à  
3 l'époque - n'était pas raciste. De quelle façon est-ce que vous  
4 compareriez cela avec le Kampuchéa démocratique?

5 R. Je ne suis pas certain de l'attitude réelle du <Kampuchéa  
6 démocratique> envers les groupes ethniques non khmers. Le  
7 Kampuchéa démocratique s'inscrivait dans la tradition des  
8 mouvements révolutionnaires totalitaires, comme le PCUS, comme le  
9 PCC. Leur ambition était d'éradiquer les différences culturelles  
10 au sein de la société. Non pas parce qu'ils auraient  
11 spécifiquement haï les Vietnamiens ou d'autres groupes ethniques,  
12 mais plutôt au motif que la différenciation ethnique constituait  
13 un obstacle sur la voie d'une conformité sociale, d'un monolithe  
14 social - ce qu'ils voulaient mettre en place.

15 Quelqu'un m'a dit un jour que, souvent, peu de temps avant son  
16 arrestation, on pouvait souvent voir Ieng Sary manger dans un  
17 restaurant vietnamien de Phnom Penh, les années qui ont précédé  
18 son arrestation. Je soupçonne qu'il n'avait pas d'hostilité  
19 particulière pour les Vietnamiens, mais <ils constituaient> un  
20 obstacle à certaines ambitions.

21 [15.11.41]

22 Q. Je passe à un thème quelque peu différent. Je vais vous lire  
23 des extraits d'écrits d'autres auteurs sur la vision qu'avaient  
24 les Vietnamiens des chefs du <Kampuchéa démocratique> et des  
25 Khmers rouges.

113

1    Commençons par Dmitry Mosyakov - E3/9644; ERN 01085974 et page  
2    suivante; en français: 01125304; et en khmer: 01120075.

3    Premièrement, vous connaissez M. Mosyakov, pouvez-vous expliquer  
4    qui il est et en quoi consistent vos relations avec cette  
5    personne?

6    R. M. Mosyakov était un chercheur russe à l'Institut des études  
7    orientales à Moscou quand je l'ai rencontré. C'est un expert des  
8    affaires cambodgiennes. J'ai recouru à ses services en tant  
9    qu'assistant dans le cadre de mes recherches, cela pour trier les  
10   documents en mon nom, comme je l'ai dit, afin de me permettre de  
11   décider quels étaient les documents les plus pertinents eu égard  
12   à mes recherches. Je lui ai laissé pas mal de marge de manœuvre  
13   du point de vue temporel et il a passé une partie du temps à  
14   faire ses propres recherches aux archives, à l'époque, concernant  
15   le Cambodge.

16   [15.13.54]

17   Q. À cette page, il indique: "Pol Pot a présenté Nuon Chea - une  
18   personne à qui l'on faisait confiance à Hanoi, une personne que  
19   Le Duan, chef des communistes vietnamiens, lors d'une  
20   conversation avec l'ambassadeur soviétique, avait désigné comme  
21   étant 'un politicien d'orientation provietnamienne', en tant  
22   également que numéro 2 du Parti.

23   Parlant de Nuon Chea, Le Duan a littéralement dit:

24   'C'est notre homme, en effet, et c'est mon ami personnel'."

25   Fin de citation.

114

1 En note de bas de page, il est dit qu'il s'agit d'un compte rendu  
2 d'une conversation de l'ambassadeur soviétique avec Le Duan en  
3 date <du 16 novembre> 76.

4 Quelques pages plus bas - ERN en khmer: 01120098 et 99; en  
5 français: <01125322>; et en anglais: <01085999>.

6 Je vais citer:

7 [15.15.06]

8 "En octobre 1978, d'après un responsable de haut rang du Parti  
9 vietnamien, responsable du Cambodge, Hanoi restait convaincu  
10 qu'il y avait deux figures principales du Parti à Phnom Penh qui  
11 voyaient d'un bon œil le Vietnam, en l'occurrence, Nuon Chea et  
12 l'ancien premier secrétaire de la zone Est, à savoir <So> Phim.

13 Un diplomate soviétique a rapporté que ses amis savaient que Nuon  
14 Chea s'opposait au régime de Pol Pot. Il voyait réellement d'un  
15 bon œil le Parti communiste vietnamien, mais par crainte de  
16 représailles, il ne peut pas dire ce qu'il pense."

17 Et, ensuite, dernière citation de Mosyakov, page suivante - même  
18 ERN en français, on ajoute un chiffre en khmer et en anglais.

19 Je cite:

20 [15.16.03]

21 "L'espoir vietnamien que ces figures prennent la tête d'une  
22 insurrection contre Pol Pot <s'est> révélé infondé. <So> Phim a  
23 trouvé la mort durant la révolte en juin 78, tandis que Nuon  
24 Chea, comme on le sait, s'est révélé être l'un des adeptes les  
25 plus dévoués de Pol Pot. Il est difficile de comprendre pourquoi,

115

1 jusqu'à la fin de 1978, l'on pensait à Hanoi que Nuon Chea était  
2 leur homme, alors même que toute l'expérience antérieure aurait  
3 dû prouver l'inverse. Est-ce que Hanoi ne savait pas qu'il  
4 prenait toujours parti pour Pol Pot? Ne savait pas qu'il exigeait  
5 que la minorité vietnamienne ne soit pas autorisée à résider au  
6 Cambodge?  
7 Ignorait-on à Hanoi sa cruauté extrême et le fait <qu'en  
8 comparaison> de Nuon Chea les gens considéraient Pol Pot comme un  
9 parangon de gentillesse?"  
10 Ce qui m'intéresse, c'est de recueillir votre point de vue sur ce  
11 que l'on peut penser de ceci, sur la base des archives  
12 soviétiques, concernant ce que pensaient à l'époque les  
13 Vietnamiens - à savoir que Nuon Chea voyait d'un bon œil leur  
14 propre position à la différence de Pol Pot. Pour toutes les  
15 parties ici présentes - le cas échéant, si je me trompe, qu'on me  
16 le dise -, personne ne pense que c'est le cas. Autrement dit, les  
17 Vietnamiens se sont trompés sur toute la ligne.  
18 D'après vous, donc, pensez-vous que les Vietnamiens avaient de  
19 bons renseignements, qu'ils avaient... avaient-ils infiltré la  
20 direction du PCK, ce qui leur aurait permis de savoir ce qui se  
21 passait réellement au sein dudit parti?  
22 [15.18.05]  
23 R. Je pense que ça nous dit que les Vietnamiens avaient de très  
24 piètres informations sur ce qui se passait à la direction du  
25 <Kampuchéa démocratique>. Peut-être qu'ils ont eu des mauvais

116

1 renseignements, même, plus généralement, sur ce qui se passait à  
2 la campagne.

3 Q. Les accusés Khieu Samphan et Nuon Chea ont dit qu'il y avait  
4 des traîtres, des agents vietnamiens même au sein du Comité  
5 central et du Comité permanent. Qu'est-ce que cela vous dit?  
6 Pensez-vous... pensez-vous que ça a du sens compte tenu du fait que  
7 le Vietnam considérerait que Nuon Chea était un proche ami du  
8 Vietnam?

9 R. Je pense que ça soulève des questions sur la réalité d'une  
10 telle croyance, à savoir qu'il y avait des ennemis à un niveau  
11 aussi élevé du PCK. Encore une fois, je reviens à ce que j'ai  
12 déjà dit: cette croyance qu'il y avait des ennemis infiltrés aux  
13 plus hauts échelons du Parti, c'était une caractéristique du  
14 PCUS, du PCC, du Parti communiste coréen. Dans <leurs> campagnes  
15 de terreur et <leurs> purges internes, le dirigeant suprême  
16 utilisait toujours ce type de justifications, et peut-être qu'il  
17 y croyait lui-même, mais ces justifications étaient utilisées à  
18 l'appui d'une campagne de terreur au sein de la direction du  
19 Parti.

20 [15.19.48]

21 Q. Bien entendu, au fil du temps, cela a changé en fonction des  
22 dirigeants aussi. Peut-être que ça a été différent si l'on  
23 compare Staline et les dirigeants ultérieurs - une différence  
24 entre la campagne de Lin Biao, par exemple, et la campagne de  
25 Deng Xiaoping.

117

1 R. Oui. C'est le produit d'un état d'esprit paranoïaque qui  
2 caractérise les élites révolutionnaires. Ce n'était pas une  
3 caractéristique de l'état d'esprit de Deng Xiaoping.

4 Q. Merci.

5 Vous avez dit que Nuon Chea était allé au Vietnam. Il y a  
6 différentes citations tirées du livre "Behind the Killing  
7 Fields", et j'aimerais lire les extraits et vous faire réagir -  
8 E3/4202; en anglais: 00757511; en khmer: 00858293; en français:  
9 00849403.

10 Je vais citer:

11 [15.21.05]

12 "Nuon Chea représentait le principal trait d'union entre les  
13 Khmers rouges et les Vietnamiens pendant la guerre civile du  
14 Cambodge. Comme il était allé au Vietnam en 1953 pour suivre une  
15 formation, il connaissait la personnalité de ses homologues  
16 vietnamiens, ce qui faisait de lui un négociateur idéal.

17 'Je suis quelqu'un qui peut faire des compromis, j'étais proche  
18 de Nguyen Van Linh, nous pouvions facilement discuter,' a dit  
19 Nuon Chea."

20 Citation suivante - ERN en khmer: 00858279; en français: 00849...  
21 excusez-moi, 00849394; et en anglais: 00757506.

22 Dans le livre, il cite Nuon Chea, à savoir:

23 "J'aimais lire des livres sur le travail clandestin, ainsi que  
24 des livres vietnamiens parlant de la torture et de l'arrestation  
25 de membres communistes."



118

1 Que pouvez-vous nous dire concernant ce que faisait Nuon Chea au  
2 Vietnam et concernant ses relations avec les Vietnamiens?

3 [15.22.36]

4 R. Je ne peux pas vous dire grand-chose là-dessus, mais il a dû  
5 être l'une des principales figures formées par les Vietnamiens au  
6 début des années 50. Pour cette raison, il a dû avoir un certain  
7 type de relations favorables avec eux - favorables de leur point  
8 de vue -, puisque les Vietnamiens ont toujours pensé que les gens  
9 qu'ils avaient formés leur resteraient loyaux. Cela s'est révélé  
10 faux, comme dans le cas, par exemple, de Pen Sovann, c'est un  
11 exemple évident. Mais Nuon Chea, de par son pedigree dans le  
12 mouvement communiste indochinois, a dû être traité favorablement  
13 par les Vietnamiens, raison pour laquelle ils ont mal interprété  
14 son attitude envers le Vietnam.

15 Q. Que pouvez-vous nous dire des relations entre ce mouvement que  
16 Sihanouk appelait les "Khmers rouges" - le Parti communiste, même  
17 si on n'employait pas ce nom à l'époque... mais, à compter de 68,  
18 comme vous le savez, <ils ont lancé> une rébellion armée contre  
19 le gouvernement de Sihanouk - le gouvernement avait été élu et...  
20 contre le gouvernement élu et contre la monarchie.

21 Donc, entre 68 et le coup d'État de 70, quelles ont été les  
22 relations entre les Khmers rouges et les Vietnamiens?

23 [15.24.33]

24 R. Les Khmers rouges et les Vietnamiens, entre 68 et 70, ont eu  
25 des objectifs différents. En effet, comme vous l'avez bien dit,

119

1 les Khmers rouges voulaient renverser le gouvernement de celui  
2 qui était à l'époque le prince Sihanouk, tandis que les  
3 Vietnamiens voulaient le maintenir au pouvoir parce qu'il leur  
4 permettait d'utiliser le Cambodge comme <zone de transit et> base  
5 d'approvisionnement par Sihanoukville pour <leur> guerre <au>  
6 <Sud->Vietnam <>. Donc, les communistes vietnamiens voulaient  
7 maintenir en place le gouvernement Sihanouk. Il y a donc eu un  
8 conflit d'intérêts entre les Khmers rouges basés dans le Nord-Est  
9 du Cambodge, <dans les> provinces <montagneuses> du Nord-Est, et  
10 les Vietnamiens dans l'Est du Cambodge, parfois un peu plus au  
11 sud.

12 [15.25.40]

13 Q. Entre 68 et 72, donc, deux ans avant et deux ans après le coup  
14 d'État, pendant cette période, donc, est-ce que les Khmers rouges  
15 ont sollicité l'assistance des Vietnamiens et en ont-ils reçu?

16 R. Ils ont dû être soutenus par les Vietnamiens, à l'époque,  
17 surtout entre 70 et 72, après le coup d'État de mars 70, coup  
18 d'État de Sirik Matak et Lon Nol. Les Vietnamiens, les  
19 communistes vietnamiens à qui Lon Nol avait dit de quitter le  
20 Cambodge, ont lancé différentes offensives fin mars 70 contre le  
21 gouvernement Lon Nol. Ensuite, ils ont élargi la guerre en  
22 territoire cambodgien de façon plus générale. Comme je l'ai dit,  
23 avant, les Vietnamiens étaient surtout dans les provinces  
24 orientales du Cambodge. Après l'invasion américaine et  
25 sud-vietnamienne d'avril 70, ils ont fui vers l'intérieur du

120

1 Cambodge. Et, dans leur sillage, ils ont créé des structures  
2 communistes cambodgiennes qu'ils ont essayé de dominer en  
3 utilisant leurs agents khmers, qu'ils avaient formés eux-mêmes -  
4 à savoir les Khmers Vietminh, des gens ramenés de Hanoi.

5 [15.27.29]

6 Mais, Pol Pot et les autres chefs khmers rouges étaient  
7 conscients d'une telle stratégie vietnamienne et ils ont révoqué  
8 les Khmers Vietminh de l'appareil de direction des Khmers rouges.  
9 Autrement dit, entre 70 et 72, les communistes vietnamiens ont  
10 aidé les Khmers rouges à s'enraciner, en fournissant pas mal  
11 d'aide militaire contre Lon Nol.

12 Q. Après le coup d'État et jusqu'au 17 avril, où les Khmers  
13 rouges se sont-ils procurés leurs armes et leurs munitions?

14 R. Leurs armes et munitions, ils les ont obtenues surtout auprès  
15 de la Chine. Une partie passait par la piste Ho Chi Minh et,  
16 techniquement, cela a été remis par les Vietnamiens, mais c'était  
17 des armes chinoises.

18 [15.28.45]

19 Q. Je passe à présent à un autre thème. Évoquons les affirmations  
20 du <Kampuchéa démocratique> concernant des agents vietnamiens au  
21 sein <de ses> rangs et également les raisons des arrestations et  
22 exécutions.

23 Michael Vickery est un universitaire. Le connaissez-vous?

24 R. Oui.

25 Q. Il est souvent cité par la Défense dans cette affaire.

121

1 Document E3/1757 - ERN en anglais uniquement: 00396945:

2 "Parmi la direction du <Kampuchéa démocratique>, Ieng Sary et

3 Saloth Sar - Pol Pot -, en particulier, n'ont jamais été

4 pro-Vietnamiens. Ils sont devenus de plus en plus

5 anti-Vietnamiens au fil du temps. Tandis que ceux qui étaient peu

6 ou prou pro-Vietnamiens ont été éliminés sans merci entre 75 et

7 79."

8 Vous-même, dans votre livre, à la page 106 - ERN en anglais:

9 01001773 -, vous avez écrit ceci:

10 "Rien ne prouve que les gens que Pol Pot et ses émissaires ont

11 essayé de tuer étaient des agents du Vietnam. Au contraire, les

12 gens que Pol Pot a essayé alors de tuer avaient loyalement mis en

13 œuvre les ordres des chefs khmers rouges pendant les trois années

14 précédentes. Ces ordres avaient compris des attaques contre des

15 civils vietnamiens <et des civils de souche cambodgienne au

16 Vietnam>, et ils avaient aussi été les premières victimes des

17 représailles vietnamiennes."

18 [15.31.09]

19 Je vais faire toutes les citations, d'abord, et puis poser une

20 question.

21 Elizabeth Becker - E3/20; ERN anglais: 00237970; en khmer:

22 00232350; et en français: 00638524 et page suivante.

23 Elle parle de la même année, 1976:

24 "Au milieu de ce chaos, l'armée de la zone Est a été ordonnée à

25 la frontière pour repousser les troupes vietnamiennes qui

122

1 empiétaient sur le territoire. Après plusieurs escarmouches, le  
2 Centre a fait des reproches à <So> Phim, le chef de la zone Est,  
3 pour avoir combattu les Vietnamiens avec trop de zèle. Et on l'a  
4 averti de ne pas contrarier l'équilibre ténu à la frontière."  
5 Elle dit - à 00238002; ERN en khmer: 00232392; en français:  
6 00638555 -, elle dit en parlant de <So> Phim:  
7 [15.32.50]  
8 "Il faisait trop bien partie du système pour qu'on imagine qu'il  
9 puisse se retourner contre lui ou pour reconnaître des indices  
10 lorsque le Centre s'est tourné vers lui. Il était un aîné dans le  
11 Parti, il a été un membre du Comité permanent de l'élite depuis  
12 les années 50, il a été le secrétaire du Parti de la zone Est  
13 depuis 1960, il a personnellement constitué l'armée de la zone  
14 Est."  
15 À la prochaine page, elle dit:  
16 "Lorsque Pol Pot a ordonné l'exécution des communistes khmers  
17 rentrés de Hanoi avec les troupes vietnamiennes, Phim a obéi. Les  
18 adjoints de la zone Est, tels que Ouk Bunchhoeun, ont supervisé  
19 la détention et l'exécution des rapatriés dans leur région en  
20 1974. Mais nulle part, dans ce rapport, l'on y suggère que <So>  
21 Phim était un ami proche du Vietnam. Il était plutôt fier de  
22 refuser de devenir dépendant du Vietnam en temps de guerre ou en  
23 temps de paix. Il n'y avait pas non plus de suggestion concernant  
24 une rébellion."  
25 <Je souhaiterais que vous commentiez ce que ces auteurs ont écrit

123

1 ainsi que vous-même.> Je n'ai pas lu tous les extraits de votre  
2 ouvrage, mais j'aimerais savoir si les dirigeants du <Kampuchéa  
3 démocratique> avaient des raisons de <croire> que dans les rangs  
4 il y avait des agents traîtres à la solde du Vietnam.

5 [15.34.30]

6 R. En temps de guerre contre le gouvernement de Lon Nol, je crois  
7 que c'était vrai qu'il y avait des agents du Vietnam infiltrés  
8 dans le Parti communiste du Kampuchéa - et Pol Pot avait raison  
9 de le croire. Ce ne sont pas tous les Khmers Vietminh qui ont été  
10 formés à Hanoi qui sont restés fidèles à Hanoi. Un certain  
11 nombre, un nombre important l'ont été, et qui <pouvaient être  
12 considérés comme servant> les intérêts de Hanoi en Indochine. Or,  
13 à partir de 1975, la majorité de ces personnes ont été tuées. La  
14 campagne de purges internes ou les campagnes <de terreur> qui ont  
15 été lancées après 1975 visaient les personnes qui étaient des  
16 membres loyaux du système.

17 À mon avis, c'était une paranoïa, une illusion de la part de Pol  
18 Pot, de croire que des gens à l'intérieur du Parti, qui <étaient>  
19 restés fidèles au Parti sur une longue période de temps, étaient  
20 en fait des agents du Vietnam. Je pense que ce n'est pas  
21 seulement de la paranoïa, mais également une tentative  
22 d'expliquer la faiblesse dans le conflit avec le Vietnam.

23 [15.36.01]

24 En d'autres termes, les gens dans la zone Est qui ont <été les  
25 premières victimes de> la lutte contre le Vietnam et qui n'ont

124

1 pas réussi dans les combats avec le Vietnam <devaient> être des  
2 traîtres pour n'avoir pas vaincu le Vietnam. <Cela s'inscrit dans  
3 le cadre d'une> culture politique paranoïaque qui <imprègne tous  
4 les mouvements révolutionnaires>.

5 Q. <Existe-t-il d'autres exemples de régimes qui> ont <attribué>  
6 leurs <propres> échecs aux traîtres et aux actes de sabotage dans  
7 <leurs> rangs?

8 R. Oui, le régime de Staline l'a fait, et également le régime de  
9 Mao.

10 [15.36.56]

11 Q. Je vais vous lire ce que Chanda a écrit lorsqu'il cite Steve  
12 Heder - E3/2376; ERN en anglais: 00192380; en khmer: 00191527; et  
13 en français: 00237063 à 4.

14 Il dit:

15 "À la lumière de ce qui s'est passé depuis les massacres à Tay  
16 Ninh, il est également devenu clair qu'il n'y avait pas d'actes  
17 de folie isolés. L'attaque à la veille de la première visite  
18 officielle de Pol Pot en Chine visait <clairement> à  
19 impressionner la Chine sur le fait que le Cambodge était  
20 déterminé à lutter contre le Vietnam.

21 Stephen Heder, chercheur américain, estime que l'attaque du 24  
22 septembre sur Tay Ninh lancée par les divisions 3 et 4 de la zone  
23 Est du Cambodge était un double don.

24 <Au moment où une> chasse <a été> lancée au niveau du pays contre  
25 les sympathisants <présumés> du Vietnam, le zèle des chefs de la

125

1 zone Est pour tuer les Vietnamiens était une preuve de la loyauté  
2 <à> Pol Pot, ainsi qu'une offre qu'il <apportait> à Pékin."  
3 Avez-vous des raisons de croire que la participation des gens de  
4 la zone Est aux massacres de civils <vietnamiens> visait en  
5 partie à prouver leur loyauté envers Pol Pot?

6 [15.38.47]

7 R. Oui. Je suis d'accord.

8 Q. Je vais vous poser des questions sur les rapports entre le  
9 <Kampuchéa démocratique> et l'Union soviétique, puis nous allons  
10 passer à la Chine et l'Union soviétique.

11 Savez-vous ce qui s'est passé <à l'ambassade soviétique> le 17  
12 avril lorsque les Khmers rouges ont pris Phnom Penh?

13 R. Je crois que les Khmers rouges ont tiré <un missile sur>  
14 l'ambassade soviétique.

15 Q. Pouvez-vous expliquer quel était l'état de leurs rapports?

16 R. Les rapports n'étaient pas au beau fixe, car le gouvernement  
17 soviétique n'avait pas rompu les rapports avec le gouvernement de  
18 Lon Nol. Deuxièmement, les Khmers rouges, étant maoïstes dans  
19 leur orientation, considéraient l'Union soviétique comme une  
20 puissance révisionniste. Pour les puristes marxistes-léninistes,  
21 c'est un mauvais terme. Si l'on vous traite de révisionniste,  
22 cela veut dire que vous <abandonnez certains> principes  
23 <fondamentaux> du marxisme-léninisme - c'est ainsi qu'ils  
24 considéraient l'Union soviétique.

25 Il y avait donc deux séries de facteurs<, deux facteurs> qui les



126

1 ont poussés à être hostiles envers l'Union soviétique.

2 [15.40.42]

3 Q. Qu'en est-il de la relation à cette période entre la Chine et  
4 l'Union soviétique?

5 Je renvoie à la période du Kampuchéa démocratique entre 1975 et  
6 1979, mais vous pouvez parler des événements antérieurs qui ont  
7 influé sur cette relation.

8 R. Les rapports entre l'Union soviétique et la Chine étaient  
9 extrêmement mauvais. Ils ont atteint le fond en 69 lorsque les  
10 Soviétiques ont menacé de prendre des mesures, de lancer une  
11 attaque contre des installations militaires chinoises, ce qu'ils  
12 n'ont pas fait - en partie à cause d'un avertissement des  
13 États-Unis de ne pas le faire. Mais la relation a continué à  
14 devenir aigre tout au long des années 70. Les Chinois  
15 considéraient l'Union soviétique comme une puissance  
16 expansionniste qui voulait encercler la Chine sur le plan  
17 stratégique. Et le Vietnam était l'un des instruments de la  
18 politique soviétique - Cuba étant l'autre instrument.

19 [15.42.07]

20 De 1975 à 1978, les rapports sino-soviétiques ont continué à  
21 empirer. Je pense que les Khmers rouges éprouvaient encore de la  
22 sympathie pour la Chine jusqu'en <1976>, lorsque Mao est mort.  
23 Leurs <ferveur pour> la Chine en tant que pays a diminué après la  
24 mort de Mao. <Et l'ami le plus loyal,> le seul pays que les  
25 Khmers rouges considéraient comme un bon ami après <1976>,

127

1 c'était la Corée du Nord.

2 Q. <Datez-vous le changement de perception du <Kampuchéa  
3 démocratique> vis-à-vis de la Chine> à la mort de Mao <ou bien à  
4 la chute de la Bande des Quatre qui a suivi jusqu'à> l'émergence  
5 de Deng Xiaoping, <une année plus tard environ>?

6 R. Comme je l'ai dit, les Khmers rouges sont devenus  
7 désillusionnés envers la Chine à cause de la mort du maoïsme, qui  
8 implique la Bande des Quatre.

9 Q. La Chine et l'Union soviétique <ont-elles eu> des  
10 affrontements militaires au sujet de la démarcation frontalière?

11 R. Oui.

12 Q. Comment la Chine considérait-elle les rapports du Vietnam avec  
13 l'Union soviétique?

14 [15.44.14]

15 R. La Chine considérait les relations <du Vietnam avec l'Union  
16 soviétique> comme un signe d'ingratitude envers la Chine, du fait  
17 de l'aide qu'elle lui a apportée <durant toute l'existence du  
18 mouvement communiste vietnamien>. <> La Chine a assisté le  
19 mouvement communiste vietnamien <durant toute son existence>.

20 Deuxièmement, ils considéraient l'Union soviétique comme  
21 utilisant le Vietnam contre la Chine.

22 Q. Le Vietnam et la Chine avaient-ils des différends frontaliers,  
23 des différends territoriaux?

24 R. Oui, même avant la chute du Sud-Vietnam, il y avait des  
25 différends sur les <îles> Paracels et <> les îles Spratly - ce

128

1 qui se poursuit à ce jour.

2 Q. Y a-t-il une différence entre les puissances militaires  
3 soviétique et chinoise à cette époque à la fin des années 70?

4 [15.45.40]

5 R. Même si la Chine avait <> l'arme nucléaire, l'Union soviétique  
6 était, <militairement,> bien plus puissante. <C'était une  
7 superpuissance.> La Chine était une puissance régionale.

8 Q. À votre avis, <la crainte de la Chine d'être encerclée par>  
9 l'Union soviétique<, les bases soviétiques au Vietnam, était-elle  
10 fondée?>

11 R. Oui, c'était une <crainte fondée>.

12 Q. Comment la Chine considérait le <> Cambodge <dans ses  
13 différentes relations avec> la Chine, le Vietnam, l'Union  
14 soviétique?

15 R. La Chine considérait le Cambodge comme une zone tampon  
16 <potentielle> contre l'expansion vietnamienne. La Chine a  
17 toujours eu des rapports spéciaux avec le Cambodge, qui remontent  
18 depuis le règne du feu Roi-Père d'abord roi, puis prince  
19 Sihanouk.

20 Q. Je veux vous poser une question sur ce que vous avez écrit à  
21 la page <72> de votre livre - ERN 01001739.

22 Vous dites:

23 [15.47.47]

24 "Le jugement politique de Pol Pot pour construire rapidement le  
25 socialisme avait déjà impliqué le massacre de centaines de

129

1 milliers de personnes, détruisant leur culture traditionnelle et  
2 leurs institutions, et créant des citoyens de seconde classe du  
3 Peuple nouveau. Ce qui rendrait le Cambodge plus fort au niveau  
4 interne et mieux à même de s'occuper de ses ennemis de  
5 l'extérieur. Ce jugement laisse entendre une déconnexion totale  
6 de la réalité, ce qui est clairement le produit d'une paranoïa et  
7 d'hypothèses idéologiques mal orientées ou erronées."

8 À la page 237 - ERN 01001910 -, vous dites:

9 "Le pouvoir de Pol Pot au sein de son parti n'a jamais été  
10 sérieusement contesté après 1972 et, à partir de 1977, ces purges  
11 préventives au sein du Parti et de l'armée ont éliminé toute  
12 possibilité de coup d'État. Les purges de Pol Pot contre des  
13 ennemis non existants, en 1978, ont continué d'affaiblir, de  
14 fragiliser sa position militaire et politique déjà faible par  
15 rapport à ses ennemis étrangers."

16 [15.49.22]

17 Est-ce que les politiques du <Kampuchéa démocratique>, notamment  
18 les purges internes de l'armée de la zone Est par la création des  
19 centres de détention dans le pays et d'autres politiques du  
20 <Kampuchéa démocratique>, est-ce que ces mesures ont permis  
21 d'assurer l'indépendance du Cambodge, à votre avis?

22 Ou ont-<elles> probablement favorisé la perte de l'indépendance  
23 du pays et <l'ont affaibli face à> une éventuelle invasion  
24 extérieure?

25 R. Je pense que la dernière interprétation est correcte. Cela a

130

1 <terriblement> fragilisé la capacité du Cambodge à s'engager dans  
2 un conflit avec ses voisins, à l'exception éventuelle du Laos,  
3 avec lequel le Cambodge n'était pas en conflit.

4 Je vais souligner, en utilisant une analogie historique, qu'il  
5 s'agit d'une reproduction du type de comportement <que l'on a vu  
6 par le passé> chez les dictateurs <révolutionnaires>  
7 totalitaires. Staline, <dans le sillage de l'émergence> de  
8 l'Allemagne nazie, a purgé non seulement ses dirigeants, mais  
9 également ses militaires, ce qui a fragilisé la capacité de  
10 l'Union soviétique à faire face à l'Allemagne nazie.

11 [15.50.57]

12 En Chine, de la même façon, il y a eu des purges des militaires  
13 chinois à un moment où la Chine considérait l'Union soviétique  
14 comme une menace <mortelle> pour la Chine. Mao Zedong a mené ces  
15 purges contre la direction de l'armée, de sorte que ses capacités  
16 de s'opposer à l'Union soviétique ont été affaiblies.

17 Pol Pot se comporte comme les deux géants de l'Internationale  
18 communiste en menant des purges internes à l'encontre des gens  
19 dont il avait besoin, et fragilisant ainsi la capacité du pays à  
20 <résister au> Vietnam qu'il considérait comme la principale  
21 menace.

22 Q. <Sa> politique visait-elle à maintenir une petite clique de  
23 dirigeants au pouvoir ou, plutôt, à <renforcer le> pays <face au>  
24 Vietnam?

25 [15.52.12]

131

1 R. Je crois que c'est la première interprétation. Même s'il  
2 voulait résister à <ce qu'il voyait comme une> menace  
3 vietnamienne, ses agissements <> avaient également pour effet de  
4 réduire ses capacités.

5 Q. Ce matin ou hier après-midi, vous avez parlé des attitudes  
6 historiques des Khmers envers les Vietnamiens - un pays qui est  
7 devenu plus grand en prenant au fil du temps des territoires qui  
8 relevaient de l'empire khmer. J'aimerais que vous développiez ce  
9 point. En particulier, comment, dans les années 70, au moment de  
10 la guerre du Vietnam, avant et après le coup d'État, comment  
11 est-ce que les Vietnamiens avaient-ils été accueillis ou non par  
12 les Cambodgiens à l'intérieur du Cambodge?

13 Je veux parler des Vietnamiens qui avaient des bases au Cambodge  
14 avant et après 1970.

15 [15.53.36]

16 R. La présence vietnamienne au Cambodge n'était pas populaire  
17 sous l'époque de Sihanouk. Et c'est l'une des raisons pour  
18 lesquelles Sihanouk est allé à l'étranger début 1970 pour essayer  
19 de convaincre les Soviétiques et les Chinois de chasser les  
20 Vietnamiens du Cambodge qui occupaient <l'Est> du Cambodge. Telle  
21 était sa mission lorsqu'il a été renversé. La plupart des  
22 Cambodgiens sont hostiles envers les Vietnamiens et n'auraient  
23 pas accepté de présence militaire vietnamienne dans le pays.

24 Q. Vous dites qu'ils n'auraient pas accepté l'invasion  
25 vietnamienne et <la prise> de leur capitale avant les Khmers

132

1 rouges?

2 R. Je crois que c'est exact.

3 Q. Pensez-vous que les Khmers rouges et la politique du  
4 <Kampuchéa démocratique> ont affecté la résistance opposée à <une  
5 possible> invasion vietnamienne? Comment est-ce que cela a changé  
6 la vie de la population?

7 [15.55.11]

8 R. Je pense que cela a affecté la manière dont ils réagissaient.  
9 Les Cambodgiens ne voulaient ni l'occupation vietnamienne du  
10 Cambodge ni le contrôle du Cambodge par les Khmers rouges. C'est  
11 la raison pour laquelle, lors des élections de 1993, la majorité  
12 des Cambodgiens ont voté pour les non-communistes du feu Roi-Père  
13 et du Parti républicain de feu <Son Sann. Une majorité a> rejeté  
14 le communisme et le contrôle du pays par les Vietnamiens.

15 Q. Lors de la guerre entre 1970 et 1975, on <peut> parler d'un  
16 <certain> soutien populaire du Front opposé à Lon Nol, dirigé  
17 théoriquement par Sihanouk. Dans quelle mesure la présence de  
18 Sihanouk dans ce gouvernement <a> affecté la capacité des Khmers  
19 rouges à obtenir le soutien populaire?

20 [15.56.38]

21 R. Le rôle du prince Sihanouk d'alors <a été crucial> pour aider  
22 les Khmers rouges à obtenir le soutien populaire. On doit relever  
23 toutefois qu'il y avait des forces royalistes qui <combattaient>  
24 Lon Nol, <> une armée royaliste qui avait été <éclipsée> par  
25 l'arrivée des factions communistes <rivales>. C'était sa

133

1 légitimité politique qui a aidé les Khmers rouges à assouplir  
2 <une partie de l'opposition aux Khmers rouges qui aurait>, sinon,  
3 existé.

4 Q. Je voulais évoquer un point à ce sujet, mais je n'arrive pas à  
5 me retrouver. Vous souvenez-vous de conversations avec Sihanouk  
6 au cours desquelles il parlait de "badges" portant son effigie?  
7 [15.58.02]

8 R. Oui, j'en ai parlé dans mon livre. Des "badges" ont été  
9 produits à la demande des Chinois ou des Nord-Vietnamiens, je ne  
10 m'en souviens plus, mais c'était des "badges" à l'image de  
11 Sihanouk qui devaient être utilisés pour gagner le soutien  
12 populaire durant la guerre. C'était à une époque où les  
13 Vietnamiens étaient encore présents au Cambodge, lors de la  
14 guerre de 1970 à 1975. C'était le groupe de Pol Pot qui a pris  
15 les "badges" et les a jetés, car il ne voulait pas que <trop de>  
16 crédit <de leurs> succès soit attribué à Sihanouk.

17 Q. J'ai une dernière question, et j'aimerais que vous fassiez un  
18 commentaire sur ce que vous avez écrit dans votre livre - à l'ERN  
19 01001774.

20 Vous citez le chef vietnamien Le Duan, qui a qualifié le système  
21 existant au Cambodge à l'époque de "communisme esclavagiste" -  
22 entre guillemets. Pouvez-vous nous dire ce qu'il entend par là,  
23 d'après votre interprétation?

24 [15.59.37]

25 R. Je pense qu'il entendait par là que le système du contrôle de



134

1 la société par le Parti était tellement coûteux, <avec des> gens  
2 <qui> n'étaient pas payés pour leur travail, sauf en termes de  
3 nourriture - une nourriture en quantité insuffisante, d'ailleurs.  
4 Et c'était donc une forme d'esclavage, contrairement au type de  
5 communisme qui existait au Vietnam. Certaines de ces questions  
6 varient en termes de degré, mais la situation au Cambodge était  
7 <vraiment extrême de> 75 à 78.

8 M. KOUMJIAN:

9 Monsieur le Président, j'en ai terminé.

10 M. LE PRÉSIDENT:

11 Merci.

12 C'est un bon moment pour nous de lever l'audience. La Chambre  
13 reprendra les débats demain, 20 octobre, à 9 heures.

14 La Chambre continuera demain d'entendre la déposition de  
15 l'expert, Stephen Morris.

16 Merci, Monsieur Stephen Morris. Votre déposition en tant  
17 qu'expert n'est pas encore terminée. La Chambre vous invite à  
18 revenir demain à 9 heures.

19 Huissier d'audience, en collaboration avec l'Unité d'appui aux  
20 témoins et aux experts, veuillez prendre des mesures pour  
21 conduire le témoin expert à son lieu d'hébergement et le ramener  
22 demain dans le prétoire pour 9 heures.

23 Agents de sécurité, veuillez conduire Khieu Samphan et Nuon Chea  
24 au centre de détention des CETC et ramenez-les demain matin avant  
25 9 heures dans le prétoire.

1 L'audience est levée.

2 (Levée de l'audience: 16h01)

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25